

FRANCE FORUM

Les nouvelles tendances du Parlement

LE TIERS MONDE EN MIETTES

LITTÉRATURE ET POLITIQUE

Ambiguïtés de l'Occitanisme

Bernard de Vendatour et l'Amour courtois

L'ARCHIPEL DU GOULAG

Impressions d'Israël

LA MYSTIQUE RÉPUBLICAINE

N° 136-137
FEVRIER-MARS 1975
6 F

PIERRE MOUSSA — PIERRE AVRIL — JEAN-MARIE
DOMENACH — HENRI BOURBON — PHILIPPE
SENART — MICHEL ZINK — JACQUES NANTET —
MICHEL CEPEDE — YVAN CHRIST — PIERRE DE
BOISDEFFRE — ETIENNE BORNE — RENE PUCHEU
— MAURICE BLIN —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an 30 F
Abonnement de soutien 40 F

Sommaire 136 - 137

ETUDES ET DOSSIERS

LE TIERS-MONDE EN MIETTES PAR PIERRE MOUSSA	2
LES NOUVELLES TENDANCES DU PARLEMENT FRANÇAIS PAR PIERRE AVRIL	8
LITTÉRATURE ET POLITIQUE INTERVIEW DE JEAN-MARIE DOMENACH	15
AMBIGUITÉS DE L'OCCITANISME PAR HENRI BOURBON	18
LE PARADOXE OCCITANIEN PAR PHILIPPE SENART	23
BERNARD DE VENTADOUR ET L'AMOUR COURTOIS PAR MICHEL ZINK	26
LA FRANCE ET LE COMMERCE INTERNATIONAL PAR CHANTAL PLUSQUELLEC	35
IMPRESSIONS D'ISRAËL PAR JACQUES NANTET	39
ABONDANCE ET PÉNURIE PAR MICHEL CEPÉDE	44
DU CHANGEMENT ET DU CONTRE-CHANGEMENT CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'URBANISME PAR YVAN CHRIST	46
LA LEÇON DE SOLJENITSYNE PAR PIERRE DE BOISDEFRE	50

ARTS

SUR DARIUS MILHAUD PAR ANTOINE ERENA-DEREYNE	56
« IL ÉTAIT UNE FOIS À HOLLYWOOD » PAR HENRI BOURBON	58

POLEMIQUES ET DIALOGUES

INTERROGATIONS SUR LA SITUATION DU PORTUGAL	62
LES « INTELLECTUELS EN CHAISE LONGUE » OU LA GUERRE DES CHAISES-LONGUES	63

PROPOS DU TEMPS

LA MYSTIQUE RÉPUBLICAINE PAR ÉTIENNE BORNE	
-----------------------------------------------	--

NOTES DE LECTURE

MÉMOIRES D'AVENIR DE MICHEL JOBERT PAR RENE PUCHEU	64
SOCIOLOGIE POLITIQUE DE ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG PAR PIERRE AVRIL	65
LA FORMATION PERMANENTE (ESPRIT) PAR GUY PLUSQUELLEC	66
QUATRE FOIS VINGT ANS, SOUVENIRS DE JACQUES CHASTENET PAR CHARLES MELCHIOR DE MOLENES	68
LA VIE QUOTIDIENNE DU CLERGE FRANÇAIS AU XVIII ^e SIÈCLE DE BERNARD PLONGERON PAR JEAN-REMY PALANQUE	70
LA MUSIQUE RETROUVÉE DE LOUIS LALOY PAR NICOLAS MACHARD	71
L'ANTICAPITALISME DE PAUL FABRA PAR MAURICE BLIN	72

FEVRIER - MARS 1975

6 F

Le Tiers-Monde en miettes

par Pierre Moussa

POUR désigner les pays sous-industrialisés et démunis de ressources, de nombreuses expressions sont utilisées : « pays sous-développés », « pays en voie de développement ». J'avais proposé il y a 20 ans « nations prolétaires ». L'expression qui a le mieux réussi c'est incontestablement « Tiers Monde » (elle est d'Alfred Sauvy je crois). En face de l'Ouest capitaliste, de l'Est communiste, l'ensemble des pays du Sud : troisième groupe, tiers partie, Tiers Monde.

Le mot « monde » évoque unité. Bien entendu, le Tiers Monde n'a jamais eu une réelle unité, encore qu'il y ait tendu par divers efforts parfois spectaculaires. Du moins avait-on l'impression que (l'industrie moderne, l'avance technologique et les capitaux étant essentiellement concentrés sur la ceinture tempérée de l'hémisphère boréal), les autres pays, les pays situés au Sud de cette ceinture (dans les zones subtropicale, tropicale, équatoriale de l'hémisphère boréal et dans une grande partie de l'hémisphère austral), les pays du Sud, donc, formaient un ensemble relativement homogène — homogène dans la misère présente et dans les sombres prévisions qu'on pouvait faire pour leur avenir.

Telle était la situation dans les années cinquante et — dans une large mesure — les années soixante. Mais deux sortes de faits sont venus modifier cette situation :

1) vers le milieu des années soixante un certain nombre de décollages (selon la métaphore aéronautique de Rostow) : Mexique, Brésil, Hong-Kong, etc.

2) la montée des prix des matières premières à partir de 1970, mais surtout depuis 1972 et plus encore après les événements pétroliers de l'automne 1973.

Entre ces deux phénomènes il y a une grande différence : le décollage d'une partie du Tiers Monde a été dans une large mesure attendu, annoncé, désiré par l'Occident. Il n'a surpris que les tenants d'un courant de pensée assez puissant et pas toujours désintéressé, qui s'efforce d'accréditer l'idée que le sous-développement est une fatalité invincible. Mais dans l'ensemble, il a plutôt confirmé les analyses et les prévisions qu'un certain nombre d'hommes et d'institutions avaient faites en Occident, rempli les espérances qu'ils avaient formées, couronné des stratégies économiques de développement qu'ils avaient parfois inspirées et, le plus souvent, appuyées par une politique d'aide financière et commerciale.

Tout autre est le second phénomène, le boom des matières premières et ce qu'il faut bien appeler la révolution de l'automne 1973. L'Occident — c'est le moins que l'on puisse dire — ne l'avait ni souhaitée, ni même envisagée comme vraisemblable. Dans l'éclatement du Tiers Monde à quoi nous assistons, ce

deuxième phénomène joue un rôle à la fois plus important et beaucoup plus neuf que le premier. C'est pourquoi je consacrerai la première partie de cette conférence à des réflexions sur cette révolution. Dans la deuxième partie, j'en tirerai une esquisse du tableau du Tiers Monde dans le quatrième quart du XX^e siècle. Enfin j'en déduirai quelques suggestions pour une politique de l'Occident vis-à-vis du Tiers Monde.

♦♦

La comparaison des nations déshéritées, d'une part, et des classes sociales défavorisées d'autre part, est maintenant classique. L'expression « nations prolétaires » avait pour but de suggérer cette comparaison.

Or, c'est par la coalition, comme on disait au XIX^e siècle, par le syndicalisme, que les classes sociales défavorisées ont réussi à briser ce que l'on nommait la loi d'airain, en vertu de laquelle le salaire de l'ouvrier ne pouvait s'élever au-dessus du minimum vital. Les nations prolétaires aussi ont conscience d'être maintenues au niveau du minimum vital par une autre loi d'airain, celle qui leur fait recevoir, en valeur réelle, une rémunération décroissante pour les matières premières qu'elles livrent aux pays industrialisés. Naturellement, la réalité n'est pas exactement conforme à ce schéma, et l'idée que les termes de l'échange ne cessent de se dégrader pour les pays peu industrialisés résulte d'une simplification excessive. Mais ce qui compte ici, c'est l'intensité du sentiment qui existe à ce sujet dans le Tiers Monde, sa portée en tant que mythe d'action (au sens sorélien). Et contre cette deuxième loi d'airain, les nations prolétaires ont peu à peu compris que le seul recours — dans ce cas comme dans l'autre — était le syndicalisme. Il y a des années que le prophète algérien Franz Fanon a appelé de ses vœux la « grève des matières premières ».

Eh bien, cette grève nous l'avons vécue il y a six mois. Elle a concerné la ressource naturelle la plus essentielle, le pétrole. Et peu importe que — comme beaucoup de phénomène révolutionnaire, d'ailleurs — elle n'ait eu pour initiateurs des extrémistes, mais des nations conservatrices ; peu importe que ce coup historique porté à l'Occident l'ait été par des Etats amis de l'Occident, cependant que les Etats qui lui sont le plus hostiles n'interrompaient pas son ravitaillement ; peu importe que ces événements aient pris place à l'occasion d'une guerre déclenchée par un Etat de tendance modérée, contre l'avis et malgré l'opposition d'un voisin progressiste ; peu importe, enfin, que le but de ce coup de force économique n'ait pas été lui-même — au moins au départ — principalement économique mais territorial et religieux : non la redistribution des biens matériels de la planète, mais Jérusalem.

Depuis que les pays de souche européenne ont pris, du fait de la révolution industrielle et de ses conséquences, une nette avance sur les autres, il a existé un considérable décalage entre eux et le reste du monde dans cinq domaines à la fois : ils avaient à la fois le plus haut produit national par tête, les plus volumineux capitaux, la technologie la plus avancée, l'industrie la plus complète et la plus efficiente, la plus grande puissance militaire. Et leur position paraissait inexpugnable dans la mesure où chacun de ces cinq avantages fécondait constamment les quatre autres (plus de revenu par tête permet d'accumuler plus de capitaux, plus de capitaux permet de créer plus d'industrie, l'industrie fait avancer la technologie et multiplie les revenus ; pas de puissance militaire sans industrie très puissante, capitaux abondants, technologie très évoluée, etc.). Bien avant l'ère industrielle, l'histoire de l'humanité a déjà souvent donné le spectacle de grandes inégalités entre les divers pays du monde ; mais ces décalages n'étaient pas identiques dans les cinq domaines en question : la nation la plus forte n'était pas forcément la plus avancée technologiquement ni celle qui avait le plus haut niveau de vie. L'interdépendance de ces cinq facteurs est probablement une des caractéristiques du siècle qui vient de s'écouler.

Certes l'Occident a vu sa suprématie challengée depuis un quart de siècle — par la Russie, il est vrai, donc par un rameau issu de sa propre souche. Du moins, le groupe des nations occidentales restait-il premier ex æquo dans le domaine militaire, et premier sans conteste sur le quadruple plan du revenu par tête, du capital accumulé, de la puissance industrielle et de l'avance technologique.

Ce qui vient d'arriver modifie profondément la situation, en ce qui concerne au moins deux sur quatre de ces critères. Les nations occidentales les plus riches commencent à être rattrapées par un groupe de nations pétrolières en ce qui concerne le revenu par tête. Mais le brusque afflux de ces revenus permet sans aucun doute une très forte capitalisation : en tenant compte des importations prévisibles, ainsi que des services que devront rémunérer les pays producteurs de pétrole, on peut considérer que les revenus disponibles pour l'investissement y seront de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, et sans doute de l'ordre, pour les douze ans qui viennent, de 300 milliards de dollars en tout. Pour donner une idée de l'importance de cette somme, disons qu'elle suffirait pour permettre aux pays en question, par des achats échelonnés au long de ces 12 ans, d'acquérir le tiers des actions de toutes les sociétés cotées sur les Bourses de New York, de Londres, de Paris et de Francfort.

Rattrapé en puissance militaire par l'URSS, en niveau de revenu par tête par quelques nations arabes, lesquelles vont devenir de plus en plus une source dominante d'exportations de capitaux, l'Occident ne garde plus son avance que dans deux sur cinq des domaines où elle existait hier : la technologie et l'industrie.

Ce qui vient d'être dit concerne le pétrole. La plupart des autres matières premières dès avant les évé-

La zone la plus misérable du Tiers Monde.

salement. Car ces contingences paradoxales n'empêchent pas cette crise d'avoir constitué la première épreuve de force économique de grande envergure entre le Nord et le Sud, voulue et organisée par le Sud.

Ses conséquences sont considérables sur la répartition des richesses sur la terre. Prenons le groupe de pays arabes à haute production pétrolière que constituent l'Arabie Séoudite, Koweït, les Emirats et la Libye. Le total des revenus pétroliers de ce groupe était il y a cinq ans, en 1969, de 3,5 milliards de dollars, soit 320 dollars par tête ; en 1974 il atteint 50,5 milliards, soit 4.000 dollars par tête. C'est dire que le revenu total par tête est supérieur dès cette année à 4.000 dollars, donc du même ordre de grandeur que le revenu moyen par tête dans la Communauté Economique Européenne. Pour certains des pays arabes en question, le chiffre est très supérieur (plus de 8.000 \$ à Koweït, plus de 36.000 dollars à Abu Dhabi).

Or il faut bien voir le caractère étonnamment nouveau de cette situation dans l'histoire contemporaine.

nements de l'automne 1973, avaient connu des hausses très marquées : du milieu de 1972 à la fin de l'été 1973, l'indice Reuter des matières premières avait à peu près doublé. Le drame pétrolier a paru relancer le boom des autres produits bruts. En six mois le prix des phosphates a quadruplé et il est bien clair que cette brusque hausse du prix des phosphates dérive directement de la révolution pétrolière : le Maroc en a été l'initiateur, à la suite — selon toute apparence — d'une réflexion analogique sur l'expérience des nations arabes productrices de pétrole.

Dans l'hiver 1973-74, on a pu croire qu'une ère nouvelle s'ouvrait, où l'ensemble des matières premières seraient massivement et durablement revalorisées, et où une grande partie du Tiers Monde se trouverait dans une situation comparable à quelque degré, à celle dont quelques nations arabes venaient de bénéficier.

De telles extrapolations sont excessives. Le degré de dépendance de l'Occident est maximal pour le pétrole, sensiblement ou considérablement moindre pour les autres matières premières.

D'abord parce que l'énergie est un élément vital pour l'économie industrielle. Beaucoup de produits bruts issus du Tiers Monde sont beaucoup moins essentiels ; il en est ainsi, tout particulièrement, d'un grand nombre de produits végétaux exportés par lui : les grandes denrées de base de l'alimentation humaine sont, on le sait, fournis principalement, non par le Tiers Monde, mais par les pays industrialisés, Etats-Unis en tête.

Ensuite parce qu'il est peu de matières premières dont le contrôle soit aussi largement rassemblé dans les mains du Tiers Monde que le pétrole. Tout au plus peut-on citer parmi les produits minéraux, la bauxite, l'étain et les phosphates.

Enfin parce que le pétrole jouit, pour une durée assez longue, d'un marché qu'aucune autre source d'énergie ne peut prétendre lui disputer ; c'est l'Occident lui-même d'ailleurs qui a forgé ce monopole de ses mains en maintenant pendant de longues années les produits pétroliers à un prix si bas que la fin de l'ère charbonnière a été précipitée et la naissance de l'ère nucléaire retardée. Les possibilités de substitution sont très supérieures pour les autres matières premières. En outre il faut tenir compte des stocks stratégiques existants, qui dans certains cas, comme pour l'étain sont un élément décisif du marché, ainsi que de la menace que constitue, pour certains minéraux, l'existence de gisements que leur teneur rend inexploitable aujourd'hui mais qui pourraient devenir exploitables en cas de hausse sensible des prix. Par surcroît, si le pétrole disparaît au premier usage, les métaux sont susceptibles de recyclage, et la récupération des déchets est une source d'approvisionnement qui est aujourd'hui loin d'être utilisée à plein et qui pourrait l'être à un plus haut degré en cas de nécessité.

Pour toutes ces raisons, les grandes matières premières autres que le pétrole ont une situation beaucoup plus vulnérable que lui, et leur hausse récente, pour spectaculaire qu'elle soit dans certains cas, pourrait être moins durable. Cela dépend d'ailleurs de la conjoncture économique des nations industrielles. La hausse

Les nations prolétaires : 1.400.000 hommes.

des matières premières depuis le début de la présente décennie, y compris, si l'on y réfléchit, le boom du pétrole, est dans une large mesure le sous-produit — légèrement décalé dans le temps — de l'expansion accélérée qu'a connue l'économie occidentale dans les années 60.

Or, si les nations prolétaires non pourvues de vastes réserves pétrolières ont peu de chances de tirer des autres matières premières, à beaucoup près, les mêmes possibilités d'enrichissement, elles ont par contre la certitude de subir un réel appauvrissement en tant que consommatrices de produits pétroliers. Les importations de pétrole du Tiers Monde, qui lui coûtaient 2,3 milliards de dollars en 1970, lui reviennent en 1974 (compte tenu d'un certain accroissement quantitatif) à 5 milliards et devraient atteindre 20 à 25 milliards de dollars en 1980, soit, en dix ans, un alourdissement d'une vingtaine de milliards — ce qui veut dire que chaque année, et du seul fait des besoins du pétrole, le Tiers Monde aura un surcroît de charges égal à deux fois le montant annuel total de l'aide publique qu'il reçoit actuellement.

Comme le pétrole n'est pas le seul poste d'importation dont le prix a considérablement monté, et qu'il faut y ajouter notamment les produits alimentaires et les

engrais, on voit que les événements récents, s'ils ont brusquement porté certaines nations prolétaires à l'extrême richesse, ont aggravé la misère de nombreuses autres.

.*

Sous l'influence de ces facteurs, on a vu en quelque sorte exploser en plusieurs morceaux très différents les uns des autres, ce qu'on appelait jusqu'ici le Tiers Monde ; je rappelle qu'il s'agit, si l'on inclut la Chine dans le Tiers Monde, de 2,8 milliards d'hommes, donc près des trois quarts de l'humanité. Essayons de nous faire une idée de ce que les diverses parties démembrées du Tiers Monde vont représenter dans le dernier quart du XX^e siècle.

Il y a d'abord les *nations opulentes*, c'est-à-dire celles des nations prolétaires qui, grâce au pétrole, ont accédé à un niveau de revenu par tête extrêmement élevé. Ce sont les émirats du golfe, Koweït, l'Arabie Séoudite, la Libye, et aussi le Venezuela. Cet ensemble représente une population faible — environ vingt-cinq millions d'hommes — et ce n'est d'ailleurs pas l'effet du hasard. Non seulement parce que (ce qui est une lapalissade) s'il y avait plus d'habitants, le revenu par tête serait inférieur. Mais aussi parce qu'une nation à faible population, donc obligée d'importer relativement peu de produits alimentaires et d'équipements, est beaucoup plus à l'aise qu'une autre pour envisager l'interruption de l'exportation de ses produits bruts ; dans la mesure où elle ne dépense pas, mais capitalise les revenus qu'elle reçoit en échange de cette matière première, elle est plus irritée qu'une autre à l'idée de troquer à une vitesse accélérée des réserves qui ne sont pas inépuisables contre des dollars en constante dévalorisation. On peut donc dire que le coup de force de 1973 a été facilité par la faible démographie des pays en cause. La population de ce groupe des nations opulentes représente à peine 1% du Tiers Monde d'hier.

Après les nations opulentes, les *nations émergentes*, celles qui sont en train de sortir de la pauvreté et du sous-développement. Ces nations sont de deux sortes. Les unes sont petites et constituent des réussites isolées, dues soit à des ressources naturelles relativement abondantes, soit à une situation géographique privilégiée pour le commerce ou pour le tourisme, soit à une aide extérieure particulièrement généreuse au regard de la faible démographie, soit enfin à la qualité de la population, soit à plusieurs de ces facteurs à la fois. C'est le cas de Hong-Kong, de Singapour, du Liban, du Gabon, de Panama, d'un certain nombre d'îles ou de groupes d'îles d'Amérique Centrale, de Polynésie et de Mélanésie. Tous ces pays ensemble font une quinzaine de millions d'hommes. Ce sont des îlots de relative prospérité, jouissant d'un revenu par tête peu inférieur, et dans certains cas fort supérieur à 1.000 dollars.

L'autre sorte de nations émergentes est beaucoup plus importante ; elle est faite de pays en trains de se développer vigoureusement sous nos yeux, lorsque se trouvent conjugués les facteurs favorables résultant de la dimension territoriale, de la présence de vastes réserves de matières premières connues en partie, pré-

sumées pour le reste, d'une population assez nombreuse pour permettre le développement industriel assis sur une main-d'œuvre abondante et sur un marché de consommation domestique, et enfin d'une conscience et d'une ambition nationales suffisamment cristallisées. On pense ici à l'Iran, moins opulent que certains des pays arabes voisins, mais à qui les revenus du pétrole donnent les moyens d'un développement accéléré ; ce pays aujourd'hui peuplé d'une trentaine de millions d'habitants à la lisière du sous-développement, sera sans doute d'ici dix ou douze ans un État de quelque 45 à 50 millions d'hommes ayant un revenu moyen de 1.500 à 2.000 dollars, très industrialisé, et, s'il continue sur sa lancée actuelle, très puissamment armé. On pense également au Brésil, qui, avec ses 100 millions d'habitants, son taux de croissance à la japonaise, les vastes investissements étrangers réalisés sur son sol, ses immenses réserves de terres vierges, la richesse de ses ressources naturelles, est un des grands empires économiques et probablement militaires de demain.

Dans la même catégorie il faut ranger quelques pays de moindre dimension mais présentant, toutes proportions gardées, les mêmes caractéristiques. C'est notamment le cas de la Colombie, de l'Algérie, de l'Irak, de la Malaisie, peut-être de quelques pays d'Afrique noire comme la Côte d'Ivoire. Par ailleurs il faut rattacher aux nations émergentes le Mexique, 60 millions d'habitants, déjà avancé sur la voie du développement, mais qui n'est pas aussi généreusement servi que l'Iran ou le Brésil en ressources naturelles.

Je pense qu'il faut aussi nommer ici deux pays dont le revenu par tête est encore aujourd'hui très modeste, mais qui disposent des atouts qui peuvent leur permettre de rejoindre ce groupe : le Nigéria 60 millions d'habitants, bientôt 100 millions de tonnes de pétrole, et l'Indonésie dont les 130 millions d'habitants — très capables, dans l'ensemble, de se plier aux disciplines du développement industriel — contrôlent une grande diversité de ressources naturelles très prometteuses. Et pour les mêmes raisons doit être classée ici la Chine, si tant est que sa puissance actuelle — notamment militaire — permet de la considérer encore du Tiers Monde.

En tout, ce groupe des nations émergentes — dans lequel je réunis donc des pays qui ont réussi leur décollage et des pays qui ont de grandes chances de le réussir assez prochainement — représente 1.400 millions d'hommes (dont plus de 800 pour la Chine), soit la moitié de l'ancien Tiers Monde.

La troisième catégorie est celle des *nations demeurées prolétaires*, c'est-à-dire l'ensemble des pays qui ont à la fois un revenu par tête faible (inférieur en général à 300 et parfois de l'ordre de 100 dollars ou moins), de faibles espérances de croissance rapide dans l'état actuel de leur population, de leurs matières premières et de leur conscience nationale. Ces pays représentent ensemble 1.400 millions d'hommes, c'est-à-dire l'autre moitié de l'ancien Tiers Monde.

La situation de ces 1.400 millions d'hommes est loin

d'être uniforme. Si tous sont, dans l'ensemble, des pauvres, une importante partie d'entre eux sont des misérables. Définir les contours de cette partie misérable suppose une double approche, géographique et sociale.

Géographiquement, la zone la plus misérable du Tiers Monde constitue nettement une bande horizontale sur le globe terrestre, qui comprend toute la zone sahélienne africaine, se prolonge par l'Éthiopie et, par delà l'Océan Indien, recouvre le sub-continent indien dans sa quasi totalité. En tout, 900 millions d'hommes. Ces pays n'ont que très peu de ressources naturelles ; depuis quelques années, ils ont été gravement éprouvés par des modifications profanes du climat ; ils sont peuplés d'hommes qui ne semblent pas intéressés réellement par le développement économique ; tous ont été frappés dramatiquement par le quadruplement du prix du pétrole. Enfin, au moins dans une grande partie de cet ensemble, la population s'accroît de manière incontrôlée : en Inde, la démographie a gagné la course contre le développement.

Par ailleurs les nations prolétaires sont presque toutes marquées par une extrême inégalité dans la distribution des revenus entre les classes sociales. Ce phénomène, beaucoup plus accentué que dans les pays industrialisés les moins égalitaires, était dénoncé à Nairobi au mois de septembre dernier par M. McNamara dans les termes suivants : « Dans les 40 pays en voie de développement sur lesquels on dispose de données, les 20 % les plus riches de la population reçoivent 55 % du revenu national tandis que les 20 % les plus pauvres n'en reçoivent que 5 %. Il y a là une inégalité criante ».

Les couches sociales les plus défavorisées dans l'ensemble déshéritées qui va du Sahel africain au sub-continent indien : telle est la fraction la plus pitoyable du Tiers Monde, le noyau misérable des nations prolétaires.

Le Tiers Monde, donc, n'est plus *un*. La politique de l'Occident à son égard doit, pour être appropriée, se diversifier elle-même.

Vis-à-vis des nations opulentes, l'intérêt et le devoir des pays occidentaux est de marier leur propre technologie et leur acquis industriel avec les abondants capitaux disponibles du fait des hauts revenus pétroliers. Ce mariage peut aboutir à la création d'unités industrielles dans ces pays mêmes, particulièrement lorsqu'il s'agit d'industries à haute intensité de capital et à faible intensité de main-d'œuvre. Il peut conduire également à une réalisation de projets situés hors de leurs frontières, soit dans les autres pays sous-industrialisés, soit dans les pays occidentaux eux-mêmes. L'assistance technique de l'Occident peut revêtir aussi une forme purement financière, et diriger les capitaux disponibles vers l'acquisition de richesses préexistantes, mobilières ou immobilières, dans des conditions économiquement et politiquement admissibles pour les pays où elles se trouvent, ainsi que vers les placements à très court terme qui, pour le moment du moins, semblent avoir les préférences de leurs détenteurs ; dans ce dernier cas, leurs associés occidentaux se doivent de veiller que ces masses flottantes de liqui-

dités ne créent pas trop de désordre sur le marché des changes, et aussi qu'une dégradation excessive de leur valeur ne vienne pas susciter de nouvelles violences économiques.

À l'autre extrême, en face du noyau misérable des nations prolétaires, l'Occident devrait aussi reconsidérer sa politique. Il est clair, d'abord, que ces pays n'ont guère les moyens de supporter le fardeau d'une dette, même assortie de taux d'intérêts philanthropiques ; sans doute faudrait-il, vis-à-vis d'eux, réhabiliter la technique du don aux lieux et places de celle du prêt. D'autre part, il convient de consacrer une part beaucoup plus importante de cette aide à accroître la productivité de l'agriculture de subsistance en l'approvisionnant en eau, en crédit, en connaissances, et par l'accélération des réformes agraires ; une place excessive, au moins en termes relatifs, a été donnée jusqu'ici au secteur industriel et aux services publics, dont la croissance a profité principalement à la partie la plus urbanisée — et dans l'ensemble la plus favorisée déjà — de la population. D'autres objets prioritaires pour l'aide extérieure sont la constitution de réserves alimentaires permettant de faire face aux aléas climatiques, et l'assistance technique et financière à la planification démographique. Ces actions ne sont pas sans utilité pour le développement, mais ce n'est pas de développement qu'il s'agit surtout : il faut être assez lucide pour admettre que, pour ces peuples, le problème de l'heure est moins de croissance que de survie et que, si une partie du Tiers Monde peut songer aujourd'hui au décollage, une autre partie doit d'abord penser à éviter l'effondrement. L'Occident peut les y aider en donnant la priorité aux types d'interventions que j'ai nommés, et aussi peut-être d'une autre façon : ces peuples étant menacés de famine, les réserves alimentaires mondiales étant extrêmement faibles, l'éventuelle conjugaison d'une nouvelle année défavorable sur leurs terres avec une année sèche en Amérique du Nord risquant de provoquer chez eux des hécatombes — est-ce que les peuples bien nourris de l'Occident ne pourraient pas modérer un peu leur consommation effrénée de viande, dont on sait qu'elle constitue une forme d'alimentation extraordinairement dispendieuse, un gaspillage de calories et de protéines ? Est-il normal, quand le monde manque d'engrais, que 45 % de la production d'engrais des États-Unis aille au maïs, donc à l'élevage ? Le risque de manquer de produits énergétiques (dont la clef est pour le moment aux mains du monde arabe) est bien sûr très sérieux ; mais qu'est ce danger à côté de celui de manquer de céréales, dont l'Occident détient la clef, avec ce que cela représente en termes de puissance, mais aussi en termes de responsabilité ?

Entre les nations opulentes et le noyau misérable, s'étend le vaste champ des nations émergentes, à quoi il faut joindre ici la partie relativement évoluée des nations demeurées prolétaires. C'est dans ce secteur que l'Occident continuera utilement à faire des prêts, et non des dons, et que l'objet de l'aide est vraiment la croissance, et non point d'abord la survie. Ce secteur peut être progressivement intégré dans la zone de

prospérité que constituait l'Occident, et qu'il constituera encore si Dieu le veut ; il peut notamment dans tous les pays dont la philosophie politique n'exclut pas radicalement la participation du capital privé à la production, être une zone d'expansion pour cet instrument très efficace du progrès économique qu'est l'industrie privée. La recherche, par les groupes industriels, des meilleures conditions de prix de revient les conduit de plus en plus à envisager des implantations dans ce secteur, à la fois pour se rapprocher d'un marché local en extension, et pour profiter du caractère relativement avantageux de la main-d'œuvre locale. Ainsi, par-delà l'approche traditionnelle des « industries de substitution » et des « industries de valorisation », assiste-t-on depuis quelques années à un vaste mouvement de transfert du développement industriel vers des zones comme le monde méditerranéen ou le Sud-Est asiatique. Mais là encore, l'Occident doit réviser ses conceptions et cesser de rêver à la possibilité — sauf cas particuliers — d'entités industrielles sises dans les nations émergentes et appartenant en totalité ou en quasi totalité à des groupes étrangers. Une large part — souvent majoritaire — de la propriété doit être entre les mains des nationaux, et les assurances que l'on obtenait naguère par le contrôle financier des entreprises, il faut s'habituer à les rechercher désormais dans des contrats d'approvisionnement, de livraison et de coopération technique, ainsi que dans la complémentarité organique des fabrications et des marchés, génératrice d'une solidarité objective.

**

Les événements que j'ai rappelés et qui ont culminé vers la fin de 1973 et le début de 1974, ne sont pas seulement de nature à justifier ces changements dans les formes de l'aide occidentale au Tiers Monde. Plus profondément, c'est peut-être la conception occidentale de l'économie planétaire qui se trouve secrètement transformée. C'est cette transformation que je voudrais évoquer en matière de conclusion.

D'abord, les hommes de bonne foi ont admis qu'il résultait de l'expérience que les prix pratiqués antérieurement pour les matières premières, et surtout pour le pétrole, n'étaient pas justes : sans pouvoir définir exactement ce qu'est un prix juste, ils ont confusément senti que si l'on avait pu accepter de telles hausses, sans même le plus souvent réduire les prélèvements fiscaux considérables des Etats occidentaux sur les produits pétroliers, c'est que les bas prix de naguère étaient illégitimes et, sans approuver, à beaucoup près, certains des excès commis à l'automne de 1973 par les pays producteurs de pétrole, ils n'en ont pas moins éprouvé, relativement à la situation antérieure, un certain sentiment de culpabilité.

Il y a plus : même d'un point de vue purement économique, l'Occident a eu conscience de s'être comporté d'une manière fort irrationnelle, en organisant, pour une ressource inépuisable, un véritable gaspillage pour le maintien d'un prix de vente qui, se fondant sur le prix de revient résultant de gisements merveilleusement favorables, se gardait bien de tenir le moindre

compte du prix de remplacement. Cette réflexion peut conduire à un réel progrès, si elle suggère aux Occidentaux le principe d'une concertation entre pays consommateurs et pays producteurs (même si, comme il est naturel, ces derniers, qui pensent que c'est bien leur tour, se dérobent provisoirement à cette concertation), et l'idée d'une organisation, sinon rationnelle, du moins raisonnable, des marchés des grandes matières premières. Comme l'a dit Claude Cheysson : « Il serait abominable que, prenant tout d'un coup conscience de l'ampleur du problème des matières premières, nous ne soyons prêts à le traiter qu'avec les pays qui sont en mesure de nous étrangler ».

Plus profondément, la pénurie voulue de pétrole qui a été infligée à l'Occident et la crainte de voir cette pénurie s'aggraver dramatiquement, ont constitué l'anticipation artificielle d'un événement après tout naturel, qui est la raréfaction à terme des quantités disponibles de certaines matières premières. Du coup, est fortement restaurée dans les esprits la notion de ressource naturelle, limitée, précieuse, dont il convient d'aménager sagement la consommation. Depuis plus d'un siècle, le courant industrialiste nous persuade que l'activité et le génie de l'homme sont l'élément dominant, et que tout le reste nous sera donné par surcroît. Et sous l'empire de cette philosophie très anthropocentrique, nous agissons comme si les ressources naturelles étaient un donné certain, inépuisable, et donc secondaire, qu'on pourrait impunément mettre en coupe réglée ou même à sac. Voici réparaître aujourd'hui le concept physiocratique de nature, le sentiment que la nature est un bien positif, fondamental, d'où nous vient la richesse et qu'il faut respecter et ménager. Depuis quelques années, tout porte l'Occident à retrouver cette idée-force de nature. Le mouvement « hippie », le zégisme (« zero growth ») sont des expressions imparfaites mais significatives de cette tendance. Le mouvement écologiste s'inscrit dans le même mouvement. Le drame pétrolier de l'automne 73 qui a failli — prenant nos penseurs au mot — réaliser bon gré mal gré les conditions du « zero growth », l'envol incroyable du prix de certaines matières premières, la situation alimentaire dramatiquement tendue de la planète, sont venus apporter, dans le même sens, des éléments considérables de réflexion, en réaction contre l'ivresse industrialiste et la civilisation du gaspillage. L'homme incline aujourd'hui à traiter la nature avec plus de déférence, et cela aussi — revenons au Tiers Monde pour finir — peut modifier la relation de l'Occident au monde sous-industrialisé, ce dernier apparaissant à la fois comme précieuse réserve de ressources naturelles, mais aussi comme monde riche en espaces inviolés, en beauté impolluée, en virginité écologique.

Ces derniers éléments, il n'est pas dit qu'à terme ils ne seront pas pour le Tiers Monde des atouts encore plus importants — même en termes économiques — que ses réserves de matières premières elles-mêmes.

Pierre MOUSSA ■

*Conférence à la Chambre de Commerce
et d'Industrie française de Bruxelles,
le 28 mai 1974.*

Les nouvelles tendances du Parlement français

par Pierre Avril

L'HISTOIRE nous apprend que le moment critique de l'évolution d'un régime est celui où il relâche les contraintes qui ont été nécessaires à son établissement. C'est particulièrement le cas des régimes qui ont mis l'accent sur l'autorité de l'exécutif, comme l'a fait la V^e République, afin de réagir contre la faiblesse et l'instabilité antérieures. Depuis la fin de l'épreuve coloniale qui avait provoqué le retour du général de Gaulle en 1958, on s'est demandé à plusieurs reprises si le moment n'était pas venu d'assouplir le fonctionnement des institutions, et notamment de restituer au Parlement davantage d'initiative, de lui assurer une influence moins dérisoire, bref de mettre un terme à la « punition » qui lui avait été infligée en châtiment de ses excès passés. En 1962 avec la fin de la guerre d'Algérie, puis au moment des élections « paisibles » de 1967, après le départ du général en 1969, et à nouveau en 1974 avec le remplacement de son successeur, Georges Pompidou, par Valéry Gis-

card d'Estaing, la question s'est trouvée posée. Jusqu'à présent, une espèce de fatalité a semblé contrecarrer l'espoir d'un meilleur équilibre. La raison en est simple : il est relativement facile au vainqueur d'une consultation politique d'étendre son pouvoir à la faveur de son succès ; en revanche, la recherche d'un aménagement plus libéral de l'autorité suppose que celui qui en bénéficie consente à une auto-limitation de ses prérogatives, ce qu'il admet rarement sans y être contraint — et l'accepterait-il que le problème ne serait encore qu'à moitié résolu, car il faut que la minorité entre dans le jeu et contribue pour sa part à l'établissement des nouvelles pratiques, alors qu'elle est tentée de ne voir dans de telles concessions qu'un aveu de faiblesse, à moins d'y suspecter un piège qui la lie davantage... C'est donc de manière très empirique et très prudente qu'une évolution de ce genre peut se développer.

Depuis 1973, il semble cependant qu'un changement se soit dessiné. Il tient à deux groupes de facteurs.

D'abord une redistribution des forces sur le plan parlementaire à la suite des élections législatives de mars 1973, qui ont assuré à la minorité une place plus importante : physiquement plus présente, elle est mieux en mesure de se faire entendre. Ensuite l'allègement de la tutelle que le Président de la République faisait peser, à travers la discipline de la majorité, sur l'activité de l'Assemblée nationale. La maladie de Georges Pompidou et l'autorité incertaine de son Premier ministre, M. Pierre Messmer, laissaient les coudées plus franches aux députés des groupes de la majorité ; ils ne firent pas nécessairement le meilleur usage de leur nouvelle autonomie, mais il est certain que le Parlement a progressivement cessé d'être la machine à enregistrer qu'il était auparavant : on a commencé à discuter. Quant à M. Giscard d'Estaing, il n'appartient pas au parti dominant de la majorité ; l'U.D.R. ne se sent pas fondamentalement solidaire du nouveau Président de la République comme elle l'était de ses deux prédécesseurs. Lui-même n'a d'ailleurs jamais caché que ses préférences allaient en faveur d'un régime plus « présidentiel » dans lequel un dialogue entre l'exécutif et la représentation nationale se substituerait à la subordination de la seconde au premier qui caractérisait jusque là la V^e République. Sa philosophie libérale l'a incité à encourager une certaine détente dans les rapports des pouvoirs entre eux, comme dans les rapports entre les gouvernants et la minorité.

L'ensemble de ces facteurs a incontestablement modifié la description du Parlement que l'on avait présentée en 1972 (1), mais la transformation est loin d'être achevée et bien des obstacles en freinent le développement.

— I —

LA LIBERALISATION DU FONCTIONNEMENT PARLEMENTAIRE

Les innovations les plus notables qui se sont manifestées dans le fonctionnement du Parlement concernent essentiellement l'Assemblée nationale (on dira cependant un mot du Sénat), et plus particulièrement la situation de la minorité.

Depuis qu'une majorité définie par son allégeance au Président de la République s'était affirmée à la fin de 1962, elle contrôlait absolument toutes les activités de l'Assemblée et disposait seule de la marge de liberté que l'emprise gouvernementale laissait subsister : la minorité n'obtenait que ce que la majorité voulait bien lui accorder, c'est-à-dire presque rien. En dehors de la répartition du temps de parole en séances (établie en fonction de l'effectif des groupes lorsque les débats sont organisés par la conférence des présidents), en dehors d'une représentation au Bureau de l'Assemblée

et d'une répartition proportionnelle de ses élus au sein des commissions permanentes, la minorité se trouvait soumise au bon vouloir de la majorité ; elle assistait en spectatrice plus qu'elle ne participait aux activités de l'Assemblée nationale.

C'est cela qui a d'abord changé. Au printemps de 1973, il a été décidé, pour la première fois depuis 1964, que des rapports de la commission des finances sur le projet de budget seraient attribués à des députés de l'opposition. Leur désignation comme rapporteurs permet à ces députés d'exercer un contrôle plus actif, notamment en adressant aux administrations dont ils examinent les crédits des questionnaires auxquels elles sont tenues de répondre... Puis, l'année suivante, on a admis le principe de la représentation proportionnelle des groupes dans les bureaux des commissions permanentes alors que ces postes étaient jusque là monopolisés par la majorité qui contrôlait par conséquent l'activité des commissions. De même, des députés de l'opposition ont plus libéralement été désignés pour représenter le Parlement dans un certain nombre d'organisations extérieures. C'est ainsi que pour la première fois depuis le début de la V^e République, l'Assemblée a élu des communistes pour siéger au Parlement européen.

L'U.D.R. a d'abord accueilli avec répugnance cette libéralisation qui rompait avec les pratiques antérieures, mais elle s'y est résignée et elle l'a parfois favorisée ensuite, parce qu'elle rejoignait ses préoccupations. L'entrée des centristes de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber dans la majorité après l'élection de M. Giscard d'Estaing et la nomination de plusieurs d'entre eux au Gouvernement a en effet ébranlé la solidarité entre les gaullistes et l'exécutif ; les députés U.D.R. n'étaient pas mécontents de confier à des opposants les rapports budgétaires concernant les services des nouveaux ministres afin d'embarrasser ceux-ci, comme il leur plaisait de faire sentir au Gouvernement les inconvénients qu'il y avait pour lui à ne plus disposer d'interlocuteurs aussi compréhensifs et disciplinés.

De son côté, M. Valéry Giscard d'Estaing a apporté une contribution personnelle à la libéralisation de l'Assemblée. Dans son premier message au Parlement, il a suggéré de rendre plus vivante la séance hebdomadaire consacrée aux questions orales des députés en réservant une heure chaque mercredi à des questions impromptues, déposées juste avant l'ouverture de la séance ; les ministres y répondraient personnellement, et l'heure prévue devrait être partagée en deux parties égales, l'une pour les questions de la majorité, l'autre pour celles de la minorité. Jusque là, en effet, les tentatives pour améliorer le système des questions orales avaient échoué parce que les ministres interrogés étaient souvent absents et se faisaient remplacer par un secrétaire d'Etat qui lisait à leur place la réponse préparée par les services, ce qui ne favorisait guère le dialogue. D'autre part, la conférence des présidents, dominée par la majorité et docile aux désirs du Gouvernement, écartait souvent de l'ordre du jour les ques-

(1) Cette étude est la postface écrite en février 1975 par notre collaborateur Pierre Avril pour l'édition italienne de son livre « Les Français et le Parlement » (Casterman 1972).

tions les plus actuelles et les plus embarrassantes de l'opposition. Sur ces deux points, la nouvelle procédure a constitué un progrès incontestable. Il est à remarquer qu'elle a été organisée empiriquement, c'est-à-dire sans modification des textes : les membres du Gouvernement se sont pliés à la directive présidentielle et le Bureau a appliqué la nouvelle règle de partage suggérée par M. Giscard d'Estaing sans qu'il soit nécessaire de réviser le Règlement de l'Assemblée.

Les questions concernent les ministres. C'est à eux que les parlementaires s'adressent pour obtenir des informations sur les affaires relevant de leur département, mais en dehors des questionnaires budgétaires, ils n'ont pas d'accès direct aux sources de ces informations. En régime parlementaire classique, le Parlement est placé dans la situation, décrite il y a quarante ans par Joseph-Barthélémy, « d'aveugle constitutionnel qui ne peut voir que par les yeux du Gouvernement ». Il est en effet « condamné à ne connaître que ce que le Gouvernement voudrait bien lui communiquer et lui doser... ». Avec l'effacement de la responsabilité parlementaire du Gouvernement sous la V^e République et l'indépendance de l'Administration qui en est résultée, la conséquence a été que l'appareil de l'Etat se trouvait soustrait à tout contrôle extérieur. Il existait bien une solution avec les commissions d'enquête et de contrôle, mais le Gouvernement y était hostile parce qu'il estimait que ces organismes risquaient d'empiéter sur ses prérogatives et de conduire à la confusion des pouvoirs. C'était plutôt l'inverse qui était vrai. Là encore, le déblocage s'est effectué empiriquement. Plus indépendant, le Sénat avait constitué plusieurs commissions de contrôle sur le fonctionnement de divers services publics lorsqu'éclata en 1970 le scandale des abattoirs de La Villette qui avaient coûté des sommes fantastiques et qui se révélaient inutilisables. L'opposition demanda à l'Assemblée de créer une commission d'enquête sur cette affaire, mais la majorité qui ne voulait pas gêner le Gouvernement, rejeta cette proposition. Le Sénat la reprit alors et le rapport de la commission eut un certain retentissement. L'expérience incita les députés à secouer un peu la tutelle du Gouvernement l'année suivante ; ceux de la majorité firent valoir qu'on laissait ainsi au Sénat le bénéfice moral d'enquête sur des sujets d'actualité, tandis que l'Assemblée semblait vouloir étouffer les scandales. Une seconde commission d'enquête sur les affaires immobilières, réclamée par l'opposition fut alors constituée au Palais-Bourbon en dépit des vives réticences du Président de la République. Avec l'élection de M. Giscard d'Estaing, l'obstacle disparut et cinq commissions d'enquête ont vu le jour depuis l'été 1974, dont une sur les agissements des sociétés pétrolières dont le rapport fut immédiatement repris et publié par un éditeur privé. La preuve est faite que le Parlement peut intéresser l'opinion lorsqu'il sort de sa routine et se penche sur des questions d'actualité. Il apporte alors une contribution irremplaçable au débat public.

C'est encore le Sénat qui a pris une initiative intéressante concernant le contrôle des mesures d'application des lois. Ces mesures relèvent de la compétence

du Gouvernement et on sait que leur publication tarde parfois fort longtemps : en attendant, les textes législatifs votés par le Parlement et à l'application desquels elles sont nécessaires, sont paralysés. L'Administration peut ainsi procéder à la quasi-annulation des dispositions législatives qui ne lui conviennent pas. Le Sénat a décidé de se pencher sur ces pratiques en confiant aux présidents des commissions permanentes le soin de suivre les lois qu'elles ont eu à rapporter et de tenir le bilan des retards du Gouvernement. En décembre 1974, la commission des affaires culturelles a pu ainsi constater que les textes d'application de trois lois de 1971 n'avaient pas encore été publiés...

Toutes ces innovations ont pour caractère commun d'interpréter libéralement les dispositions de la Constitution et du Règlement des Assemblées, elles n'en impliquent pas la révision formelle. Il a suffi que les principaux acteurs soient convenus de les appliquer dans un esprit différent de celui qui avait prévalu jusque là pour que le climat parlementaire soit assez sensiblement modifié. Mais ce traitement empirique, s'il est généralement préférable aux réformes opérées par amendement des textes, n'est pas toujours possible ; il y a des cas où l'interprétation la plus ingénieuse est impuissante à faire dire à une disposition ce qu'elle ne signifie manifestement pas. Seule sa révision permet alors d'atteindre ce but.

Exemple : le Conseil constitutionnel est compétent pour apprécier la conformité des lois à la Constitution, mais il ne pouvait être saisi à cet effet que par le Président de la République, le Premier ministre, ou par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Or il était prévisible que trois de ces autorités ne seraient pas incitées à déclencher la procédure de contrôle visant les lois que le Parlement venait d'adopter (le Conseil ne peut être saisi qu'avant leur promulgation, c'est-à-dire avant leur entrée en vigueur) : le Président de la République et le Premier ministre parce que l'exécutif dirige le processus législatif et peut donc écarter les dispositions auxquelles il est hostile (2) ; le président de l'Assemblée, parce qu'il est à la fois l'homme du pouvoir et l'homme de la majorité et qu'on imagine mal qu'il cherche à faire désavouer une loi votée par cette majorité. Il ne reste donc que le président du Sénat, qui puisse intervenir, lorsque la seconde Chambre s'est opposée à un projet et que le Gouvernement a demandé à l'Assemblée nationale de mettre un terme à la procédure bicamérale en tranchant définitivement. C'est la seule hypothèse, d'ailleurs vérifiée par l'expérience, dans laquelle le contrôle de la constitutionnalité des lois revête un caractère protecteur à l'égard des initiatives du pouvoir. Mais elle suppose un désaccord entre le Sénat et la majorité de l'Assemblée et présente donc

(2) En pratique, le recours au Conseil constitutionnel ne lui sert qu'à réparer les négligences ou à corriger les fausses manœuvres d'un ministre pendant la discussion parlementaire. C'est donc un procédé supplémentaire de surveillance du Parlement.

un caractère exceptionnel. Depuis longtemps on souhaitait que le droit de faire appel au Conseil constitutionnel soit reconnu à une minorité de parlementaires, précisément parce que les garanties inscrites dans la Constitution n'ont de sens que dans la mesure où elles s'imposent à la majorité. Pour cela une révision de la Constitution était nécessaire. M. Giscard d'Estaing a fait déposer par le Gouvernement un projet dans ce sens qui a abouti en octobre 1974 à la modification de l'article 61 en vertu de laquelle le Conseil constitutionnel peut être saisi par 60 députés ou 60 sénateurs.

Cette révision représente une étape importante parce qu'elle signifie la reconnaissance juridique des droits de la minorité; celle-ci n'est plus seulement tolérée mais elle se voit attribuer une fonction positive au service du respect de la Constitution. L'ironie du sort a voulu que ce soit un groupe de députés appartenant à la majorité, battus lors du vote de la loi sur la libéralisation de l'avortement, qui inaugure pour la première fois la saisine ouverte par l'article 61 et utilise ainsi une disposition libérale à l'égard de laquelle ils étaient plutôt réticents!

En revanche l'autre réforme constitutionnelle que le Gouvernement proposait à la demande du Président de la République s'est heurtée à l'hostilité de l'Assemblée et a dû être abandonnée. Il s'agissait de l'aménagement du système des suppléants par lesquels sont remplacés les parlementaires nommés au Gouvernement: on sait qu'ils doivent alors démissionner de leur mandat, de telle sorte qu'ils ne retrouvent pas leur siège lorsqu'ils cessent d'appartenir au ministère. C'est une situation désagréable dont ils ne peuvent sortir qu'en persuadant leur suppléant de démissionner, et de provoquer ainsi une élection partielle à laquelle ils se représentent pour récupérer leur mandat. Mais les suppléants qui siègent à leur place ne sont pas toujours disposés à la leur céder et, s'ils acceptent, l'ancien ministre n'est pas sûr d'être réélu: sur les 26 anciens parlementaires qui appartenaient aux derniers Gouvernements Messmer et qui ne figuraient plus dans celui de M. Jacques Chirac constitué en mai 1974, il n'y en eut que six qui parvinrent à convaincre leur suppléant de démissionner, et deux d'entre eux furent battus le 6 octobre 1974. Aussi est-on souvent obligé d'accorder des « compensations » aux anciens ministres en chômage en les nommant à des fonctions publiques ou para-publiques, mais cette solution est évidemment choquante, et elle n'est pas toujours praticable. Il n'est donc pas facile de permettre aux parlementaires de participer à l'expérience gouvernementale parce que leur renouvellement pose le problème de leur reconversion ultérieure. C'est pourquoi M. Giscard d'Estaing avait suggéré que les ministres ou les secrétaires d'Etat qui quitteraient le Gouvernement puissent retrouver leur siège de parlementaire au bout de six mois. Mais ce projet n'enchantait pas les suppléants dont il rendait la situation encore

plus précaire (3) et, surtout, il déplaisait aux gaullistes intégristes qui y voyaient une « trahison » des principes de la Constitution de 1958; comme l'opposition était ravie d'embarrasser le Président de la République en se joignant aux députés de la majorité hostiles à son projet, celui-ci n'obtint pas la majorité qualifiée des 3/5 qui était nécessaire pour que la révision fût adoptée.

L'idée de M. Giscard d'Estaing n'était d'ailleurs pas tout à fait nouvelle, Georges Pompidou y ayant lui-même pensé en 1969 après son élection à la présidence de la République, mais il y avait bientôt renoncé pour les mêmes raisons. On s'était alors rabattu à partir de 1972 sur la formule des « parlementaires en mission » qui sont nommés pour une durée n'excédant pas six mois auprès d'un membre du Gouvernement pour étudier une question particulière, préparer une réforme, etc. Après l'échec de son projet de révision, le Gouvernement Chirac a largement utilisé ce procédé puisqu'il a désigné 18 parlementaires en mission, chargés d'animer les « comités d'usagers » établis auprès des différents ministères. Le souci de favoriser le dialogue entre l'administration et ses interlocuteurs privés auquel répondaient ces comités est sans doute louable, mais le recours à des parlementaires en mission pour en diriger l'activité est équivoque car il implique une confusion des responsabilités et des rôles. Il s'agit en effet d'organismes consultatifs que l'administration s'adjoint; les parlementaires qui les animent continuent à remplir leur mandat en siégeant à leur commission: ils risquent de devenir en quelque sorte les auxiliaires des services auprès desquels ils sont en mission et dont ils reçoivent bureau et facilités matérielles sans se trouver investis d'une véritable autorité. On peut craindre que leur indépendance n'en souffre et que le contrôle sur l'administration n'en soit pas amélioré.

Les rapports entre l'exécutif et la représentation nationale restent donc peu satisfaisants. La raison fondamentale en est la conception impérieuse, mais artificielle, selon laquelle l'Etat détient le monopole de l'intérêt général et doit être préservé en conséquence de la contamination des intérêts particuliers. Comme le Parlement est l'interprète naturel de la société dont émanent ces intérêts, il faut à la fois neutraliser son influence sur l'exécutif (par exemple en obligeant les élus à démissionner pour être ministres) mais aussi favoriser la domination de l'exécutif sur les assemblées. C'est ce schéma asymétrique qui est à la base du déséquilibre dont souffre la V^e République. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui ne partage pas la philosophie jacobine et autoritaire du gaullisme, semble avoir pour ambition de transformer la vie publique en lui donnant un style plus libéral d'inspiration anglo-saxonne, c'est-à-dire fondé sur la confrontation et le compromis raisonnable. Mais ce dessein présente la faiblesse inhérente au libéralisme lui-même, qui est de ne pouvoir s'imposer: pour réussir, il a besoin d'être accepté et pratiqué par les autres puisqu'il repose sur leur libre participation. C'est à ce propos que la libéralisation parlementaire rencontre ses limites.

(3) Les suppléants qui ont remplacé un député nommé au Gouvernement ne peuvent être candidats contre lui s'il se représente lors des élections suivantes.

LES OBSTACLES A LA LIBERALISATION

Le dessein de M. Giscard d'Estaing est particulièrement vulnérable en raison du caractère hybride de la V^e République qui combine les aspects parlementaires (la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale) et les aspects présidentiels (l'exécutif procède du Chef de l'Etat qui en est le leader reconnu). La prépondérance présidentielle ne résulte pas des dispositions inscrites dans la Constitution, elle est la conquête remportée à la suite d'une série d'affrontements politiques dont le général de Gaulle est sorti vainqueur. Pour imposer sa volonté, qui était que tout pouvoir émanât de lui seul, il a plié les règles constitutionnelles et les a fait servir à ce but en jouant de leur ambiguïté même. Son échec au référendum de 1969 qui l'a amené à quitter la présidence n'a pas remis en cause cet héritage et Georges Pompidou, après lui, a maintenu l'essentiel de ce système quasi-monarchique.

Soucieux de le faire évoluer vers une formule plus équilibrée, M. Giscard d'Estaing estime que le régime français doit s'inspirer du modèle des Etats-Unis où le Président et le Congrès, pareillement issus du suffrage universel, coopèrent en poursuivant leur dialogue sur un pied de relative égalité. Il s'agit à ses yeux d'un modèle de comportement, non d'une imitation institutionnelle de la séparation stricte des pouvoirs : sous réserve d'aménagements partiels comme ceux qui ont été évoqués plus haut, on conserve donc les structures existantes (4) puisque ce qui importe ce sont les pratiques, pas les textes. Mais le statu quo juridique implique des servitudes qui contrarient le dessein présidentiel. Renoncer à la subordination d'une Assemblée qui dispose toujours du droit de renverser le Gouvernement comporte de tels aléas qu'une démarche prudente se révèle nécessaire si l'on ne veut pas prendre le risque de déclencher une nouvelle crise de régime. Mais les aléas constitutionnels ne sont pas les seuls.

Du point de vue des comportements, le principe de la séparation des pouvoirs qui caractérise le modèle présidentiel évoque l'idée d'une espèce de division du travail entre l'exécutif et le législatif. Chacun doit apporter sa contribution et tenir compte de celle de son interlocuteur, c'est-à-dire reconnaître son autonomie et rechercher un ajustement réciproque des points de vue, sans prétendre dicter sa volonté. L'adaptation de la V^e République à ce schéma se heurte à deux catégories d'obstacles politiques : les uns tiennent à la structure et à la répartition des forces politiques, les autres aux caractères que présente la culture politique française aujourd'hui.

Pour que le Parlement fournisse sa contribution

(4) Il serait téméraire d'entreprendre une révision constitutionnelle supprimant la responsabilité parlementaire du Gouvernement, car on ignore quelles en seraient les conséquences (or le régime marche tel qu'il est...); de plus la révision serait politiquement impossible à réaliser, ni les gaullistes ni la gauche n'étant disposés à s'y rallier.

positive au fonctionnement du régime, il doit refléter dans sa composition les opinions et les intérêts existant au sein de la société : les initiatives qu'il prend, les votes qu'il émet, tirent leur signification de cette représentation fidèle. Lorsque le Parlement est contrôlé par une majorité inconditionnellement soumise ou inconditionnellement hostile aux propositions présidentielles, cette fonction risque d'être paralysée. La première hypothèse est celle qui correspond à la pratique de la V^e République ; le Parlement enregistre automatiquement (ou à peu près) les décisions émanant de l'autorité présidentielle dont relevait sa majorité ; la seconde hypothèse est celle qui se réaliserait si l'opposition de gauche remportait les élections législatives. Dans un cas la collaboration est rendue stérile par l'abaissement d'un interlocuteur, dans l'autre elle devient impraticable par suite de son refus. Par conséquent, si l'on souhaite faire vivre le modèle d'inspiration présidentielle, il est préférable que la frontière entre la majorité et l'opposition ne soit pas exagérément rigide. Plus précisément, ce modèle suppose l'existence d'un centre assez important pour amortir l'affrontement entre les forces antagonistes et, éventuellement, relayer les défections qui peuvent se produire au sein de la majorité soutenant le Président de la République (en évitant à celui-ci de dépendre alors entièrement de l'opposition). Une telle pratique a été définie par le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, comme celle des « majorités d'idées », c'est-à-dire de majorités qui se déterminent non en fonction des appartenances mais en fonction des projets et de l'appréciation que porte sur eux chaque député.

Or le système politique français est aujourd'hui caractérisé par la bipolarisation. Elle résulte des mécanismes majoritaires que les gaullistes ont su utiliser pour vaincre leurs adversaires divisés ; avec un certain retard leur exemple a été suivi par la gauche qui a réalisé à son tour son unité. La bipolarisation a apporté une simplification appréciable dans la vie politique, mais on peut se demander si elle ne provoque pas désormais une rigidité dangereuse. D'abord parce que les deux camps sont mobilisés en permanence l'un contre l'autre ; ensuite parce que le centrisme, qui refusait cette bipolarisation, s'est trouvé écrasé entre les deux blocs et a été contraint de s'intégrer progressivement à la majorité.

Dès lors, la marge de liberté de M. Giscard d'Estaing est d'autant plus étroite qu'il n'appartient pas à l'U.D.R. dont il a battu le candidat (M. Chaban-Delmas) en mai 1974. L'U.D.R. ne dissimule pas la frustration que provoque chez elle la perte de l'Elysée par les gaullistes, ni la méfiance que lui inspire le « changement » préconisé par le Président de la République. Elle est donc tentée de faire sentir à M. Giscard d'Estaing qu'il a besoin d'elle parce qu'elle demeure la pierre angulaire du parlementarisme majoritaire de la V^e République : elle continue à dominer l'Assemblée nationale, même si elle ne détient plus la majorité absolue, et elle constitue la seule structure de masse organisée au sein de la majorité présidentielle qu'elle a ralliée au second

tour de l'élection de mai 1974. A moins d'affronter l'épreuve de force entre l'U.D.R. et lui, et de prendre le risque de disloquer la majorité en ouvrant ainsi la victoire à la gauche sur le terrain parlementaire, le Président de la République se trouve contraint de composer avec le parti gaulliste. Ses députés disposent d'une sorte de pouvoir de veto, ainsi qu'ils en ont administré la preuve lors du débat sur la révision du régime des suppléants ; en revanche, leur discipline assure un soutien massif à la politique présidentielle, pour autant qu'elle ne s'écarte pas de leurs convictions, ou de leurs préjugés. Bref, le Président de la République est un peu le prisonnier de cet allié encombrant et considérable qui ne cesse de le surveiller. Entre eux, le rôle du Premier ministre est de servir d'intermédiaire, mais il est clair que le renforcement de son autorité sur l'U.D.R., que M. Chirac poursuit avec acharnement, le rend plus indépendant du Président et réduit encore la marge de liberté de ce dernier. Si elle devait se confirmer, cette situation jouerait dans le sens de la fermeture aussi bien sur le plan de la politique gouvernementale que sur celui du fonctionnement de l'Assemblée.

A ces facteurs structurels résultant de la bipolarisation viennent s'ajouter des considérations qui tiennent à la culture politique et plus particulièrement aux modèles de conduite dominant ce qu'après Mosca on appelle la « classe politique ». Ces modèles relèvent de deux types bien distincts qui correspondent en gros à la conduite majoritaire et à celle de l'opposition.

Pour la majorité, les règles qui inspirent son comportement sont issues de l'expérience des premières années de la V^e République. Elles découlent de la bipolarisation, c'est-à-dire de la reconnaissance d'un clivage infranchissable séparant ceux qui sont à l'intérieur du camp majoritaire, et les autres, qui sont des ennemis. L'épreuve décisive à cet égard a été constituée par l'affrontement de 1962 lorsque l'Assemblée, ayant voté la censure contre le Gouvernement Pompidou pour condamner le projet de référendum instituant l'élection du Président de la République au suffrage universel, fut disoutte et que, face aux partisans du *non*, les soutiens inconditionnels du général de Gaulle gagnèrent les élections. Depuis lors c'est une loi non écrite que la majorité parlementaire est déterminée une fois pour toutes par les résultats des élections législatives et qu'elle doit demeurer inchangée jusqu'à la consultation suivante. Il n'est pas question de coopérer avec ceux que l'on a combattus pendant la campagne électorale qui a tracé la frontière entre « amis » et « ennemis ».

Les seules modifications au contenu de la majorité ainsi définie ont été apportées en 1969 puis en 1974 à l'occasion des élections présidentielles qui ont amené le ralliement en deux temps des centristes : d'abord les amis de MM. Duhamel et Fontanet, qui avaient soutenu Georges Pompidou, puis ceux de MM. Lecanuet et Servan-Schreiber, qui s'étaient rangés derrière M. Giscard d'Estaing. Sous réserve de ces élargissements exceptionnels, la majorité doit demeurer fermée : toute velléité d'atténuer la rigueur de ce clivage est soupçon-

née par l'U.D.R. comme une tentative de trahison de l'une des bases sur lesquelles repose la V^e République. Même si elle n'est pas ressentie avec une vigueur comparable par les associés républicains indépendants et centristes, cette disposition d'esprit de l'U.D.R. pèse sur le fonctionnement de l'Assemblée dont elle ne favorise évidemment pas l'assouplissement. A remettre en cause trop ouvertement le clivage dominant, on ébranle les fondements du comportement majoritaire et on risque de voir le régime basculer. Pourquoi ?

Parce que le Président de la République ne peut trouver de compensation du côté de l'opposition de gauche. Les modèles de référence qui continuent de dominer le comportement des communistes comme de la plupart des socialistes et des radicaux de gauche sont ceux de la souveraineté parlementaire. Même les députés de gauche qui ont admis l'existence d'un Président de la République élu au suffrage universel n'en persistent pas moins à être convaincus que c'est l'Assemblée nationale qui représente seule vraiment la nation et qu'elle doit en conséquence être souveraine : le pouvoir présidentiel, parce qu'il n'est pas responsable devant elle, constitue à leurs yeux une espèce d'usurpation. Ils ne voient pas la rénovation du Parlement du côté de l'exemple américain, mais ils l'attendent de la récupération par l'Assemblée de son rôle politique, c'est-à-dire de son influence sur le Gouvernement. Ce qu'ils veulent rétablir, c'est la responsabilité des ministres devant les députés, au détriment de l'autorité du Président de la République. Ils ne sont donc pas disposés à collaborer de manière pragmatique avec lui et repoussent le principe des « majorités d'idées », même lorsque les projets qui leur sont soumis rejoignent certaines propositions de leur programme. C'est ainsi, qu'en octobre 1973 ils se prononcèrent contre la réduction de la durée du mandat présidentiel que souhaitait Georges Pompidou, bien qu'elle figurât dans le Programme commun de la gauche ; on l'a vu encore l'année suivante lorsqu'ils votèrent contre l'élargissement à la minorité du droit de saisir le Conseil constitutionnel. L'opposition de gauche écarte les rencontres ponctuelles et les convergences momentanées : elle entend que tout débat débouche sur une remise en cause globale du pouvoir ; la logique de son action, symétrique en cela de la conception gaulliste, vise à affaiblir tout à la fois la majorité et le Président de la République.

Dans ces conditions, M. Giscard d'Estaing se trouve contraint à une sorte de « navigation à vue » dans la conduite de ses rapports avec le Parlement, puisqu'il est attaché à sa majorité et ne peut compter sur la compréhension de l'opposition. D'un côté il proclame sa conviction, selon laquelle il est « naturel que le Parlement puisse exercer d'une manière croissante ses propres prérogatives », ce qui implique que l'on puisse « ça et là, accepter qu'un texte ou une proposition que nous faisons soit rejeté ou écarté par le Parlement ». Mais d'un autre côté, il se félicitait au cours de la même conférence de presse du 24 octobre 1974, de ce que « chaque fois qu'il y a un grand problème, qu'il vient un grand débat, un grand texte, la majorité présiden-

tielle est conforme à ce qu'elle était au lendemain de l'élection présidentielle, c'est-à-dire qu'elle comporte l'ensemble de ceux qui font partie des formations politiques qui ont soutenu ma candidature au deuxième tour ».

Il existe par conséquent une limite à l'assouplissement souhaitable des contraintes majoritaires et à la liberté parlementaire. Cette limite, ce sont les grands problèmes, les grands débats et les grands textes pour lesquels « ce qui compte, ce sont les votes ». L'analyse du Président de la République tend ainsi à dégager de manière pragmatique ce que l'on pourrait appeler une nouvelle « déontologie majoritaire ». Il n'est plus question d'attendre de la majorité une soumission absolue mais seulement une discipline relative dont le critère est constitué par l'importance du débat. Cela vise évidemment la censure, mais aussi, par exemple, la loi de finances. Les autres textes et les autres débats sont l'affaire du Premier ministre et du Gouvernement qui devront s'accommoder des réactions parlementaires.

Il y a cependant une catégorie particulière de débats qui n'entrent ni dans la catégorie de la discipline majoritaire ni dans celle de la libre expression parlementaire. Ce sont ceux qui traitent de questions sur lesquelles le Président de la République a pris position sans pour autant que la solidarité majoritaire ait normalement à jouer, parce qu'il s'agit de problèmes de société plus que d'options politiques au sens étroit. L'exemple en est fourni par la loi sur la libéralisation de l'avortement dont le projet avait été préparé à l'Élysée sous la direction du Président, comme M. Giscard d'Estaing l'expliqua à la télévision à la veille même de l'ouverture de la discussion à l'Assemblée. En raison de la nature de ce texte, la liberté de vote était admise au sein de la majorité, mais l'autorité présidentielle se trouvait évidemment en cause. Dans un pareil cas, le Président de la République ne peut surmonter les servitudes de la bipolarisation et les réticences internes de sa majorité (qu'il ne peut contraindre) qu'en prenant appui sur l'opinion publique. Il attend de la pression de celle-ci, soit qu'elle dissuade certains membres de la majorité de s'opposer trop ouvertement à ses initiatives, soit qu'elle incite l'opposition à les soutenir malgré tout. Pour la loi sur l'avortement, c'est la seconde hypothèse qui s'est présentée, puisque le texte a été adopté grâce aux voix de la gauche : on s'est trouvé, exceptionnellement mais spectaculairement, en présence d'une « majorité d'idées ».

— III —

POUR UN CORRECTIF PROPORTIONNEL AU SYSTEME MAJORITAIRE

Disposant d'un exécutif fort, légitime et stable, le système politique français a désormais surtout besoin d'une représentation qui soit également légitime, c'est-à-dire authentique. Il ne faut pas qu'elle s'oppose systématiquement au Président de la République parce que le régime se trouverait alors paralysé, mais il n'est pas non plus souhaitable qu'elle soit enfermée dans un cadre bipolaire trop rigide. La société française peut

et doit se contraindre à un choix bipolaire pour désigner le Chef de l'Etat (au second tour de l'élection présidentielle, seuls les deux candidats arrivés en tête du premier tour peuvent se présenter, ce qui assure que le Président est élu à la majorité absolue). Mais elle ne saurait sans malaise voir sa représentation figée en deux blocs permanents et irréductiblement opposés. Quelque opinion que l'on ait sur le fond, l'exemple de la loi sur l'avortement a valeur de symbole, dans la mesure où la législation, comme d'ailleurs le contrôle de l'Administration, doit refléter les courants dominants de l'opinion et exprimer l'influence de la société sur le pouvoir. La loi, comme l'Etat lui-même, est la chose de tous. S'il existe sur un problème un partage de l'opinion qui ne coïncide pas avec la répartition des forces parlementaires et enjambe le clivage entre la majorité et l'opposition, on ne voit pas au nom de quel principe on imposerait au pays la camisole de force majoritaire. Qu'est-ce qu'un régime représentatif, sinon celui dans lequel les autorités investies de la mission de gouverner sont quotidiennement influencées par les interprètes de l'opinion ? Le recours à la majorité pour désigner les gouvernants est nécessaire, parce qu'il faut bien choisir, mais la démocratie n'est pas un régime où la moitié organisée du pays telle qu'elle s'exprime le jour du scrutin, impose ensuite en permanence sa volonté à l'autre moitié.

C'est pour cette raison que des voix de plus en plus nombreuses suggèrent d'introduire une certaine dose de proportionnalité dans l'actuel système majoritaire, en s'inspirant par exemple du mode de scrutin appliqué en République fédérale allemande. Il s'agirait seulement d'un correctif proportionnel, mais qui présenterait d'abord l'avantage de donner une Assemblée plus fidèlement représentative du pays en permettant l'expression institutionnelle des minorités. Par un curieux paradoxe, ces minorités se font plus facilement entendre à l'occasion de l'élection présidentielle (il y a eu douze candidats en 1974 !) que par l'intermédiaire du Parlement, alors que c'est logiquement le contraire qui devrait se produire. Le correctif proportionnel offrirait en outre un double intérêt. D'une part, il libérerait un certain nombre de députés des sujétions très contraignantes du scrutin uninominal qui les enferme dans les préoccupations étroites de leur circonscription ; il favoriserait par conséquent l'apparition d'un personnel politique national qui se consacrerait davantage aux affaires d'intérêt national au lieu de les abandonner à l'Administration. D'autre part, il permettrait la survie d'un centre qui ne serait pas absolument lié à l'une des coalitions antagonistes et qui assurerait ainsi le minimum de flexibilité qui paraît nécessaire à un meilleur fonctionnement du Parlement. En amortissant les antagonismes partisans et en faisant pour une part (mais qui peut être décisive) dépendre les votes des convictions et des jugements individuels, ce pourrait être un facteur important pour restituer à l'Assemblée un peu de la capacité d'initiative et d'imagination qui lui fait si fâcheusement défaut encore aujourd'hui.

Pierre AVRIL ■

Littérature et Politique

interview de Jean-Marie Domenach

Q. — Quel est selon vous le rapport entre littérature et politique ? Entre l'art pour l'art et l'« engagement » ? Jusqu'à quel point la littérature est-elle valable en elle-même ou, comme disent les gauchistes, a-t-elle une valeur seulement dans la mesure où elle est orientée vers le changement social ?

R. — Donner à la littérature un but politique est une invention de propagandiste. Certes, il existe une littérature politique (les discours de Cicéron ou ceux de Saint-Just par exemple), parce que la littérature peut et doit tout exprimer, y compris la lutte pour le pouvoir. Personnellement, j'aime beaucoup les romans à contenu politique, mais ils sont les plus difficiles à réussir. Voyez Malraux : ses romans d'avant-guerre, qui sont un chef-d'œuvre de la littérature politique, il ne les a pas écrits pour un but directement politique, mais pour traduire une expérience humaine et pour éterniser des héros. Lorsque la politique commande le destin des hommes, la grande littérature devient naturellement politique. C'est actuellement le cas de Solje-

nitsyne. Mais ni Soljenitsyne ni Malraux n'écrivent pour obtenir un changement politique ou social. Ils écrivent pour témoigner de l'homme, de sa liberté, de sa grandeur, contre ce qui l'écrase. Et par là, leur littérature est une littérature politique. Malraux a éveillé la conscience de milliers d'hommes. Soljenitsyne a fait trembler la dictature soviétique. Mais le réalisme socialiste n'a produit que des platitudes.

Q. — Etes-vous d'accord avec Lukács lorsqu'il affirme que le vrai roman est seulement celui historique, en donnant ainsi toute son importance à la dimension historique, au changement social, à la limite, à la création — aujourd'hui où l'on parle de certains côtés de fin de l'histoire (et donc de fin de la politique) ?

R. — Je ne comprends pas bien ce que veut dire Lukács. Tout roman est historique, parce qu'il est lié à une certaine époque. Quant au roman qui prétend retracer l'histoire de l'époque contemporaine, il est d'autant plus significatif qu'il ne se propose pas cons-

ciemment cette tâche. Prenons l'exemple de Flaubert, qui est probablement le plus grand romancier français : Flaubert était un artiste qui n'avait aucune conscience politique, et pourtant il a écrit, avec *L'éducation sentimentale*, un chef-d'œuvre qui a une valeur historique. Proust de même. Certes, il y a Balzac, qui s'est donné pour tâche la description sociale de son temps : œuvre admirable, mais Balzac avait de l'histoire une conception contraire à celle de Lukács.

On pourra parler de la fin de l'histoire que lorsqu'elle sera effectivement terminée. Les romanciers ne sont pas des historiens, il faut les laisser à la conscience immédiate de leur temps.

Q. — *Pourquoi un auteur comme Pirandello a-t-il écrit un théâtre « démocratique » tout en étant proche du fascisme ? Cette ambiguïté est-elle due au fait que la création peut être tout à fait indépendante de la vie quotidienne de son auteur ?*

R. — En effet, le grand créateur est souvent un homme ambigu et même contradictoire. Il m'est arrivé de penser que le génie déséquilibre : ce qu'on soutient dans une œuvre, on n'est pas toujours capable de le vivre. Il ne faut pas demander aux artistes ce que l'on demande aux saints et aux prophètes.

Q. — *Marx disait des romans de Balzac qu'ils représentaient efficacement l'homme de son temps. Comment se fait-il qu'aujourd'hui il n'y ait plus de roman de ce genre ? La pensée contemporaine de Heidegger à Foucault semble refléter ce que ce dernier appelle la fin de l'homme. Cela tient au développement des sciences humaines et à la difficulté de saisir une réalité plus complexe ? Mais n'y a-t-il pas aussi un certain retour à l'humanisme (Soljenitsyne) et une certaine irruption (mai 68) de l'histoire ? Vers où se dirigent la pensée et le roman contemporains ?*

R. — Il s'est produit dans le roman le même phénomène que j'ai analysé à propos du théâtre, dans mon livre *Le retour du tragique* (1) : l'irruption des masses, l'industrialisation, l'urbanisation, la démocratie ont détruit le « héros » et même le « caractère ». L'homme apparaît vulgaire, écrasé. Cette révolution, qui a commencé avec Kafka, aboutit à Beckett, Ionesco, Robbe-Grillet. On a aboli l'intrigue, les personnages, le décor... Mais il est très difficile d'intéresser le public à « quelqu'un » : à la limite, quelqu'un, ce n'est personne... Intuition de la littérature contemporaine, qui rejoint en effet le structuralisme, et généralement la découverte écrasante de nos déterminismes. Cependant, cette expérience n'est pas valable pour le monde entier. En outre, elle se prête mal à l'exploitation littéraire. Le « nouveau roman » français, qui l'a portée à l'extrême, n'a pas survécu. D'ailleurs l'homme n'a jamais cessé

d'exister. Il se cache seulement. Il refera bientôt parler de lui.

On ne peut rien tirer de positif de l'analyse indéfinie des fatalités qui nous oppriment. Toute révolte, toute décision, toute création engagent des valeurs, même si on n'ose pas les nommer. Je crois qu'après s'être aperçus que la nature était menacée de mort, les hommes de nos pays comprendront que la même menace pèse sur l'espèce humaine et sur la liberté de chacun. La philosophie reviendra à l'éthique et la littérature reparlera de l'homme. Si vraiment l'homme n'existe pas, pour qui écrirait-on, et qui écrirait ? Même l'auteur le plus désespéré, Samuel Beckett, le dit : « Il faut bien qu'il y ait quelque part quelqu'un qui écoute ». Articuler une phrase signifie déjà qu'il existe deux personnes.

Q. — *A quoi tient la crise du roman européen à la différence de celui latino-américain ?*

R. — Au fait que le productivisme a usé la terre et les hommes, il a déraciné la joie et l'amitié. L'idolâtrie de la « croissance » a desséché la plante la plus précieuse, qui est l'homme. Les Etats-Unis n'ont pas subi le même traumatisme parce qu'ils sont nés avec l'industrie. L'Amérique latine, qui est au seuil de l'industrialisation, a gardé encore une grande partie de ses ressources créatrices.

Q. — *Pourquoi les grands romans viennent-ils surtout de la Russie (XIX^e siècle) et de l'Amérique (XX^e siècle) ?*

R. — Peut-être parce que la Russie et l'Amérique sont des nations jeunes et vastes. L'Europe occidentale était à la dimension du XVI^e siècle ; et peut-être a-t-elle épuisé, pour quelque temps, sa vigueur créatrice. N'oublions pas non plus le choc sanglant des deux guerres mondiales. En ce qui concerne le XIX^e siècle il y a tout de même eu quelques très grands romanciers français, je ne citerai que Balzac mais il n'est pas seul... Et puis pour le XX^e siècle, n'oublions pas Proust et sa « Recherche du Temps Perdu » !

Q. — *Quel est le rôle de l'intellectuel aujourd'hui entre sa création et sa responsabilité dans la société ? Son rôle n'est-il pas celui de faire une critique permanente de la société, des formes de cristallisation du pouvoir et, en exprimant les exigences les plus profondes de la population — Gramsci disait que l'intellectuel devait être « organique » du peuple —, celui d'indiquer les nouvelles valeurs, de tracer les lignes d'une société où l'homme puisse se trouver chez soi, c'est-à-dire d'une utopie toujours à réinventer ?*

R. — Je continue de croire que le rôle majeur de l'intellectuel est de chercher et d'exprimer la vérité, en accord, autant qu'il est possible, avec le peuple, et, si c'est nécessaire, en désaccord avec le peuple. Je précise ce dernier point : trop d'intellectuels ont cru, après la guerre, qu'ils devaient servir le peuple, et,

(1) Ed. du Seuil.

pour cela, lui dire ce qui lui faisait plaisir (ce qu'ils imaginaient qui lui ferait plaisir), et taire ce qui pouvait le décourager. C'est pour cette raison respectable que tant d'intellectuels ont caché la vérité, ou même ont menti et se sont fait les propagandistes de l'oppression. Ainsi s'est rompue la vieille alliance, nouée par l'*Aufklärung*, entre l'intelligentsia et la vérité. Aujourd'hui, le peuple lui-même rejette ces « élites déshonorées » comme les appelait Albert Camus. Il ne faudrait pas que d'autres élites intellectuelles se déshonorent d'une autre manière en se faisant les instruments des déterminismes et des systèmes qui nous paralysent. Les puissances de l'argent, du pouvoir et de la technique ont suffisamment de serviteurs.

L'intellectuel ne doit pas se placer par principe dans une opposition abstraite et irresponsable. Mais il reste que l'Etat — quelle que soit sa couleur politique — tend à contrôler toutes les activités humaines : l'intellectuel doit se dresser contre cet impérialisme. Il doit aussi se dresser contre l'impérialisme technique, contre la logique du productivisme, au nom du peuple qu'on étouffe et au nom de la culture, qui n'appartient pas à l'univers du rendement. Je suis persuadé que nous ne trouverons le salut que dans une « nouvelle Renaissance », comme disait Emmanuel Mounier, c'est-à-dire dans une nouvelle alliance entre l'esprit et la nature. Il faut inverser notre logique, changer notre regard. Les artistes, les écrivains (les poètes surtout) et les hommes de culture peuvent nous montrer le chemin.

J'ajoute que dans nos sociétés où la force se cache volontiers derrière la démocratie, il y a des réalités précieuses qui ne sont pas représentées. Il s'agit du passé, et surtout de l'avenir. L'histoire, nos traditions, nos paysages sont livrés aux promoteurs et aux commerçants qui les détruisent pour en faire des biens de consommation. Il appartient aux intellectuels de parler pour le passé, qui est aussi une richesse du présent, et, plus encore, une promesse d'avenir. Car enfin, que léguerons-nous aux générations futures, si nous continuons à détruire les espèces animales et végétales, les forêts et les océans, et si nous remplaçons les monuments de l'architecture par des buildings glacés ? Les exploiters prélèvent une plus-value non seulement sur les travailleurs, mais sur la nature elle-même lorsqu'ils épuisent les ressources naturelles. C'est pourquoi les intellectuels doivent s'efforcer de représenter l'avenir en fonction des crimes et des dégâts du présent. L'utopie n'est pas qu'un rêve ; c'est aussi, et de plus en plus, la nécessité concrète de demain.

Q. — *Dans son rôle de critique sociale, la littérature ne peut pas ignorer les développements des sciences (humaines et naturelles), ni leur processus d'intégration dans la structure productive de la société. Ne croyez-vous pas que cette ignorance fait fortement défaut à notre intelligentsia ? D'autre part, l'écrivain n'a-t-il pas besoin d'une certaine naïveté ?*

R. — N'oublions pas que Freud a rencontré Œdipe grâce à Sophocle. La grande littérature en sait davan-

tage sur l'homme que les « sciences humaines » et aucun psychologue n'égalera jamais Dostoïevski. Cela ne doit pas être une raison d'ignorer les travaux contemporains : ils nous apportent, non pas une « science », mais une connaissance des mécanismes essentiels de l'individu et de la société. C'est même l'une des tâches principales des intellectuels (du moins le croyons-nous, à *Esprit*) que de relier des recherches souvent cloisonnées afin de les faire entrer dans une critique sociale et un projet de civilisation.

Q. — *Quelles sont les limites infranchissables d'une politique de la culture qui tout en influençant de quelque manière l'écrivain lui laisse sa liberté d'artiste ?*

R. — Les violences physiques et morales exercées contre des écrivains et des artistes sont intolérables. La censure est intolérable. La prétention d'un pouvoir politique au monopole idéologique est intolérable. L'édition d'Etat est intolérable.

Q. — *Quel est selon vous le rôle de la poésie et de la littérature dans les pays totalitaires ? N'existe-t-il pas un rôle différent de l'intellectuel, par exemple dans les pays de l'Europe orientale (où l'intellectuel parfois exprime la véritable conscience du peuple) et celui de l'Europe occidentale trop souvent lié à un système malgré ses critiques ?*

R. — Faut-il remercier les persécuteurs d'avoir suscité ces grands écrivains que sont Soljenitsyne, Siniavski, Nekrassov ? Mais ils vivent aujourd'hui en exil. Si la répression peut engendrer les chefs-d'œuvre, ce n'est pas pour longtemps. Je suis convaincu qu'un jour la Russie aimera Soljenitsyne comme lui-même l'a aimée.

Quant aux créateurs occidentaux, ils connaissent une servitude plus douce et plus subtile, mais très dangereuse : ils sont contraints de produire des œuvres consommables s'ils veulent gagner leur vie. L'industrialisation croissante de l'édition risque, en Occident, de stériliser la création.

Q. — *Kolakowsky a écrit que si l'homme avait vécu de la tradition, il serait encore dans les grottes, mais que s'il rompait avec la tradition, il y retournerait. Il y a dans cette phrase l'expression d'une prise de conscience importante de la part de certains théoriciens néo-marxistes afin de concilier la tradition avec le changement, en dépassant ainsi un certain volontarisme trop mécaniste : qu'en pensez-vous ?*

R. — La dialectique de l'ancien et du nouveau est le fondement même de la création, en littérature comme en politique. (« La révolution, disait Charles Péguy, est l'appel d'une tradition moins profonde à une tradition plus profonde. ») Actuellement, c'est vrai, bien des marxistes, instruits par le stalinisme, ont retrouvé le contact avec les valeurs profondes du peuple, de l'art et souvent de la religion. C'est un des phénomènes les plus significatifs de notre époque — et beaucoup de chrétiens devraient y réfléchir.

Ambiguïtés de l'occitanisme

par Henri Bourbon

Robert Lafont a raison d'affirmer que l'Occitanie est devenue « un fait d'opinion publique », heureuse victoire sur l'esprit centralisateur qui annonce, sans doute, d'autres victoires sur le centralisme lui-même. Mais les combats pour l'Occitanie tels qu'ils sont conçus et menés par les nationalitaires, c'est-à-dire comme devant s'inscrire dans un processus révolutionnaire, ne sauraient recueillir l'assentiment de tous les Occitans de Toulouse à Nice, d'Albi à Saint-Rémy de Provence. Voici un an Etienne Borne marquait ici-même de fortes réserves à l'égard « des ultras d'un nouveau fédéralisme qui de la Corse au Pays Basque et de la Bretagne à l'Occitanie, mettent en question à la fois l'Etat et la Nation ». Effectivement il arrive d'entendre dans la bouche ou de lire sous la plume des militants révolutionnaires qui revendiquent le monopole du nationalisme occitan des propos incendiaires comme : « Nous devons être des séparatistes », « Je hais la langue de Racine », « Voir crever du dedans la France éternelle » etc...

Ces farouches nationalitaires manifestent en outre à l'égard de Frédéric Mistral et du Félibrige provençal un mépris étudié. « *La Revendication Occitane* » (1) fait l'objet d'un livre-bilan — qui porte ce titre — écrit par Robert Lafont, historien excellemment documenté, avocat vigoureux et théoricien habile de l'Occitanisme, mais d'un occitanisme peint aux couleurs du socialisme contestataire. Auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, dont les plus répandus sont « *Décoloniser la France* » et « *Clefs pour l'Occitanie* », Robert Lafont avait, en 1973, publié un livre pamphlet : « Lettre ouverte

aux Français, d'un Occitan » qui lui attira dans le journal « *Combat* » une vive réplique d'un autre Occitan, notre collaborateur Philippe Sénart, dont nous reproduisons le texte ci-après.

Robert Lafont distingue trois grands pays de parlers d'oc et il commence l'histoire de l'Occitanie « quand la langue d'oc existe en tant que telle » : à la fin du XI^e siècle. Pour dater l'origine de l'Occitanie et pour fixer ses limites géographiques, « il faut compléter l'existant linguistique par la conscience de cette existence ». L'espace occitan, défini par la langue, est aussi « espace d'histoire ». Mais à notre époque il apparaît clairement que « l'Occitanie méditerranéenne tend à devenir un creuset, un *melting pot* à l'américaine.

Il se produit en conséquence une mutation de l'occitanisme moderne. « Devant l'Occitanie qui n'est plus occitane, il n'est plus permis de parler de récupération d'identité. La revendication doit se transformer en un projet d'accueil, de coexistence ethnique et d'organisation sociale. »

« Ce dernier point nous engage, précise R. Lafont, à concevoir l'Occitanie comme un territoire que délimite une langue, mais qui n'existerait que comme une référence académique pour des linguistiques, ou qui n'existerait même pas pour eux, s'il n'était pas le lieu d'un ensemble fort complexe de phénomènes historiques et

(1) Flammarion - Collection *L'histoire vivante*.

destruction d'une civilisation. Il est très préoccupé de montrer que les revendications du Midi ne sont pas inséparables du Félibrige « blanc » et « somnolent » de Mistral et de ses amis auquel il oppose l'existence d'un Félibrige « rouge », entre 1870 et 1900, autour de la Revue « la Lauseta » (L'Alouette) de Xavier de Ricard et Auguste Fourès. Habilement toutefois il réévalue Charles Maurras reconnaissant la justesse des exigences régionalistes de ce monarchiste dont la pensée décentralisatrice est indiscutable, mais qui a faussé le fédéralisme en l'articulant sur un nationalisme d'extrême droite. Au rôle de l'albigéisme et du catalanisme dans le mouvement félibréen, Robert Lafont consacre des développements riches de renseignements et d'aperçus importants. Il précise comment la tragédie cathare est devenue un grand mythe capable politiquement de mobiliser l'opinion méridionale. Il différencie avec talent la manière dont, à la suite d'Augustin Thierry et de Guizot, les historiens du Midi, tels Fauriel et Mary-Lafon, ont décrit la construction de la nation française et les atteintes aux libertés et aux spécificités régionales, (notamment méridionales), de la manière dont Jules Michelet a dépeint la « personne France » qui s'est accomplie dans l'unité réalisée : « Il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais *une France* ».

Jules Michelet met sa plume chaleureuse au service de l'unité française et de l'idéologie centraliste auxquelles

A Béziers, les Croisés massacèrent allégrement hommes, femmes et enfants (1209).

La fin de Montségur : les Cathares sont brûlés vifs (1244).

sociaux où se condense le sentiment d'appartenance. La linguistique, mais une linguistique déjà dessillée à l'occitanisme, fonde l'Occitanie en droit ; la revendication occitane, culturelle et politique fait du droit un fait... ».

Cette revendication occitane n'est plus aujourd'hui, selon Robert Lafont, celle formulée par des occitanistes intellectuels, poètes et écrivains, mais celle issue « des masses populaires occitanes, du peuple occitan » qui livrèrent et livrent combats « contre les oppressions étatiques et sociales ». Et dans la foulée de son raisonnement, R. Lafont proclame qu'on ne peut se dire « occitaniste » sans mettre en cause non seulement la forme juridique de l'Etat français mais aussi le régime économique-social. Il réduit de la sorte singulièrement l'audience de l'occitanisme. On croit entendre : « Nul ne sera occitan hors nous et nos amis »... Car qu'est-ce que le peuple occitan sinon les militants qui adhèrent aux thèses « nationalitaires » et pour qui décentralisation ou régionalisation ne sont que vieilles lunes !

Dans son dense volume, Robert Lafont s'attache à définir l'Occitanie des langages depuis les origines jusqu'au combat pédagogique récent. Il retrace les grands événements historiques qui amenèrent l'Occitanie à devenir française au prix, souligne-t-il, de la

De Frédéric Mistral avec « Mireio », « Calendau », « Tresor dou Felibrige », « Les Iles d'Or », « Lou Pouëmo dou Rose », « Lis Oulivado », date la renaissance des lettres d'oc et de la poésie provençale.

il s'emploie à donner des assises historiques populaires. Il écrit en 1833 : « La fatalité des lieux a été vaincue, l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles. Le Français du Nord a goûté le Midi, s'est animé à son soleil ; le Méridional a pris quelque chose de la ténacité, du sérieux, de la réflexion du Nord. La société, la liberté ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier et l'idée du réel... »

Aussi Michelet est-il considéré par R. Lafont comme « le grand négateur du destin occitan ». A l'opposé de Michelet, il y a les historiens « justes et vrais » : Augustin Thierry, Guizot, Fauriel, Mary-Lafon éveillent l'amour du passé occitan, exaltent ses œuvres et condamnent « la monstrueuse et criminelle guerre » contre les Albigeois.

« Comment, s'interroge Augustin Thierry, veut-on qu'un Languedocien, ou un Provençal, aime l'histoire des Franks et l'accepte comme l'histoire de son pays ? Jamais une troupe de Franks n'a mis le pied sur le pays que pour y faire des ravages... » Et traitant de la Croisade albigeoise, l'auteur des « Lettres sur l'Histoire de France » (1827) affirme : « La Croisade prêchée par l'Eglise contre les hérétiques albigeois fournit à nos Rois l'occasion de renouveler les conquêtes de leurs

prédécesseurs, ils la saisirent avidement et surent la mettre à profit ». Augustin Thierry n'est pas natif des pays d'Oc, mais des bords de la Loire que les châteaux de Blois, de Chaumont, d'Amboise ont fait fleuve royal : son jugement n'en a que plus d'autorité, il apporte justification et encouragement aux partisans de la renaissance occitane.

Sur l'avenir et le rayonnement de la langue d'oc les perspectives tracées par Robert Lafont sont optimistes, ou pour le moins confiantes.

Il ressort en conclusion du livre de Robert Lafont que la seule revendication occitane qui soit authentique et efficace est celle incarnée politiquement et idéologiquement par les « nationalistes » méridionaux de gauche et d'extrême gauche.

Robert Lafont donne à la « Revendication occitane » une dimension idéologique qui, il le dit lui-même, ne peut être confondue avec celle d'un simple dialogue des Occitans et de l'Etat français.

Au même moment, un autre combattant de l'occitanisme, auteur de savants ouvrages sur les Cathares et sur les Troubadours, René Nelli, nous offre une vivante, claire et complète « Histoire du Languedoc » (2).

(2) Hachette - Littérature.

A une histoire des temps forts et des moments décisifs de la vie du Languedoc, René Nelli joint une description des principaux courants d'idées qui ont compté dans cette histoire. Récit des grands événements politiques et sociaux : depuis Raymond IV de Saint Gilles, Comte de Toulouse (1054-1105), la Croisade contre les Albigeois et la chute de Montségur (1208-1244) jusqu'aux programmes des actuels mouvements occitaniens aux accents gauchistes, en passant par la révolte de Montmorency contre Richelieu, la révolte des Camisards (1700-1710), la Terreur blanche sous la Restauration, la Commune de Narbonne de 1871, les grèves de Carmeaux de 1891, les mouvements viticoles de 1907. Etude des courants artistiques, philosophiques qui ont donné à l'Occitanie sa spécificité intellectuelle et culturelle : les Troubadours, l'art roman avec une de ses premières manifestations l'abbatiale de Moissac, la Kabbale, le Catharisme, l'Hérésie d'amour du XIII^e siècle, le jansénisme occitan, le calvinisme, les thèses de Fabre d'Olivet, théosophe et ésotériste du XVIII^e siècle, la religion de l'Humanité d'Auguste Comte, les théories fédéralistes méridionales.

René Nelli, poète et érudit, vétérinaire socialiste et fédéraliste de la défense de l'Occitanie, fondateur à Toulouse avec Jean Cassou et Max Rouquette de « l'Institut d'Etudes occitanes », porte des jugements plus nuancés que ceux que multiplie Robert Lafont sur la colonisation intérieure française.

Sans rien renier des objectifs des luttes passées ni des protestations élevées contre les obstacles mis par le pouvoir central parisien à la renaissance des langues et de la civilisation d'oc, René Nelli avance des remarques qui frappent par leur lucidité. Ce n'est pas être défaitiste que de constater et de dire des vérités qui, si elles n'ont pas la séduction des mirages et des rêves, ont au moins le mérite de ramener le souhaitable aux dimensions du possible. Il est très éclairant de citer longuement René Nelli : « Qu'il y ait aujourd'hui, en Occitanie, c'est-à-dire dans les départements de langue occitane, une sorte de crise accompagnée d'un sentiment d'animosité contre la France : cela est incontestable. Mais il est difficile d'apprécier la signification et l'ampleur *ethniques* de ces réactions. L'effervescence juvénile des minorités agissantes, le fait que celle-ci est exploitée commercialement par la « société de consommation », non pas seulement sur le plan touristique, mais aussi sur le plan littéraire (*L'Occitanie a été mise à la mode par Paris!*), l'appui non déguisé que les gauchismes — catholique et marxiste — apportent, dans un but qui n'est pas toujours « occitaniste », à la lutte contre la tyrannie centralisatrice de l'Etat : tout cela grossit démesurément l'importance d'un phénomène social qui, jusqu'à présent, ne concerne que dans une faible mesure le pays réel, c'est-à-dire les masses ouvrières et paysannes et les classes moyennes.

« L'agitation occitaniste, allant de la protestation bourgeoise et platonique contre l'étouffement relatif dont est victime la culture d'oc, jusqu'aux prises de position politiques (révolutionnaires ou nationalistes révolutionnaires) plus résolument activistes, passe par toute la gamme des revendications régionalistes, fédéralistes,

pseudo-autonomistes — les unes plus ou moins respectueuses de l'intégrité nationale ou acceptant volontiers les formules proposées par l'Etat centralisateur lui-même (la régionalisation selon Charles de Gaulle, Georges Pompidou et Servan-Schreiber), les autres plus radicales et antifrançaises...

« La langue d'oc ne cesse de reculer à la campagne et à l'usine. Elle renaît artificiellement à la ville, dans les milieux cultivés et chez les jeunes, comme une sorte de protestation politique...

Cette langue n'est plus comprise que dans la mesure où elle n'exprime que des idées faciles dans un vocabulaire de trois cents mots.. La plupart des écrivains d'oc actuels sont bilingues, sauf le grand romancier Jean Boudou, l'incorruptible...

« Il faut reconnaître que la France n'est nullement fermée à l'Occitanie. Bien au contraire elle ne demande qu'à connaître et à exploiter la pensée occitane...

Mais qu'on le veuille ou non, ce qu'il y a d'essentiel, de riche et de valable dans l'esprit languedocien ne s'exprime aujourd'hui qu'en français...

Il n'est guère possible que l'occitan redevienne, dans les départements languedociens, *une langue d'usage...* »

Les propos mesurés de René Nelli ne minimisent pas l'importance ni la qualité des ouvrages rédigés *en oc*, simplement ils les situent à leur place véritable dans l'ensemble de la production littéraire d'inspiration méridionale. Il n'est, par ailleurs, que justice de rappeler que ce sont des éditeurs français (Grasset en 1926 et Corti en 1971), qui ont publié le « Bestio dou Vacarès » de Joseph d'Arbaud et les « Pouëmo » de Delavouët.

ses compagnons suscitèrent dans le monde occitanien : ils montrent qu'il n'y a pas toujours unité de vue et d'action entre languedociens et provençaux. Dans un passé plus lointain d'ailleurs il en fut de même. Rien n'est simple dans l'histoire et la culture occitanes. Voilà ce que ne devraient pas oublier ceux qui opposent une nationalité occitane à la nationalité française. Des ambiguïtés, des complexités et des contradictions qui pèsent sur les termes d'Occitanisme et de Revendication occitane, nous en trouvons le témoignage dans un livre de colère qui vient de paraître aux Editions de « l'Astrado Prouvençalo » sous la signature de Louis Bayle : « Procès de l'Occitanisme » (3). Avec virulence l'écrivain provençal accuse l'actuel nationalisme occitan de vouloir établir l'hégémonie de Toulouse et de Montpellier sur tout le Midi français. Il dénonce les menaces que font peser ces nationalistes nouveau style non seulement sur l'ensemble français mais surtout sur les particularités et originalités du pays de Provence. Il récusait la thèse selon laquelle les provinces du Midi formeraient géographiquement et historiquement un tout cohérent ; il y a selon lui, une intention centralisatrice « occitane » aussi condamnable que le centralisme de l'Etat français. L'ouvrage de Louis Bayle est très polémique, mais il est exact qu'un problème existe, linguistique, politique et culturel, relativement à la personnalité provençale par rapport au Languedoc.

Robert Lafont après un « Mistral ou l'illusion » publia un « Mistral et l'aliénation occitane » qui se termine par un « Adieu Mistral ». Disons-le tout net : elle serait bâtie sur le sable une renaissance des lettres d'oc et des civilisations méridionales qui exclurait l'inspiration du poète de Maillane, celui qui fit des chansons pour une belle Provençale qu'on appelait Mireille (4). Que les ultras de l'occitanisme militant ne se donnent pas le ridicule d'ignorer les vers d'Holderlin : « Ce qui demeure les poètes le fondent ».

Il n'y a de patrie, petite ou grande, concrète et vraie, qu'impure, c'est-à-dire ouverte aux proches et lointaines influences. Vouloir faire une Occitanie qui ne serait que repliée sur elle-même, c'est cultiver une abstraction qui n'est pas incompatible avec une agressivité passionnelle. L'Occitanie n'a de chances que si elle est plus que l'Occitanie c'est-à-dire occidentale, méditerranéenne et — pourquoi pas ? — un peu française.

Les difficiles rigueurs que Paul Valéry a imposées à la langue poétique française n'étaient pas sans réminiscences des préciosités des anciens troubadours.

Frédéric Mistral, reconnu dès « Mireio » comme un grand lyrique de l'Occident par Lamartine, a retrouvé tout ce qu'il y avait de naturellement poétique dans la langue populaire de la Provence.

Mistral le provençal, Valéry le languedocien : l'Occitanie pour se retrouver telle qu'elle est devrait se reconnaître en l'un et en l'autre.

L'auteur du « Cimetière marin » et de « La Jeune Parque » connaissait parfaitement l'occitan.

René Nelli souhaite et espère que, le vent de politisation et de parisianisation s'apaisant, « les deux littératures, la française et l'occitane, se prêtent un mutuel appui », et cela dans l'intérêt même des lettres d'oc.

On ne peut pas ne pas être sensible aux différences de tonalité entre ces livres de deux occitaniens convaincus.

Venons-en, enfin, à un point peut-être mal connu de l'opinion : celui des rapports entre Languedoc et Provence.

Si Robert Lafont donne à la Provence une place que son sujet lui imposait puisqu'il traite de toute l'Occitanie, René Nelli ne consacre que deux pages au Félibrige provençal (et il n'y a là rien que de normal). Toutefois un Provençal ne peut qu'être déçu par le traitement que les deux écrivains occitans réservent à Mistral et à la solution félibréenne provençale. Il est très révélateur de lire chez Robert Lafont les chapitres passionnants consacrés à l'histoire du félibrige, aux enthousiasmes, aux critiques, aux espoirs et aux hostilités que Mistral et

(3) *L'Astrado - Toulon.*

(4) « *Ero un que fague de causoun - Per uno bello Prouvençalo - Que ie disien Mireio...* »

Le paradoxe occitanien

par Philippe Sénart

EXISTE-T-IL un sudisme français ? C'est la question que je posais il y a dix ans dans « La Table ronde » alors que le Midi venait de répondre non à un référendum gaulliste. Les descendants des Francs qui traitaient d'arriérés les descendants des Gallo-romains, oubliaient que leurs ancêtres en étaient encore à battre le silex dans leurs forêts frileuses, quand les nôtres se promenaient fièrement sous des portiques de marbre le long de la mer latine. S'il existe un sudisme français, il pouvait être reconnu à ce refus.

LE SUD EXISTE-T-IL ?

Le Midi est réfractaire, « réboussié », comme nous disons. Il a été longtemps légitimiste ou radical, blanc ou rouge, selon la couleur que l'on arborait à Paris. Ainsi est-il toujours resté à l'écart de l'Histoire qui se fait. J'en concluais que le Sud, loin de pouvoir être réduit à une certaine province, encore moins à la configuration d'une carte électorale, ne constituait peut-être qu'un territoire moral ou sentimental, le refuge de tous les rêveurs, de tous les révoltés, de tous les insoumis, de tous ceux que l'Histoire a blessés. Le Sud, c'est le Larzac, mais c'était aussi, en ce temps-là, la Virginie de M. Yves Berger ou l'Ultime Thulé dont M. Michel Mohrt venait de raviver la nostalgie dans « La Prison maritime ». Le Sud, c'est le Mont Aigoual de M. André Chamson, mais c'est aussi le Mont Analogue de René Daumal. Le Sud n'existe pas...

Or, il existe, et je le savais. Le Sud au nom duquel M. Robert Lafont s'adresse aux Français dans une

lettre ouverte (1), n'est pas une figure chimérique, c'est une réalité géographique et peut-être historique, c'est l'Occitanie. Mais que reste-t-il de l'Occitanie ? Une langue. M. Robert Lafont nous dit que l'école obligatoire l'a tuée. Non. Il y a trente ans, elle était encore vivace. Ce n'est pas tant l'école obligatoire qui l'a tuée, que la télévision, que les magazines, que toute la presse infâme. M. Robert Lafont, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, s'emploie à la retrouver, à la restaurer. C'est un puriste. Pour la débarrasser des apports français effectués au cours des siècles, il remonte un peu haut dans le Moyen-Age. Sera-t-il bien compris de notre peuple ? Malherbe voulait qu'on parlât le français comme les crocheteurs du Pont aux foins. M. Robert Lafont n'est-il pas tenté de nous restituer un occitan de cour d'amour ? Et, d'ailleurs, des provençaux aux gascons, aux auvergnats, aux rouergats, que d'Occitans ! Mais y a-t-il jamais eu une Occitanie ?

RECHERCHE DE L'OCCITANIE

Il faudrait remonter à la Septimanie. Mais dans l'Empire romain, la Septimanie, n'était-ce pas déjà le Nord ? Est-ce que ce ne seraient pas les allemands du Sud, les wisigoths, qui, les premiers, seraient venus donner à l'Occitanie, sinon une conscience méridionale, du moins le goût de la jolie musique. De l'opérette marseillaise à l'opérette viennoise, M. Robert Lafont récuserait cette

(1) *Robert Lafont : Lettre ouverte aux Français d'un Occitan, Albin Michel, 224 p., 16,50 F.*

Les remparts de la Cité de Carcassonne : chef d'œuvre de l'art militaire du Moyen Age.

filière pour retrouver l'Occitanie. Il préfère en découvrir les origines dans l'arianisme au V^e siècle. Mais toute l'Europe fut arienne et l'Occitanie recueillera seulement les débris de l'hérésie apportée d'Orient. M. Lafont convoque alors les arabes pour défendre l'Occitanie contre Charles Martel. Vaine tentative ! l'Occitanie est irrémédiablement divisée contre elle-même par le Traité de Verdun. Encore aujourd'hui, pour les nîmois et les beaucairois, l'Empire commence à Tarascon. De qui l'Occitanie recevra-t-elle son unité, si unité il y a ? Mais du Roi de France qui a aboli les conséquences du Traité de Verdun et qui permet aux occitans, pour la première fois, de mesurer leur terre, de Toulouse à Marseille. Cependant, M. Lafont, cet ingrat, prendra parti contre le Roi pour le Prince Noir, et il réfugiera à Bordeaux la résistance occitane. Plutôt être anglais que français ! Aujourd'hui, à cause de la Révolution, M. Lafont s'est fait une raison d'être français. Il pardonne

à l'Assemblée constituante d'avoir supprimé les Etats du Languedoc. Il méconnaît que le député de Carcassonne, Martin Dauch, a été le seul à ne pas prêter le serment du Jeu de Paume. Il veut oublier que la dernière chance de l'Occitanie libre a été peut-être, en 1815, la résistance des ultra-royalistes toulousains à Louis XVIII. Ne voulaient-ils pas proclamer le duc d'Angoulême, roi d'Occitanie ?

VOLEM VIURE

Y a-t-il quelques occitans qui rêvent encore de l'Ancien Régime ? demande M. Robert Lafont. Peut-être les 10.000 qui mêlent, chaque printemps, aux Baux de Provence, les drapeaux blancs et les drapeaux rouges et jaunes. Si l'on veut bâtir l'Occitanie ou, plutôt, les Occitanies, il ne suffit pas de restaurer une langue, il faut commencer par donner à ce pays des institutions.

Politique d'abord ! M. Lafont est bien d'accord, qui nous propose des assemblées, un pouvoir exécutif, toute une négociation, par voie contractuelle, de l'indépendance dans l'interdépendance. Mais c'est Charles Maurras (il ne le cite pas) qui a écrit en 1892 : « Nous voulons une assemblée souveraine à Toulouse, à Bordeaux, à Montpellier, nous en voulons une à Marseille et à Aix. Et ces assemblées régiront nos administrations, nos tribunaux, nos écoles, nos universités, nos travaux publics ». M. Lafont qui voit dans l'Occitanie au Moyen-âge « la virtualité d'un pouvoir organisateur de la civilisation européenne entre Arles et Toulouse », la pose aujourd'hui en médiatrice dans l'Europe des régions. Il tend la main aux bretons, aux basques. Maurras, aussi jadis. « Si dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendons la main ». Mais Maurras disait : « Si l'unité française a pu parfois gêner, elle a surtout protégé ». M. Lafont qui déclare être « un des derniers français à penser la France », devrait, aussi bien se méfier de l'Europe. Ce ne sont pas seulement les français qui occupent aujourd'hui l'Occitanie, mais les belges, les allemands, les hollandais... Dans une Europe, que ce soit celle des régions ou celle des trusts, dans une Europe où la France aurait cessé d'être un Etat, est-ce que l'Occitanie se sentirait plus à l'aise qu'aujourd'hui ? Imaginons que se constitue une entité européenne qui se révélerait sans égards pour les réalités nationales. Aurait-elle plus d'égards pour les réalités régionales ? Serait-elle moins oppressive à leur endroit ?

L'Occitanie n'est déjà plus qu'une Floride. Pour ne pas en souiller le ciel bleu, M. Lafont réclame des « industries de pointe et non polluantes, distribuées en unités de dimensions humaines », autant dire des industries aristocratiques. C'est un vœu pieu. Se méfiant des essors économiques, mais se disant progressiste et n'osant condamner la campagne menée contre les moustiques qui étaient pourtant les meilleurs protecteurs de nos terres contre les Barbares du Nord, M. Lafont affirme, en définitive, l'Occitanie comme « un projet pour rendre la terre habitable aux hommes ». Oui, certes ! Mais on rétorquera que c'est ce que l'on est en train de faire. L'ingénieur Martin, l'ami de Bérénice, mais que Barrès appelait l'Adversaire, s'il revenait à Aigues-Mortes, se réjouirait de l'assèchement des marais. Il pourrait pousser jusqu'à Fos, et il serait comblé ! C'est qu'il faut choisir. Ou l'Occitanie entrera dans le monde moderne et elle sera un enfer. Ou elle s'y refusera et elle restera un rêve. L'Occitanie existe-t-elle ? Oui. Et elle veut vivre. Volem viure ! Mais en voulant vivre, ne se condamne-t-elle pas à mort ? Voilà le paradoxe occitanien que M. Robert Lafont pris dans ses contradictions, ne parvient pas à débrouiller. Il recouvre peut-être un mystère, celui que la nation cathare a reçu mission de révéler, l'impossibilité pour toute âme de trouver un corps, sinon en se laissant prendre au piège meurtrier de l'Histoire.

Philippe SENART ■

La cathédrale d'Albi : l'art gothique du Midi (XIII^e - XV^e siècles).

Bernard de Ventadour

et l'amour courtois

par Michel Zink

*Faitz vostre cors salvatge
Tan privat qu'eu lo senta.
Car s'eu mor, domna genta,
Que ja nuza no. us senta,
Mos cors n'aura damnatge
E m'arma n'er dolenta.*

*Faites que votre corps farouche
Me soit si proche que je puisse le toucher.
Car si je meurs, belle dame,
De ne jamais vous toucher nue,
Mon corps en aura souffrance
Et mon âme chagrin.*

Il y a plus de huit cents ans, Bernard de Ventadour concluait une de ses chansons sur cette requête audacieuse. Audacieuse ? Il ne demande pas à sa *dame* de lui accorder les faveurs ultimes, il n'implore qu'un attouchement. Sensualité et timidité qui semblent adolescentes.

En ce temps-là, vers le milieu du XII^e siècle, la civilisation de l'Occident était dans son adolescence, toute chanson d'amour commençait par une évocation du renouveau printanier, et de jeunes poètes célébraient en termes vifs et mesurés les dames devant lesquelles ils tremblaient de respect et de désir.

Ces poètes étaient les *troubadours* et l'amour exigeant et paradoxal qu'ils chantaient, et qu'ils venaient d'inventer, était l'*amour courtois*. Ces noms de troubadour et d'amour courtois ont été au cours des siècles si galvaudés et si trahis, que l'on nous pardonnera de dire, avant de présenter le troubadour Bernard de Ventadour, ce qu'ils ont réellement signifié.

Quand l'empire romain d'Occident se fut effondré devant les invasions germaniques, l'Eglise assura tant bien que mal la survie de la culture latine, qui se confondit désormais avec la culture cléricale et savante. Pendant ce temps s'élaborait, sur les débris d'un latin

de plus en plus déformé, les langues vulgaires, c'est-à-dire parlées par le peuple, qui sont devenues les langues romanes. Pour désigner celles d'entre elles qui nous intéressent ici, on utilise traditionnellement la dénomination inventée au XII^e siècle par Dante, qui distingue, selon la façon de dire *oui* dans ces trois langues, la langue d'*oïl*, c'est-à-dire le français, la langue d'*oc*, c'est-à-dire l'occitan et le provençal, le limousin comme on disait alors, qui est la langue des troubadours, et la langue de *si*, c'est-à-dire l'italien. Les plus anciens textes littéraires conservés dans ces langues vulgaires, qui apparaissent dans le courant du IX^e siècle, sont des transpositions de la littérature latine cléricale, traduite dans la langue du peuple pour des raisons pastorales : ce sont des sermons, des vies de saints, des poèmes liturgiques.

LE PARADOXE DE LA COURTOISIE

Mais brusquement, à la fin du XI^e siècle, apparaît en langue romane une littérature vigoureuse et originale, très largement, certains disent complètement indépendante de la littérature latine. Fait singulier, cette littérature ignore les balbutiements et ses vestiges les plus anciens sont parfaits. En langue d'oïl, elle prend la forme de l'épopée, de la *chanson de geste*, dont le premier spécimen, la *Chanson de Roland* dans la version du manuscrit d'Oxford, date des alentours de 1080. En langue d'oc, fleurit soudain une poésie lyrique d'une nouveauté stupéfiante dans sa forme et dans son contenu, à tous égards provocante, qui, volontairement et épérduement aristocratique, cultivée dans les cours princières et seigneuriales, a reçu le nom de *courtoisie*. Le plus ancien poète à l'avoir illustrée était d'ailleurs le plus grand seigneur de son époque, le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine Guillaume IX (1071-1127). Mais la tradition veut que notre Bernard de Ventadour ait été fils de domestiques et le monde courtois reconnaissait théoriquement la noblesse du mérite et du talent comme l'égal de la noblesse de naissance.

La *courtoisie* est à la fois un idéal de vie et une doctrine d'amour. Son caractère essentiel est d'accorder à la femme une place privilégiée dans les rapports sociaux et d'en faire l'objet d'un respect extrême. Cette attitude à elle seule marque une rupture complète, d'une part avec les mœurs brutales de l'époque, d'autre part avec la méfiance traditionnelle de l'Eglise à l'égard de la femme. Outre le respect des dames, la courtoisie exige de son adepte tout un ensemble de qualités mondaines, une parfaite distinction de manières et d'esprit, la beauté, l'élégance vestimentaire, l'aisance, la connaissance des usages, la prodigalité, l'habileté aux exercices du corps et le brillant intellectuel, toutes choses que ne possèdent pas les *vilains* (paysans), terme qui désigne d'une façon générale tous ceux qui ne sont pas admis parmi les *happy few*. Cet idéal aristocratique, cette « vie chevaleresque et pompeuse » (*cavalleria e orgueill*), comme dit Guillaume IX, sont volontiers symbolisés par les fourrures, objet à la fois précieux, luxueux et voluptueux ; Guillaume IX, pour

résumer son renoncement au monde, déclare dans la même chanson qu'il quitte « le vair et le petit-gris et la zibeline ». Rien de compatible, bien sûr, entre cette recherche insolente du luxe et de la beauté et l'idéal de pauvreté, d'humilité, de détachement du monde prêché par l'Eglise.

Mais nul ne pouvait être parfaitement courtois s'il n'aimait d'amour courtois, de *fin'amor*. L'amour courtois repose sur l'idée que l'amour n'est rien d'autre que le désir qui est, par définition, désir d'être assouvi, tout en sachant que l'assouvissement consacrera sa disparition comme désir. L'amour tend vers l'assouvissement et le redoute, car il veut vivre comme amour, donc comme désir, et c'est ainsi qu'il y a perpétuellement dans l'amour un conflit insoluble entre le désir et le désir du désir, entre l'amour et l'amour de l'amour. Ainsi s'explique le sentiment complexe de souffrance et de plaisir, d'angoisse et d'exaltation, qui est le propre de l'amour. Pour désigner ce sentiment, les troubadours ont un mot, le *joï*, qui n'est guère traduisible et qui n'est pas le mot français *joie*, par lequel on le rend faute de mieux.

Le troubadour Jaufré Rudel écrit, par exemple :

*D'aquest'amor suy cossiros
Vellan e pueys sompnhan dormen,
Quar lai ay joy meravelhos.*

*Je suis anxieux au sujet de cet amour
Dans la veille et les songes qu'apporte le sommeil :
C'est alors que ma joie est merveilleuse.*

Et Bernard de Ventadour illustre cette théorie du désir quand il s'écrie :

*Fols ! Per que dic que mal traya ?
Car aitan rich'amor envié,
Pro n'ai de sola l'enveya !*

*Fou ! Pourquoi ai-je dit que je souffre ?
Puisque je désire un amour si riche,
Ce seul désir est en lui-même un grand bien.*

LES DECHIREMENTS DU DESIR

Cette intuition fondamentale a pour conséquence que l'amour ne doit être assouvi ni rapidement ni facilement, qu'il doit auparavant mériter de l'être, et qu'il faut multiplier les obstacles qui exacerberont le désir avant de le satisfaire. Ce parti-pris, inséré dans le cadre de la vie courtoise telle qu'elle a été évoquée plus haut, entraîne un certain nombre d'exigences qui découlent toutes du principe que la femme doit être, non pas inaccessible, car l'amour n'est pas platonique, mais difficilement accessible. Tout d'abord, et les théoriciens médiévaux de l'amour courtois, car il y en a eu, sont formels sur ce point, il ne peut y avoir d'amour dans le mariage, où le désir, pouvant à tout moment s'assouvir, s'affadit et où le droit de l'homme au

corps de la femme lui interdit de voir en elle une *maîtresse*, au sens propre, dont il faut mériter les faveurs librement consenties. Les mœurs de l'époque interdisant d'aimer une jeune fille, l'amour courtois est donc obligatoirement adultère. On ne s'étonne donc pas, dès lors, que la première qualité de l'amant soit la discrétion et que les pires ennemis des amants soient les jaloux médisants, qui les épient pour les dénoncer au mari, et que l'on appelle les *lauzengiers*. D'autre part, il est nécessaire que la *dame* soit d'un rang social supérieur à celui de son soupirant, sans quoi ils pourraient être tentés, elle d'accorder ses faveurs par intérêt, lui d'user de son autorité sur elle pour la contraindre à lui céder.

D'une façon générale, les rapports amoureux sont calqués sur les rapports féodaux, la *dame* jouant le rôle du suzerain et son *ami* celui du vassal. A mesure qu'il montrera par sa fidélité, par sa discrétion, par les épreuves de plus en plus difficiles qu'il aura surmontées dans son *service d'amour*, qu'il aime parfaitement sa dame de *fin'amor*, elle le récompensera par des faveurs de plus en plus grandes jusqu'à la dernière, précédée d'un *essai*, au cours duquel ils devront être couchés nus l'un près de l'autre sans qu'il se passe rien d'irréparable, l'amant apportant ainsi la preuve ultime de sa maîtrise de lui et du respect que lui inspire la dame.

Cette progression soigneusement codifiée confirme que l'amour courtois qui est, dans notre vocabulaire moderne, un amour passion, qui arrache l'amant à lui-même au point de le rendre fou, est en même temps et paradoxalement un amour raisonné, fondé sur un libre choix : l'ami choisit d'aimer telle dame, parce qu'elle est la plus noble, la plus belle, la plus vertueuse, et elle le choisit comme son serviteur parmi tous les autres prétendants à ce titre et récompense son *prix* et sa *valeur*, parce qu'elle a remarqué en lui les qualités qu'exigent et la courtoisie et la *fin'amor*. C'est pourquoi Tristan et Yseult ne sont pas des amants courtois puisqu'ils se sont aimés, contraints et forcés, par la vertu d'un philtre, et non pas après s'être choisis et mérités.

Il est évident que toutes ces règles n'ont pas été fixées d'un coup avec une telle rigueur, et il est vrai que leur précision tâtilonne a quelque peu étouffé la fulgurance de l'intuition originelle, qui hante, ambiguë et brûlante, les poèmes des premières générations de troubadours et en particulier ceux de Bernard de Ventadour. Dès le XIII^e siècle, la mièvrerie et la préciosité guettent cette littérature. D'autre part, cet amour adultère, cet amour qui fait de la femme aimée une idole et de sa conquête le but unique d'une vie de luxe et de volupté, heurtait trop violemment la morale chrétienne pour n'être pas, un jour ou l'autre, récupéré, comme il le sera, en un sens, le jour où les dames, devenues obligatoirement cruelles, au moins dans la littérature, le rendront chaste par nécessité. Déjà les

Présence de l'amour courtois dans un hôtel de la Grande-Motte.

troubadours de la période *classique* étaient assez déchirés entre ces deux éthiques contradictoires, pour que nombre d'entre eux fissent de leur vie deux parts et vécussent successivement au service de l'une, puis de l'autre. Quelques-uns quittaient un couvent ou une chanoinie pour se plonger dans la *vanité du monde*, tandis que d'autres beaucoup plus nombreux, parmi lesquels Bernard de Ventadour, se faisaient moines, souvent dans l'ordre austère de Cîteaux, après une vie d'amant et de poète.

Quant à l'origine de la doctrine courtoise et de la *fin'amor*, elle reste obscure. Faut-il y avoir une transposition de l'amour *odhrite*, que les arabes, et en particulier ceux d'Espagne, célébraient depuis bien longtemps dans des poèmes qui ne sont pas sans analogies avec ceux des troubadours ? Est-ce le développement d'une trouvaille de Guillaume IX, qui aurait inventé un idéal amoureux et mondain capable, en les flattant de contrebalancer auprès des femmes de la noblesse, l'influence du mystique Robert d'Arbrissel, qui avait attiré à l'abbaye de Fontevault la maîtresse préférée du bouillant duc ? Est-ce le fantasme des cervelles échauffées de jeunes écuyers, qui, dans les châteaux, étaient tous amoureux de la seule femme du lieu, l'épouse de leur seigneur ? Cette apologie insolente, en langue vulgaire, des mœurs aristocratiques est-elle une tentative de la petite noblesse féodale pour s'intégrer à la grande et poser l'ensemble de la noblesse comme classe homogène, face à l'Eglise, d'où la célébration en langue vulgaire d'une doctrine scandaleuse, et face au peuple, avec lequel elle redoutait d'être confondue, d'où le mépris des *vilains* ? Ces hypothèses diverses ne sont pas incompatibles et aident à saisir les conditions dans lesquelles est apparu cet étrange phénomène de culture et de civilisation. Mais pourquoi ce fut justement cette doctrine, cet amour, cette poésie nul ne le sait.

L'INVENTION POÉTIQUE

Car, nous l'avons un peu oublié jusqu'ici, il n'y a ni courtoisie ni amour courtois sans poésie courtoise, sans ces poètes, qui s'appellent *troubadours* parce qu'ils inventent, qu'ils *trouvent* (*trobar* en langue d'oc) des poèmes, de même que leurs homologues de langue d'oïl, lorsque, vers 1150, ces nouveautés seront passées en France du Nord, s'appelleront *trouvères*, tandis que les Allemands insisteront davantage sur le contenu de cette poésie en s'appelant les *Minnesänger*, les chanteurs d'amour. En réalité, d'ailleurs, la signification du mot a évolué dans le sens inverse, et c'est le sens moderne de *trouver* qui est un élargissement du sens premier, *inventer un poème*, ce qui montre l'influence de cette poésie jusque dans le domaine du vocabulaire le plus courant. Quant au verbe *trobar* lui-même, son origine est obscure ; peut-être signifiait-il au départ *composer des tropes*, les *tropes* étant des poèmes liturgiques en latin, ce qui marquerait une dépendance, au moins formelle, de la poésie courtoise vis-à-vis de la poésie cléricale.

Quelle que soit l'origine de leur nom, les troubadours sont les chantres de l'amour courtois. Chantre est le mot, car il n'existe à l'époque de poésie lyrique que chantée, et le troubadour compose lui-même les *motz e'l so*, les paroles et la musique, comme le dit l'un d'eux, Marcabru, et ces mélodies, dans la mesure où nous réussissons à transcrire la notion encore imprécise que nous livrent les manuscrits, ne sont pas sans charme. En ce qui concerne le texte lui-même, dans le cas de la grande poésie amoureuse ou *canço* (chanson), il s'agit de poèmes de cinquante à soixante vers, répartis en strophes de huit à dix vers et terminés par un envoi (*tornada*). Le schéma métrique et l'agencement des rimes sont souvent très subtils ; ils doivent toujours être originaux et le troubadour n'a pas le droit de les emprunter, non seulement à un confrère, mais même à une de ses pièces antérieures. Raffinement nécessaire, car cette poésie dans les sentiments qu'elle exprime, ne recherche pas l'originalité, mais la conformité avec un modèle idéal.

De façon mystérieuse et séduisante, toute chanson ou presque, commence par une *strophe printanière*, évocation du renouveau de la nature, de l'éclatement des bourgeons, des amours et des chants des oiseaux, de l'épanouissement des fleurs, qui permet à l'auteur de se dire en accord avec cette allégresse amoureuse ou au contraire de se plaindre d'en être seul exclu. Voici, par exemple, une strophe printanière, où Bernard de Ventadour exprime le paradoxe du désir et la joie douloureuse d'aimer :

*Bel m'es can eu vei la brolha
Reverdir per mei lo brolh
E'lh ram son cubert de folha
E'l rossinhols sutz lo folh
Chanta d'amor, don me dolh ;
Et platz me qued eu m'en dolha,*

*Ab so qued amar me volha
Cela qu'eu dezir e volh.*

*Il m'est agréable de voir reverdir
Les arbres au milieu des bois,
Lorsque les rameaux sont couverts de feuilles
Et que le rossignol, sous la feuillée,
Chante d'amour, ce dont je souffre ;
Et il me plaît que j'en souffre,
A condition que veuille m'aimer
Celle que je veux et désire.*

Bernard de Ventadour prend d'ailleurs parfois le contrepied de ce motif habituel, en remplaçant la strophe printanière par une « *strophe hivernale* ».

*Tant ai mo cor ple de joya,
Tot me desnatura.
Flor blancha, vermelh'e groya
Me par la frejura,
C'ab lo ven et ab la ploya
Me creis l'aventura,
Per que mos chans mont'e poya
E mos pretz melhura.
Tan ai al cor d'amor,
De joi e de doussor,
Per que'l gels me sembla flor
E la neus verdura.*

*J'ai le cœur si plein de joie
Qu'elle métamorphose tout pour moi.
L'hiver me semble
Fleur blanche, vermeille et jaune,
Car avec le vent et avec la pluie
Mon bonheur s'accroît,
Si bien que mon chant s'élève et s'exalte,
Et mon mérite s'en améiore.
J'ai tant d'amour au cœur,
Tant de joie et de douceur,
Que la glace me semble fleur
Et la neige verdure.*

La langue des troubadours est tendue, l'expression parfois compliquée à plaisir, plus souvent elliptique ou heurtée. Certains troubadours ont d'ailleurs cultivé l'hermétisme en pratiquant le *trobar clus*, c'est-à-dire, la création poétique « fermée » obscure ; d'autres ont joué sur la richesse et la somptuosité de la langue et des mots, et c'est, semble-t-il, le sens du *trobar ric* ; d'autres enfin, parmi lesquels Bernard de Ventadour, ont refusé l'obscurité pour elle-même, et ont pratiqué une poésie plus coulante, exigeante sans être ténébreuse, le *trobar leu*. Mais, qu'ils aient ou non cherché à être incompréhensibles au vulgaire, tous ont voulu exprimer dans la syntaxe même et dans la structure des phrases, autant que dans le jeu des mots et des images, le déchirement inhérent à l'amour et l'angoisse délicate du désir. Ainsi Bernard de Ventadour dans la strophe qui vient d'être citée. Ainsi Jaufré Rudel, le rêveur prince de Blaye, s'épuisant à poursuivre dans une image onirique, son amour lointain :

*D'aquest'amor suy tan cochos
 Que quant ieu vau ves lieys corren
 Veiaire m'es qu'a reïsos
 M'en torn e qu'ela's n'an fugen ;
 E mos cavals i vai tan len
 Greu er qu'oïmais i atenha,
 S'Amors no la'm fa remaner.*

*Par cet amour je suis pressé
 A tel point que, quand je vais
 Courant vers elle,
 Il me semble que je m'en revienne
 A reculons et qu'elle aille fuyant.
 Mon cheval y va si lentement
 Qu'il sera difficile que jamais j'y atteigne
 Si Amour ne lui inspire de m'attendre.*

Ainsi Arnaut Daniel, le maître du trobar clus, qu'admirait Dante, se définissant et définissant sa condition d'amant en trois vers célèbres qui sont autant de paradoxes :

*Eu son Arnautz qu'amas l'aura
 E chatz la lebre ab lo bou
 E nadi contra suberna.*

*Je suis Arnaut qui amasse le vent
 Et chasse le lièvre avec le bœuf
 Et nage contre la marée.*

Et qui sont ces troubadours ? De grands seigneurs, comme Guillaume IX ou Jaufré Rudel, des hobereaux, comme Bertrand de Born, de pauvres hères comme Cercamon ou Marcabru, des clercs comme Pierre Cardinal ou le moine de Montaudon, des marchands, comme Fouquet de Marseille qui, par repentir d'avoir composé des chansons d'amour, entra au couvent, devint abbé du Thoronet, puis, en pleine croisade des Albigeois, évêque de Toulouse où il commit des atrocités auprès desquelles ses chansonnettes semblent, oh combien ! innocentes. D'autres encore, comme Gaucelm Faiditz, étaient d'anciens jongleurs, bien qu'il ne faille pas confondre les jongleurs, bateleurs itinérants qui parfois interprétaient des chansons de troubadours ou que ceux-ci à l'occasion engageaient à leur service exclusif comme interprètes, et les troubadours eux-mêmes.

LA « VIDA » DE BERNARD DE VENTADOUR

Mais écoutons plutôt la vie de Bernard de Ventadour. Qui nous la raconte ? Un autre troubadour, d'un demi-siècle son cadet, Uc de Saint-Circ. Il faut savoir que les chansons des troubadours nous sont conservées par de magnifiques manuscrits du XIII^e siècle qui sont des anthologies. Les chansons de chaque troubadour y sont précédées d'un récit de sa vie (*vida*) et parfois l'une d'entre elles est accompagnée d'un commentaire (*razo*)

qui dit dans quelle circonstance elle a été composée et ce qu'elle signifie. Certaines de ces *vidas* sont véridiques. D'autres sont inventées de toutes pièces, ou presque, à partir d'éléments tirés des chansons elles-mêmes. Mais ce ne sont pas les moins intéressantes. Elles nous montrent comment étaient interprétées ces chansons et quelle était au XIII^e siècle l'image du troubadour modèle, son portrait-robot, si l'on veut. La *vida* de Bernard de Ventadour appartient à cette catégorie : elle n'est pas vraie, elle est exemplaire.

Bernard de Ventadour fut de Limousin, du château de Ventadour. Ce fut un homme de pauvre lignage, fils d'un serviteur qui était fourrier et qui chauffait le four pour cuire le pain du château. Il devint bel homme et adroit ; il sut bien chanter et « trouver », et devint courtois et instruit. Et le vicomte de Ventadour, son seigneur, fut charmé par lui, ainsi que par sa façon de « trouver » et de chanter, et lui fit grand honneur.

Or le vicomte de Ventadour avait une femme jeune, noble et joyeuse. Elle goûta Bernard et ses chansons, et elle s'éprit de lui, et lui s'éprit d'elle ; aussi fit-il ses chansons et ses « vers » au sujet d'elle, de l'amour qu'il avait pour elle et du mérite [de la dame]. Longtemps dura leur amour avant que le vicomte ou tout autre s'en aperçut. Et, lorsque le vicomte s'en aperçut, il se sépara de [Bernard] et fit enfermer et garder sa femme. La dame fit donner congé à Bernard, [le priant] de s'en aller et de s'éloigner de cette contrée.

Il partit et alla auprès de la duchesse de Normandie, qui était jeune et de grand mérite, et se connaissait en mérite, en honneur et en belles paroles de louanges. Les chansons et les vers de Bernard lui plaisaient beaucoup, et elle le reçut et l'accueillit très cordialement. Il demeura longtemps à sa cour, s'éprit d'elle et elle s'éprit de lui ; il fit, à son sujet, maintes bonnes chansons. Tandis qu'il se trouvait avec elle, le roi Henri d'Angleterre la prit pour femme, lui fit quitter la Normandie et l'emmena en Angleterre. Bernard resta de ce côté [de la mer], triste et affligé, et se rendit auprès du bon comte de Toulouse : il demeura auprès de lui jusqu'à sa mort. Et Bernard, pour la douleur qu'il en eut, entra à l'ordre de Dalon, et il y termina ses jours.

Et ce que moi, Uc de Saint-Circ, j'ai écrit de lui, me fut rapporté par le vicomte Eble de Ventadour, qui fut le fils de la vicomtesse que Bernard aima. [Bernard] fit ces chansons que vous entendrez et qui sont écrites ci-dessous.

Bernard était donc, si l'on en croit son biographe, de très humble origine. Son père était-il vraiment le

Journier du château ? L'auteur emprunte apparemment ce renseignement à un *sirventès* (chanson satirique) de Pierre d'Auvergne, dans lequel celui-ci se moque successivement de ses principaux confrères en poésie et se permet de faire sur les parents de Bernard de Ventadour, la plaisanterie inconvenante que voici :

*En son paire ac bon sirven
Que portav'ades arc d'alborn,
E sa mair'escaudava'l forn
E'l pair'dusia l'essermen.*

*Il eut en son père un bon serviteur
Qui portait toujours un arc d'aubier ;
Et sa mère chauffait le four,
Et le père apportait le sarment.*

Mais la chance favorisa malgré tout le fils du boulanger en le faisant naître dans ce haut lieu de la poésie courtoise qu'était le château de Ventadour, dont on peut voir encore les ruines, en Corrèze, non loin de Tulle. Les vicomtes de Ventadour, qui portaient tous le nom d'Eble, étaient en effet des mécènes, et l'un d'eux, contemporain de Guillaume IX, avait été un troubadour célèbre, dont il ne nous reste malheureusement rien, bien que certains affirment que les chansons courtoises attribuées à Guillaume IX sont en réalité de lui, tandis que le duc d'Aquitaine ne serait l'auteur que des chansons non courtoises conservées sous son nom, qui sont parfaitement obscènes et correspondent mieux à ce que l'on sait de sa vie et de son caractère. Bernard de Ventadour lui-même dit explicitement son appartenance à l'école poétique d'Eble de Ventadour, en ajoutant qu'il l'abandonne par déception amoureuse :

*Ja mai no serai chantaire
Ni de l'escola N'Eblo*

*Jamais plus je ne serai un trouvère,
Pas même de l'Ecole de sire Eble.*

Il n'est donc pas étonnant que les dons poétiques du jeune Bernard aient pu s'épanouir dans ce milieu cultivé. Selon son biographe, le vicomte le remarqua, parce qu'il était instruit, bien élevé et bon poète. Il est probable, s'il y a là un fond de vérité, que les choses se sont passées dans l'ordre inverse. Le vicomte aura remarqué l'enfant de son domestique parce qu'il était vif et charmant et lui aura fait donner une instruction et une éducation grâce auxquelles il est devenu bon poète et il a pu s'intégrer dans le monde des cours. Mais, s'il est admis que le monde courtois est ouvert, non pas uniquement à la noblesse du sang, mais à la noblesse du mérite, c'est-à-dire aux individus que leurs dons innés en rendent dignes, cet idéal s'écroule si l'on reconnaît que n'importe quel petit *vilain*, après avoir reçu l'éducation convenable, peut y faire son entrée et devenir troubadour. Au demeurant Bernard n'était pas n'importe quel petit *vilain* ; les dons innés ne devaient pas lui faire défaut. En tout cas, le biographe

marque nettement l'anoblissement que lui confère son talent poétique puisque, s'il le désigne simplement par son prénom lorsqu'il rappelle sa naissance, il ne l'appelle plus ensuite qu'*En Bernart*, Messire Bernard, en faisant précéder son nom du titre de noblesse en usage en langue d'oc.

Les règles de la courtoisie exigeaient que tout jeune poète fit la cour à la femme de son protecteur, et nous n'insisterons pas sur les amours supposées entre Bernard et la vicomtesse. Mais suivons-le à la cour de celle que le biographe appelle la duchesse de Normandie, et qui n'est autre que la célèbre Aliénor d'Aquitaine.

ALIENOR, L'ALOUETTE

Aliénor (1122-1204) était la petite fille du troubadour Guillaume IX. On sait qu'elle épousa en 1137 le roi de France Louis VII le Jeune et que c'est elle qui fit franchir la Loire aux mœurs courtoises, à la poésie des troubadours et à la *fin'amor*. Mais la cour capétienne était austère et brutale, peu portée vers les belles lettres et les amours à la mode et Louis VII était fort dévôt. Il la répudia en 1152, après qu'elle lui eut donné deux filles, dont Marie, la future comtesse de Champagne, qui allait être la protectrice du grand romancier Chrétien de Troyes. Aliénor se remaria l'année même de son divorce avec le roi d'Angleterre Henri III Plantagenêt. Elle lui apportait le Poitou et l'Aquitaine qui, s'ajoutant à la Normandie, fief d'origine des Plantagenêt descendants de Guillaume le Conquérant, faisaient des rois d'Angleterre les maîtres de presque toute la façade occidentale de la France actuelle. Grâce à elle, la cour anglo-normande fut brillante et cultivée, et les fils, qu'elle eut d'Henri II, furent des mécènes et des poètes, puisque l'aîné, Henri le Jeune roi, fut le protecteur et l'ami de nombreux troubadours et que le second, Richard Cœur de Lion, nous a laissé une chanson en langue d'oïl.

Il n'est donc pas étonnant que Bernard de Ventadour ait trouvé auprès d'elle un accueil chaleureux. Remarquons au passage que le biographe commet une erreur historique, puisque Aliénor n'est devenue duchesse de Normandie que par son mariage avec le roi d'Angleterre. Une fois de plus, il brode à partir de l'œuvre même de Bernard de Ventadour, qui se plaint dans une de ses chansons de ce que sa dame est loin de lui, « *outra la terra normanda — par la fera mar prionda* » (« au-delà de la terre normande, outre la mer agitée et profonde »). Nous ne savons pas, naturellement, si Bernard de Ventadour a réellement aimé Aliénor d'Aquitaine. Mais là encore, la biographie est exemplaire en faisant de celle qui est le symbole du rôle nouveau joué par les femmes dans la civilisation occidentale, l'inspiratrice du plus grand troubadour.

Pourquoi ne pas croire, puisqu'on nous le dit, que c'est à Aliénor que s'adresse la plus célèbre chanson de Bernard de Ventadour, dont nous allons citer et rapidement commenter les trois premières strophes

pour donner un exemple de son art. Dans un des manuscrits, elle est précédée d'une *razo*, que nous reproduisons ici pour montrer combien cette ébauche grossière et maladroite de critique littéraire est loin de la perfection du poème lui-même. Car il est bien maladroit, et de ne tirer d'un poème que d'hypothétiques renseignements sur la vie du poète, et de supposer pour y parvenir, d'improbables métaphores qui détruisent la beauté des images.

Voici cette *razo* :

Et Bernard l'appelait « Alouette », à cause d'un chevalier qui l'aimait et qu'elle appelait « Rayon ». Et, un jour, le chevalier vint auprès de la duchesse et entra dans la chambre. La dame, qui le vit, leva alors le pan de son manteau et le lui mit sur le cou ; et elle se laissa choir sur le lit. Et Bernard vit tout, car une suivante de la dame le lui montra en cachette ; et, sur ce sujet, il fit alors la chanson qui dit :

Quand je vois l'alouette agiter...

On peut au moins reconnaître à cette scène un charme trouble. L'ébat amoureux déguisé en jeu tout comme le voyeurisme sont assez représentatifs de la sensualité des troubadours. Mais le poème est tout autre chose. En voici le début :

*Can vei la lauzeta mover
De joi ses alas contral rai,
Que s'oblid'e's laissa chazer
Per la doussor c'al cor li vai,
Ai! Tan grans enveya m'en ve
De cui qu'eu vey a jauzion,
Meravilhas ai, car desse
La cor de deziner no'fon.*

*Ai, la! Tan cuidava saber
D'amor, e tan petit en sai,
Car eu d'amar no'm posc tener
Celeis don ja pro non aurai.
Tout m'a mo cor, e tout m'a me,
E se mezeis e tot lo mon;
E can se'm tolc, no'm laisset re
Mas dezirer e cor volon.*

*Anc non agui de me poder
Ni no fui meus de l'or en sai
Que'm laisset en sos olhs vezer
En un miralh que mout me plai.
Miralhs, pus me mirei en te,
M'an mort li sospir de preon,
C'aissi'm perdei com perdet se
Lo bels Narcisus en la fon.*

*Quand je vois l'alouette agiter
De joie ses ailes à contre-jour dans un rayon de
[soleil,*

*Qui s'oublie elle-même et se laisse choir
Pour la douceur qui lui va au cœur,
Hélas, une telle jalousie me vient
De tous ceux que je vois jouir [de leur amour] :
Je m'émerveille de ce que mon cœur
Ne fonde pas aussitôt de désir.*

*Hélas, je croyais tant savoir
D'amour et si petit j'en sais,
Car je ne peux me retenir d'aimer
Celle dont jamais je n'aurai profit.
Elle m'a pris mon cœur et elle m'a pris moi-même
Et elle-même et le monde entier.
Et, me prenant à moi-même elle-même, elle ne m'a
[rien laissé
Sinon le désir et le vouloir de mon cœur.*

*Je n'eus plus pouvoir sur moi-même
Et je ne fus plus mien dès l'instant
Où elle me laissa voir dans ses yeux,
Dans un miroir qui me plaît tant.
Miroir, depuis que je me suis miré en toi,
Les profonds soupirs m'ont tué,
Si bien que je me suis perdu comme se perdit
Le beau Narcisse en la fontaine.*

On voit comment dans les premiers vers, si plate-ment justifiés par la *razo*, Bernard renouvelle la strophe printanière. Au lieu de décrire tout un paysage en passant des arbres aux prés et des prés aux oiseaux, il s'attache, par une sorte d'effet grossissant, à une seule image bien précise. Mais quelle image !

Outre le charme purement visuel de ce contre-jour sur un oiseau dans le soleil, elle évoque sans s'y attarder, sans même le dire, la jouissance amoureuse, dont le propre est de faire perdre conscience de soi-même, au point que l'on en oublie de vivre, de même que l'alouette enivrée de soleil se laisse tomber comme une pierre du haut du ciel, parce qu'elle « s'oublie elle-même » dans l'anéantissement de l'extase.

Comparant cette jouissance insouciante aux tourments de son propre désir inassouvi, le poète ne se contente pas de paraphraser avant la lettre le vers de Lamartine : « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ». Celle qu'il aime, en se refusant à lui, ne lui prend pas seulement elle-même, c'est trop évident. Elle ne lui prend pas seulement le monde, comme le dira Lamartine. Elle lui prend d'abord lui-même, elle le dépossède de lui-même jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un pur désir.

C'est alors que surgit l'évocation de Narcisse, qui tomba amoureux de sa propre image reflétée dans la fontaine où il se noya en voulant la rejoindre. On dit couramment que les yeux sont le miroir de l'âme. Mais dans les yeux de sa dame, le poète ne peut pas voir son âme, puisqu'elle lui « a pris elle-même » ; il ne peut pas y voir un reflet du monde, puisqu'elle lui a « pris le monde » aussi ; il ne se voit même pas lui-

même, puisqu'elle lui a « pris lui-même ». Dans ces yeux, il ne voit plus que son propre désir, puisque la seule chose qu'elle lui ait laissée est « *dezirer e cor volon* », le désir et la volonté de son cœur. Celle qu'il aime n'est plus pour lui que le reflet de son propre désir, et il n'est plus lui-même que le désir d'un désir.

La boucle est bouclée, et la *fin'amor* se fige dans un narcissisme qui a le charme de l'adolescence, mais qui est aussi une impasse tragique.

LE PRINTEMPS EUROPEEN DE LA POESIE ET DE L'AMOUR

Printemps précoce, la poésie amoureuse des troubadours restera toujours dans l'inachèvement d'une sensualité grêle. Bernard de Ventadour décrit sans cesse, obsession du désir insatisfait, le même corps féminin rêvé, lointain et prochain, lisse et blanc *com la neus a nadal*, comme la neige à Noël :

*Qui ve sas belas faissos,
Ab que m'a vas se atraith,
Pot be saber atrazaih
Que sos cors es bels e bos
E blancs sutz la vestidura
— Eu non o dic mas per cuda —
Que la neus, canx ilh es nuda,
Par vas lei brun'et escura.*

*Celui qui voit sa belle figure,
Avec laquelle elle m'attira à elle,
Peut savoir avec certitude
Que son corps est beau et bon
Et blanc sous les vêtements
— Je ne le dis que par supposition —
Si bien que la neige, lorsque ce corps est nu,
Paraît à côté de lui, brune et obscure.*

Et ailleurs :

*Ara cuit qu'e'n morrai
Del dezirer que'm ve,
Si'lh bela lai on jai
No m'aizis pres de se,
Qu'eu la manei e bai
Et estrenha vas me
So cors blanc, gras et le.*

Note: Les poèmes de Bernard de Ventadour sont cités d'après l'édition de Moshé Lazar, « Bernard de Ventadour, Chansons d'amour », Paris, Klincksieck, 1966. Les traductions sont de Moshé Lazar, sauf celles de la citation initiale et de la Chanson de l'Alouette. La vida et la razo, ainsi que le sirventès de Pierre d'Auvergne, sont cités dans la traduction de Jean Boutière, « Biographies des troubadours », Paris, Nizet, 1964. Les citations et les traductions de Guillaume IX et de Jaufré Rudel sont empruntées aux éditions qu'Alfred Jeanroy a données de ces deux troubadours. Paris, Champion, rééd. 1972 et 1965.

*Pour le moment, je crois que je mourrai
Du désir qui me vient,
Si la belle ne m'accueille auprès d'elle,
Là où elle couche,
Afin que je la caresse et la baise
Et étreigne contre moi
Son corps blanc, charnu et lisse.*

Ou encore :

*Ai, bon'amors encobida,
Cors be faihz, delgatz e plas!
Ai, frescha charn colorida,
Cui Deus formet ab sas mas!
Totz tems vos ai dezirada,
Que res outra no m'agrada.
Autr'amor no volh nien!*

*Ah! Bon amour désiré,
Corps bien fait, svelte et lisse!
Ah, tendre chair aux belles couleurs
Que Dieu a façonné de ses mains!
Je vous ai toujours désirée,
Car nulle autre ne me plaît,
Je ne veux absolument pas d'un autre amour.*

Ce dernier passage se trouve dans une chanson qui commence par ces vers célèbres :

*Lo tems vai e ven e vire
Per jorns, per mes et per ans,
Et eu, las! No'n sai que dire,
C'ades es us mos talans.*

*Le temps va et vient et vire,
Les jours, les mois, les ans.
Et moi, hélas! Je ne sais que dire,
Car mon désir est toujours le même.*

Le temps est allé, est venu, a viré depuis le XII^e siècle, mais le désir chanté par les troubadours est resté immuable. Il porte un nom qu'ils ont légué à la France entière, et un peu au monde entier, et qui est le nom d'amour. *Amour* est en effet peut-être un mot de langue d'oc, qui se serait imposé, grâce à eux en langue d'oïl, remplaçant dans cette langue la forme *ameur*, qui lui est propre, et qui n'a survécu qu'en dialecte picard avec le sens de... rut. Les troubadours ont appris au monde qu'il existe un désir d'*amour* qui n'est pas seulement un désir d'*ameur*.

Cela vaut bien un hommage à Bernard de Ventadour, dont les lointaines chansons, si nous y prêtons l'oreille, peuvent donner une saveur nouvelle à nos propres amours.

Michel ZINK ■

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.
Agrégé des Lettres.

La France et le commerce international bilan et prospective

par Chantal Plusquellec

DEPUIS un an, la crise frappe. Chacun espère en sa fin, mais en fait sera-ce une fin par disparition des causes qui l'ont provoquée, ou plutôt par adéquation des pays les plus touchés à la nouvelle situation qui leur est imposée? Il est maintenant évident que c'est la seconde attitude qu'il s'agit de prendre, et c'est donc d'autant plus froidement qu'il faut analyser la situation pour la mieux maîtriser.

Il convient au préalable de rappeler quelques constatations de fait qui concernent la place croissante prise par les préoccupations économiques dans notre politique internationale, sous diverses influences: existence de la C.E.E. (1), industrialisation croissante de la France, accession de celle-ci au peloton de tête des grands exportateurs mondiaux, rôle des administrations et organismes publics dans le secteur des relations avec les pays en voie de développement (héritages de l'empire colonial et de l'Union française), importance soudaine prise par les exportations françaises d'armement (à la faveur du désir de nombreux pays de ne pas trop s'inféoder à l'un des deux Blocs — et de l'hypothèque que la guerre du Vietnam a fait pendant de longues années peser sur l'industrie américaine d'armement), enfin crise pétrolière qui frappe durement les nations développées dépourvues de richesses énergétiques.

Toutes les nations dépourvues d'énergie et a fortiori les nations occidentales les plus développées sur le plan de l'équipement industriel et agricole sont atteintes; les pays producteurs de pétrole ont vu leur revenu augmenter 3 à 4 fois en un an, donc leur pouvoir d'achat, et ce, par le transfert de 70 milliards de dollars, à raison de 75 % pour l'Europe et de 15 % pour le Japon. Pour la France, cela représente une dépense supplémentaire de 6 milliards de \$ pour une consommation de 5 % inférieure à celle de 1973. De telles masses de capitaux mettent en péril le système monétaire international, déjà fort ébranlé depuis août 1971, et la canalisation de ces pétrodollars par un système d'emprunts international se veut pratiquée par tous les pays occidentaux. L'inflation mondiale a atteint 14 % en 1974, ce qui a poussé les pays industriels à mettre en place des « Plans de Refroidissement » qui se traduisent par un net ralentissement de la production industrielle et une montée du chômage. Les trésoreries des PME sont tellement épongées par l'encadrement du crédit que le nombre de dépôts de bilans est de 3 fois supérieur à celui de 1973. Les demandeurs d'emploi, environ 700.000 (1 million en Allemagne Fédérale) — représentent 3 % de la population active pour un seuil d'alerte de 2,5 % — sont un peu rassurés par les lois sur la formation permanente et les accords patronat-syndicat sur le chômage garantissant en cas de licenciement pour cause économique une année de salaire à 90 %.

Si de prime abord, le tableau semble obscur, la lumière vient de la production industrielle, laquelle a augmenté de 5,3 % plaçant la France à un très bon rang

(1) Depuis le 1-1-75, les compétences, en matière de politique du commerce extérieur, appartiennent à la Communauté économique européenne, et non plus aux pays membres.

dans le monde, quand on sait que les Etats-Unis accusent — 1,5 % et que l'Allemagne Fédérale, dont l'excédent commercial ne cesse de croître en valeur — atteignant + 20 milliards de \$ fin 1974 — n'enregistre que + 2 %.

Le déficit de la balance commerciale a été couvert à 92 % par nos exportations : il a été en définitive (16 Mds) inférieur à la dépense supplémentaire (de l'ordre de 30 Mds) résultant de la hausse du prix du pétrole brut. Nos importations ont augmenté de 57,8 % et nos exportations de 37,2 %.

D'une analyse succincte de notre commerce extérieur en 1974 par rapport aux années précédentes, il ressort une aggravation globale de notre déficit :

— A un excédent de 6,5 milliards de francs en 1973 (2) succède un déficit de notre balance commerciale d'un peu moins de 16 milliards en 1974.

— Notre déficit envers les Etats-Unis et l'Allemagne Fédérale s'est accru respectivement de 2 milliards et 5 milliards de francs, soit 50 % du déficit global de notre balance commerciale à fin septembre 1974.

— L'excédent de notre Commerce Extérieur hors énergie diminue de par l'augmentation du prix des matières premières et le ralentissement des exportations de biens de consommation tels vêtements et voitures. La diminution du taux de couverture est inégalement répartie : il y a bien diminution sur l'ensemble des 3 premiers trimestres de 1974, mais la ventilation par trimestre fait ressortir un redressement et même une amélioration de 2,8 % pour le 3^e trimestre (taux de couverture de 106,4 % en 1973 contre 109,8 % pour le 3^e trimestre 1974).

— L'excédent de nos échanges de produits agricoles est en augmentation. Ceci est dû au ralentissement de nos achats de produits agricoles alors que nos exportations de céréales croissent en valeur de 62 % — soit 3,1 milliards de francs. Un tel excédent est fragile puisqu'il provient de l'augmentation du cours des céréales exportées.

— Nos exportations de biens d'équipement couvrent à peine en valeur nos achats de pétrole brut, 33,9 milliards de francs au cours des 9 premiers mois de 1974 contre 35,2 milliards en 1973. Il y a là un très grand effort à faire, nos concurrents étant les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne Fédérale. La France en a conscience et vient enfin de « décrocher » des marchés. Si l'Iran devient un client de premier plan, c'est aux industriels qu'il appartient d'« oser » : ils ont de bons produits dont le renom est certain, mais, le plus souvent ils se sont montrés jusqu'à maintenant de piètres commerçants.

Et pourtant nos exportations ont augmenté de 40 % pour les 3 premiers trimestres de 1974 — le déficit de

la balance commerciale n'est donc en fait que de 15,2 milliards de francs, alors que le coût du pétrole brut importé par la France s'est élevé de 110 à 397 francs la tonne entre 1973 et 1974. La décision du Gouvernement de limiter les dépenses pétrolières à 51 milliards de francs pour 1975 doit permettre de rééquilibrer la balance toutefois avec un déficit prévisionnel de 8 à 10 milliards de francs.

VERS UN REDRESSEMENT

Certes, cette étude globale paraît peu encourageante et pourtant le **redressement constaté pour le 3^e trimestre de 1974** se retrouve dans l'analyse détaillée de nos échanges par produits.

En effet, dans le secteur des **produits agricoles et alimentaires**, l'évolution est favorable : nos importations ont diminué de 9,3 % et nos exportations augmenté de 28,2 %. Par rapport au Commerce extérieur global, la part des produits agricoles alimentaires diminue tant à l'importation (8,6 % contre 12,4 %) qu'à l'exportation (16,7 % contre 18,4 %), laissant un excédent qui passe de 6,2 à 10,8 milliards de francs (3) — dont 8,7 en partie dus à l'augmentation des cours du blé — et un taux de couverture de 166,2 % contre 141,6 % en septembre 1973.

Sur le plan énergétique, le pétrole n'est pas seul à avoir augmenté. Nos importations d'énergie hors-pétrole passent de 3,3 milliards fin septembre 1973 à 6 milliards fin septembre 1974. Cette dépense supplémentaire de 2,7 milliards de francs se répartit à raison de + 2 milliards pour le charbon qui provient de l'Allemagne Fédérale, la Pologne, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, + 0,5 milliard pour le gaz naturel fourni par les Pays-Bas et l'Algérie (Skidda), et en moindre proportion + 0,2 milliard pour l'électricité en provenance de Suisse, d'Espagne et d'Allemagne Fédérale. Mais l'accroissement de nos exportations en pétrole raffiné — de 2 à 4 milliards de francs au cours de la même période compense partiellement cette dépense supplémentaire.

Quant aux **matières premières et aux produits bruts**, notre déficit est passé de 6 à 9,8 milliards de francs et le taux de couverture de 52,1 % à 50,6 % entre septembre 1973 et septembre 1974. Si le coût des matières premières fléchit légèrement depuis août, il n'en reste pas moins qu'il pèse lourdement sur l'industrie française, avec une augmentation en valeur de 91,5 % pour le cuivre, 195 % pour le zinc, 142 % pour le plomb, 113 % pour l'étain et 66 % pour le coton.

Notre déficit en ce qui concerne les **demi-produits** passe de 2,3 milliards de francs en 1973 à 1,7 milliard en 1974 et le taux de couverture de 91,9 % à 96,2 %. Nos importations augmentent de 58,9 % et nos exportations de 66,2 %. Il faut noter que les importations de demi-produits sont supérieures de 5 milliards à nos

(2) En termes FOB/FOB.

(3) En termes CAF/FOB.

importations totales d'énergie. Mais l'amélioration de 600 millions de francs enregistrée est due à l'augmentation de nos ventes de produits sidérurgiques (+ 78 %) soit 8 milliards en valeur, ce qui laisse un excédent global de 5,6 milliards de francs contre 1,2 en 1973. De même que la hausse du cours des céréales pour les produits agricoles, le prix de l'acier, qui a augmenté de 50 % depuis septembre 1973, n'est pas sans incidence sur le montant de cet excédent.

Par ailleurs, notre situation relative aux **biens d'équipement et de consommation** n'est pas brillante. Et pourtant, il y a lieu de souligner une très nette montée de la France dans ce secteur. Nos importations s'élèvent à 34,3 milliards de francs et nos exportations à 33,9 milliards soit respectivement une augmentation de 34,4 % et 38,7 %, réduisant le déficit de notre balance commerciale de 1.104 millions en 1973 à 429 millions en 1974 et portant notre taux de couverture de 95,7 à 98,8 %. Cependant, il faut noter la disparité qui existe au détriment du secteur agricole (58,1 %) par rapport au secteur industriel (101,5 %).

Malgré une remontée de 133 millions, avec une augmentation de 37 % de ses exportations et de 31 % de ses importations, et un taux de couverture qui est passé de 86,5 à 90,4 %, le secteur de la **mécanique lourde** n'en est pas moins déficitaire, et il n'est que trop clair que nos industriels préfèrent acheter « étranger ». Mais cette préférence va en s'affaiblissant.

Quant à l'industrie aéronautique civile, elle stagne. Cependant que l'aéronautique militaire est d'un apport très substantiel.

La construction navale accuse la situation la plus critique en volume.

En revanche, le matériel électrique et le chemin de fer maintiennent et même accélèrent leur dynamisme.

Le secteur de biens de consommation souffre considérablement de la concurrence étrangère. L'accroissement des exportations n'est que de 21,9 %, un peu plus de la moitié de l'accroissement moyen (40,6 %) et celui des importations de 34,1 %. Il s'ensuit une réduction du taux de couverture de 147,7 % à 134,3 % en 1974, et de l'excédent de 400 millions. Et pourtant, le renom de goût et de qualité est attaché tant aux vêtements qu'aux objets d'Art ou de luxe. Ceux-là échappent toutefois à la baisse générale du secteur, augmentant de 200 millions l'excédent de nos échanges.

Pour l'industrie automobile particulièrement touchée par la crise, les exportations se sont maintenues au même taux qu'en 1973, ce qui n'a ralenti la production que de 10 %, soit 2.253.000 véhicules. Seul Chrysler-France accuse un net recul (- 20,5 %). Le marché intérieur a diminué sa consommation de voitures étrangères de 11,8 %, diminution cependant plus faible qu'en Allemagne Fédérale, 2^e client de la France, où le marché intérieur a baissé de 31,6 %, soit 80.000 véhicules français de moins. En revanche, la France a augmenté ses exportations de 14,6 % vers l'Espagne (traditionnelle-

ment notre premier client puisqu'une chaîne de montage Renault y est installée), multiplié par 2,5 ses exportations vers les Etats-Unis, doublé celles vers la Yougoslavie et triplé celles vers l'Algérie. Il en résulte une modification de la structure géographique des exportations de véhicules. La France continue donc d'exporter cinq fois plus de véhicules qu'elle n'en importe, pour une rentrée de devises de près de 7 milliards de francs.

L'exploitation de ces données statistiques révèle une balance déficitaire et en régression dans sa globalité ; mais l'analyse sectorielle permet d'espérer la continuation de la relance amorcée au cours du 3^e trimestre. 1974 aura marqué un tournant décisif de notre économie. Il y a six mois, on prévoyait un déficit de la balance commerciale de 22 milliards de francs, et il s'avère être de l'ordre de 16 milliards.

L'évolution de 1974 à 1975 devrait être meilleure que celle enregistrée de 1973 à 1974. En effet : — la circonstance exceptionnelle que représentent le quadruplement du prix du pétrole et la flambée des prix des matières premières, ne saurait se renouveler. Pour le pétrole, une telle augmentation n'est plus envisageable ; de plus le gouvernement en a limité les dépenses en valeur, et quant aux matières premières, leur prix a commencé de diminuer ;

— les contrats passés par le gouvernement avec l'étranger, notamment l'Iran, stimulant surtout le secteur des biens d'équipement, devraient renverser la situation de la balance dans ce domaine (+ 5 milliards de francs en 1975) ;

— une aide financière est spécialement accordée aux entreprises exportatrices dont les efforts d'investissement sont tournés vers l'augmentation de leurs exportations. Les industriels ont pris conscience en partie grâce au resserrement du crédit, de la nécessité impérieuse, d'une part de restructurer les entreprises (au niveau des PME) de manière à faire face à la concurrence étrangère, d'autre part de se tenir informés du marché mondial et des possibilités respectives d'exportation.

Ce qu'il faut, c'est une volonté active de répandre et de consolider la présence française sur les marchés étrangers et donc pour commencer, celle d'utiliser les meilleures sources d'information disponibles dans notre pays, excellentes par leur nombre, leur précision ainsi que les divers instruments d'assistance technique très développés.

POUR UNE EXPORTATION DYNAMIQUE ET AGRESSIVE

Savoir que la France dispose de multiples sources d'information est certes une satisfaction, à condition que ceux pour qui elles sont mises en place le sachent. En fait, il ne s'écoule de jour sans qu'un industriel ou un directeur commercial ne soit étonné d'en découvrir l'existence. La France est, en matière de commerce inter-

national loin d'avoir épuisé toutes ses possibilités, et, en particulier, l'important appareil d'information et d'assistance dont elle dispose. La structure en est souple, puisque constituée d'organismes publics et privés et, que chacun de ses éléments est en relation avec les autres, ce qui permet une action concertée.

L'entreprise a pour souci de choisir les marchés et d'en déterminer les méthodes de pénétration :

— Pour la politique générale et sa réglementation, les organismes internationaux — O.N.U., O.C.D.E., G.A.T.T., C.E.E., — et gouvernementaux — D.R.E.E., Direction des Affaires Economiques et Financières du Ministère des Affaires Etrangères, Ministères Techniques, Direction générale des Douanes... lui seront d'un précieux secours.

— A l'étranger, les conseillers commerciaux offrent une assistance diverse (juridique, économique, etc...).

— En France, le C.F.C.E. (Centre Français du Commerce Extérieur) peut assister l'industriel dans des domaines aussi variés que l'information (réglementaire, commerciale, statistique tant au niveau des marchés que des produits — (Selexport), la promotion et l'action — actions d'études, d'implantation de promotion pour les entreprises et groupements agréés, ou en faveur des produits alimentaires...

— Les problèmes de financement sont du ressort de la B.F.C.E., de deux établissements spécialisés UFINEX (Union pour le Financement et l'Expansion du Commerce International) et SETILEX qui traite des Financements des Investissements techniques ou financiers à l'étranger, sans parler des banques.

Les risques à couvrir étant plus étendus dans les opérations commerciales sur l'étranger, la COFACE offre à l'exportateur des garanties originales à la mesure des incertitudes économiques ou monétaires.

Ainsi muni de ces possibilités d'information et de documentation, l'exportateur doit choisir. Il semble avisé de lui conseiller le « Selexport » qui est un réel outil de travail, et non pas une encyclopédie pour intellectuel poussiéreux. Elaboré par le service de l'Unité d'Information Economique du C.F.C.E., ce fichier est réalisé, en collaboration avec les Nations Unies, sur bandes magnétiques, à partir des statistiques annuelles des 23 principaux pays industriels. Les données sont traitées sur l'ordinateur du Centre de Calcul de l'O.N.U. à Genève, à l'aide d'un programme adapté à cette exploitation spéciale et originale. Il offre l'avantage de pouvoir être interrogé à la demande d'un utilisateur particulier et permet de déterminer marché et concurrence.

Qu'est-ce que « Selexport » ? Selexport est un instrument de travail absolument indispensable à l'étude du marché mondial d'un produit, ou d'un groupe de produits, puisqu'il permet d'apprécier l'évolution de la demande internationale du produit sur 5 ans, pour 100 marchés du monde. Le fichier Selexport regroupe

actuellement 25 millions de données de base et 74 millions de calculs de pourcentages.

Il existe en effet un dossier Selexport pour chacun des 1.380 produits de la nomenclature internationale C.T.C.I. (Classification Type pour le Commerce International) et chaque dossier, correspondant à un produit, comprend 53.500 données de bases ou calculs de pourcentages.

Cette analyse de l'information, quelle qu'en soit la provenance, suppose que l'entreprise dispose de cadres qualifiés et compétents en commerce international, et que leur nombre est susceptible d'être accru.

En effet, depuis juin 1974, afin de surmonter les difficultés dues à l'encadrement du crédit, de nombreuses entreprises se sont tournées vers l'exportation. Mais le but réel d'une telle orientation se révèle parfois être le « profit des crédits hors-encadrement » et non l'exportation elle-même. Or, ne devient pas « exportateur » qui veut.

Il est donc de toute première importance que soient formés des hommes capables de définir, promouvoir et contrôler la politique d'exportation de leur entreprise.

Si l'Etat offre aux exportateurs une aide tant générale que ponctuelle, il faut que ses agents aient en face d'eux des interlocuteurs valables. Pour ce faire, en 1957 a été créé l'Institut de Commerce International (I.C.I.) avec le concours du C.F.C.E., du Ministère de l'Education Nationale et des organisations patronales. L'Etablissement d'Enseignement Supérieur, l'I.C.I. a reçu pour mission de prolonger l'action du C.F.C.E. en mettant à la disposition des entreprises et des organismes professionnels les instruments de formation permettant à leurs cadres d'acquérir des connaissances ou d'approfondir leur compétence en matière de commerce international, et ce, en tenant compte à la fois des multiples problèmes posés par les opérations de commerce international et des problèmes spécifiques des entreprises.

Le Selexport comme l'I.C.I. sont presque inconnus, alors comment s'étonner que la timidité soit notre lot à l'exportation ?

Ce n'est pas l'absence de marchés qui est en cause, mais bien le manque d'agressivité des Français en matière d'exportation. L'Etude des données statistiques permet de déterminer les secteurs et l'importance des actions à entreprendre. Bien équipée en sources d'information et en assistance technique et financière, tant publiques que privées, la France peut et doit être partout dans le monde — elle est actuellement absente de marchés comme l'Amérique Latine, l'Afrique hors zone Franc, l'Asie du Sud-Est et les pays Scandinaves où l'Allemagne Fédérale exporte 6 fois plus. Or elle y a sa place.

En fin de compte, la crise sera peut-être l'aiguillon de l'industrie française.

Chantal PLUSQUELLEC ■

Impressions

d'Israël

interview de Jacques Nantet

Henri Bourbon. — Jacques Nantet vous avez bien voulu, à votre retour d'Israël, répondre à quelques questions concernant la situation dans ce pays et au Proche Orient ; je vous en remercie. Parmi les ouvrages dont vous êtes l'auteur, je rappellerai deux livres qui témoignent de la connaissance et de l'intérêt que vous portez depuis longtemps aux problèmes israélien et arabe : « Les Juifs et les nations », Editions de Minuit — 1965 — préface de Jacques Madaule et « Histoire du Liban », 1963 — Editions de Minuit — préface de François Mauriac. Vous avez publié de nombreuses études sur le monde arabe, et spécialement le Proche Orient et l'Afrique du Nord, sur le judaïsme et Israël, sur le monde soviétique, la littérature arabe, les lettres russes, la littérature noire d'expression française. Enfin j'indiquerai pour mémoire un « Pierre Mendès France » (Centurion, 1967) et un « Tocqueville » (Seghers, 1971).

Cher Jacques Nantet, vous arrivez donc d'Israël, vous avez passé, en décembre-janvier, un mois à Jérusalem et dans la région. J'aimerais que vous nous disiez, dès l'abord, quelle est l'impression générale que vous retirez de ce séjour ?

Jacques Nantet. — L'impression est assez différente selon que l'on se trouve à Jérusalem même, dans la Judée Samarie, c'est-à-dire en Cisjordanie à l'ouest du Jourdain, ou dans le reste du pays. A Jérusalem, dès le lendemain de mon arrivée, je suis allé me promener à pied dans le quartier arménien, le quartier juif, le quartier musulman, le quartier chrétien, et j'ai eu partout une impression de calme et de sécurité. J'ai rencontré très peu de militaires, et pourtant c'était à une période où la tension était grande. La décision n'avait pas, en effet, encore été prise de maintenir entre Israéliens et Syriens le rideau protecteur des Casques Bleus des Nations-Unies.

Quand je suis descendu en Judée Samarie vers Jéricho, en territoire administré par l'Etat d'Israël, j'ai retrouvé la même impression de sécurité. Là encore on rencontre très peu de militaires. Cela tient d'ailleurs en grande partie au fait que ceux-ci, dès qu'ils ne sont plus en service, reprennent le costume civil et qu'on

Le mur des lamentations à Jérusalem

ne les remarque plus. Mais il y a de nombreux petits postes disséminés à travers le territoire, et qui permettraient des interventions très rapides en cas de difficulté.

Cependant, au cours d'une tournée en Galilée, à Nazareth, St-Jean-d'Acre, Haïfa, Tel Aviv, j'ai rencontré beaucoup de jeunes soldats. C'est d'ailleurs assez triste de voir des jeunes de dix-huit ans avec un grand fusil sur l'épaule. Les garçons font trois ans de service militaire, et celui-ci terminé, ils doivent encore un mois de période par an, jusqu'à la réserve. Les filles, elles, sont tenues à deux ans de service. C'est un pays sur lequel on sent que pèse un très lourd et très grand effort militaire. Il absorbe de 50 à 60 % du budget national, et cela a des conséquences graves pour l'économie. La livre israélienne n'a pas bonne cote, les prix ont monté. Les Israéliens acceptent un certain nombre de sacrifices, et notamment sur l'alimentation et le chauffage.

H.B. — Quel est votre sentiment sur les reproches que l'on fait à Israël ? On l'accuse d'être un Etat théocratique, un Etat nationaliste et même impérialiste.

J.N. — Les Israéliens répondent volontiers aux critiques : quoique nous fassions, nous aurons toujours

J.N. — Je ne dis pas cela. Je constate seulement que le fait qu'Israël — conservant en l'occasion des dispositions propres à l'empire ottoman — en réservant le droit personnel (naissance, mariage, héritage, etc.) à la juridiction religieuse de chaque communauté, prend des dispositions qui, de surcroît, intègrent vraiment l'Etat à l'ensemble proche-oriental.

J'ai été reçu en audience par M. Itzhak Raphaël, ministre des Affaires religieuses, et j'ai eu des entretiens avec les directions qui s'occupent, dans ce ministère et au ministère des Affaires étrangères, des relations avec les chrétiens. J'ai pu constater que, ici et là, le système est bien rodé et fonctionne, dans l'ensemble, à la satisfaction de tous.

Il s'applique d'ailleurs, non seulement aux juifs et aux chrétiens, mais aux musulmans. Les prêtres chargés de paroisses, les imans reçoivent un traitement de l'Etat. Pratiquement toutes les églises à travers l'Etat ont été réparées, et continuent à être entretenues. Il en est de même des mosquées, et dans la région du « triangle » (1) où se trouvent beaucoup de musulmans, l'Etat a pris en charge la construction d'une trentaine de minarets.

H.B. — Si nous parlions du grave problème palestinien. Le leader de l'O.L.P. Yasser Arafat a déclaré solennellement à l'O.N.U. qu'il ne reconnaissait pas un Etat hébreu, qu'il voulait en Palestine un Etat fédératif, laïque, multiracial, « où les Juifs de Palestine seraient invités à prendre place ».

Par ailleurs, un dirigeant de l'O.L.P. déclarait à Beyrouth, en décembre : « il ne saurait y avoir de paix dans la région sans d'abord de nouvelles guerres », tandis que M. Haïm Bar-lev, Ministre du Commerce, annonçait publiquement, à Jérusalem, que pour Israël l'éventualité d'une guerre préventive ne pourrait pas être exclue.

J.N. — Le problème d'Arafat et des Palestiniens doit être examiné d'un double point de vue. Il y a plus d'un million de Palestiniens répartis dans les camps ou dans les pays arabes alentour. Mais il y en a environ huit cent mille en Judée Samarie. Pour le premier groupe, Arafat est probablement admis comme chef. Encore faudrait-il apporter des nuances. C'est beaucoup plus vrai s'agissant des musulmans que cela ne l'est pour les chrétiens. Et voilà pourquoi Arafat réside plus volontiers en Syrie, à l'abri de la Saïka, où les musulmans l'emportent. En revanche Arafat est menacé au Liban par les Palestiniens chrétiens, tel Abache. Pour le second groupe, composé des Palestiniens résidant en Judée Samarie, la réponse au sujet de l'audience d'Arafat doit être encore plus nuancée. Il est loin de réunir autour de lui l'ensemble de la population, et il est surtout très loin de la mobiliser.

H.B. — Mais sur le plan international, il ne paraît pas contestable que Yasser Arafat fasse figure de leader du peuple palestinien.

(1) Région au Sud-Ouest de la Galilée.

Population arabe à Jérusalem

tort. Cette attitude tient au fait qu'ils ressentent très péniblement l'apparente évolution d'une partie des opinions publiques à travers le monde. Oui, Israël est dans une certaine mesure un Etat théocratique. Je crois que c'est vrai. Mais je pense que l'idée d'un Etat théocratique est assez adaptée à l'esprit même du Proche-Orient. Je suis un admirateur et un grand ami du Liban. Au Liban vivent ensemble en bonne harmonie — sauf crises, bien entendu, mais celles-ci ne mettent jamais en cause l'unité nationale — les fidèles de trois religions : juifs, chrétiens et musulmans, répartis en dix-sept communautés confessionnelles. Comment est-ce possible ? Parce que le Liban a adopté, précisément, un système confessionnel. Grâce à lui, chaque fidèle ne votant qu'à l'intérieur d'un électorat composé de ses coréligionnaires, le résultat est, paradoxalement, que les problèmes sont déconfessionnalisés et ne gardent que leur signification politique et économique. Alors, le fait que l'Etat d'Israël soit, dans un certain sens, un Etat confessionnel me paraît une assez bonne marque d'adaptation à l'esprit qui prévaut dans la région, et qui se révèle généralement être efficace.

H.B. — Vous n'allez tout de même pas jusqu'à penser qu'on pourrait constituer un Etat d'Israël multiconfessionnel entre musulmans, juifs et chrétiens ?

J.N. — C'est vrai, au moins pour l'instant, et remarquons, d'ailleurs, que cela peut changer assez vite. Et puis encore faut-il être en mesure de prendre le pouvoir en Palestine même. J'ai rencontré des personnalités musulmanes de haut niveau politique et religieux, dans les territoires administrés et à Jérusalem. Elles disent à peu près ceci : on souhaite que nous intervenions, que nous fassions quelque chose, mais la mise sur le podium d'Arafat par les milieux diplomatiques internationaux a, en fait, abouti à bloquer la situation à l'intérieur de la Palestine. Et pourquoi ? Un éventuel Etat palestinien — un troisième Etat comme on dit — entre la Jordanie et Israël ne pourrait subsister que toutes frontières ouvertes. En effet, les Palestiniens de l'intérieur doivent obligatoirement écouler leurs produits, à l'est du Jourdain, en Jordanie. D'autre part, de 70.000 à 80.000 ouvriers palestiniens vont chaque jour en Israël travailler, et ils tirent de là leur salaire. Donc, le chef d'une éventuelle Palestine indépendante devrait demain avoir de bons contacts, s'assurer le maintien des frontières ouvertes, tout autant avec la Jordanie qu'avec Israël. N'oublions pas enfin que la Judée Samarie est entièrement entourée au nord et à l'ouest par Israël, et qu'un pouvoir appuyé par Arafat ne pourrait pénétrer dans le territoire qu'avec le consentement du roi Hussein. Il est donc à supposer qu'un éventuel gouvernement Arafat devrait largement composer, en une espèce de gouvernement d'union nationale, avec les personnalités importantes chrétiennes ou musulmanes de la Judée Samarie.

H.B. — Pour sortir de la dramatique situation qui pèse sur le Proche-Orient, il faut, semble-t-il, que l'on s'oriente vers la création d'un Etat Palestinien aux frontières ouvertes et que les Israéliens se rendent compte de la nécessité de consentir des concessions considérables par rapport à certaines habitudes acquises.

J.N. — Je crois que les Israéliens sont prêts à faire des concessions, mais à une condition : c'est d'obtenir quelque chose en retour. A l'ouest, avec l'Égypte, la politique des petits pas peut être reprise, mais à condition, une fois encore, qu'une compensation sérieuse soit obtenue. N'oublions pas qu'Israël, après l'affaire de l'O.N.U., de l'UNESCO, le sommet de Rabat, se considère comme un homme tombé tout à coup au milieu d'une mer complètement déchaînée. On dit volontiers que dans ce cas là, le mieux est de se laisser tout à fait couler et, arrivé au fond, de donner un coup de pied pour remonter à la surface. Après tout, c'est un peu ce qu'a fait de son côté le roi Hussein au lendemain du sommet de Rabat. Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur et s'est retiré à l'Est, en déclarant se désintéresser de l'avenir de la Palestine. Il menace aujourd'hui de retirer aux Palestiniens de Judée Samarie leur nationalité jordanienne. Je crois sincèrement que si, demain, un référendum était librement organisé dans cette région sur le thème : garder la nationalité jordanienne ou accéder à une nationalité palestinienne, une assez large majorité se déclarerait pour le maintien de la nationalité jordanienne. Certes les Palestiniens souhaitent avoir un Etat à eux, mais tant que la situa-

tion n'est pas stabilisée, n'est pas claire, bon nombre d'entre eux ne voudront pas abandonner une citoyenneté qui leur apporte certaines garanties internationales, un passeport, et l'échanger contre un simple papier, d'ailleurs signé par qui ? Ce sont là des problèmes pratiques, et ces considérations l'emportent de loin chez la plupart des habitants de la Judée Samarie.

H.B. — Les informations indiquent des rapports de force qui paraissent inquiétants pour l'Etat d'Israël. L'armée d'Israël représente 140.000 hommes et si on totalise l'armée du Liban, l'armée de Syrie, l'armée jordanienne et celle d'Égypte, on arrive à un chiffre de 500.000 hommes environ.

J.N. — Ce chiffre de 500.000 hommes sous les armes, les Israéliens, grâce à leur capacité de mobilisation, l'atteignent en deux jours.

H.B. — Il y a tout de même eu la guerre du Kippour, et les événements de 1973 ont montré que les arabes étaient capables maintenant d'utiliser les armes les plus modernes. Donc, il me semble que vous avez une thèse un peu optimiste ; vous donnez l'impression qu'Israël est moins menacé qu'on le dit.

J.N. — Je n'ai pas dit cela. Israël, ainsi qu'on l'a écrit, a la mort en face et le sait parfaitement. Les Israéliens ne sont pas pessimistes, mais ils sont anxieux, et avouons qu'il y a de quoi. Ils savent que si demain il y avait la guerre, elle serait terrible, sans merci, et les jeunes Israéliens se battraient sans aucun doute avec acharnement.

H.B. — La perspective souhaitable, ce ne sont pas les combats, c'est la paix. Ne croyez-vous pas qu'Israël a manqué des occasions d'aboutir à un règlement pacifique ? Après sa fulgurante victoire de la guerre des Six jours, en 1967, Israël aurait peut-être pu prendre des initiatives susceptibles de débloquer la situation... Songeons à ce qui s'est passé en Algérie où en définitive le temps a joué contre le maintien de la présence française, les événements se sont pratiquement accélérés et puis tout a craqué !

J.N. — Peut-être y a-t-il eu des occasions manquées, au lendemain de la guerre de Six jours, notamment de traiter avec les Palestiniens et, après que le roi Hussein ait démantelé sur son territoire la résistance palestinienne, de traiter avec le gouvernement d'Amman. Mais souvenons-nous qu'à ces moments-là on disait souvent que les Arabes croyaient avoir perdu l'honneur, et que cela les empêchait précisément d'être conciliants. Alors ce genre de spéculations est toujours problématique. Et puis, les donneurs de conseils sont eux-mêmes conditionnés. Nous autres, Français, avons tendance, en effet à faire un parallèle entre F.L.N. et feddayins, Algérie française et Israël. J'ai été, moi-même, si profondément mêlé à ces affaires — en faveur de l'indépendance de l'Algérie — que je suis bien placé pour affirmer que ce type de raisonnement n'est pas valable. L'histoire ne se répète jamais et les situations ne sont pas les mêmes. Il y avait en Algérie un million de pieds-noirs, défendus par des soldats venus de la métropole, face à neuf millions d'Algériens sur leur

propre sol. Au Proche-Orient, tout est différent. Et de surcroît, alors que le F.L.N. n'a jamais parlé de supprimer la France, Arafat — notamment lors de sa déclaration aux Nations-Unies — déclare, lui, vouloir supprimer l'Etat d'Israël. Cela dit, il y a sans aucun doute un sentiment national palestinien. Mais, ce que l'on tend à oublier, c'est qu'il y a aussi un sentiment national israélien.

H.B. — Jacques Nantet, vous venez d'employer l'expression « sentiment national palestinien » ; vous avez rappelé la force du sentiment national israélien. A un sentiment national doit correspondre un Etat national. La situation ne pourra donc se débloquer que lorsque d'une part les Palestiniens auront reconnu la légitimité d'un Etat national israélien et lorsque d'autre part les Israéliens auront reconnu la nécessité d'un Etat national palestinien.

J.N. — Oui, schématiquement, en gros, c'est cela.

H.B. — Vous avez eu de nombreux contacts avec des chefs religieux musulmans et chrétiens. En qualité de Président de la « Fraternité d'Abraham » vous avez comme objectif le rapprochement, sur le plan religieux, des juifs, des musulmans et des chrétiens ; je désirerais que vous nous disiez maintenant quelles conclusions vous tirez de vos entretiens avec ces chefs musulmans et chrétiens et ce qu'ils pensent de l'avenir d'Israël ?

J.N. — Vous mettez, Henri Bourbon, le doigt sur une des difficultés principales à la possibilité de rapprochement entre Arabes et Israéliens. Je pense à une importante personnalité musulmane, dont le bureau est situé en Jérusalem arabe, et la maison dans la ville arabe moderne, à l'est de la vieille ville. J'ai rencontré, à son domicile, sa femme, et sa fille qui arrivait d'Amman pour un court séjour. Le mari de cette dernière était parti pour l'Arabie Séoudite faire un stage. L'ensemble de cette situation, manifestement, tournait complètement la personnalité dont je parle vers le monde arabe proche ou lointain. Par ailleurs, j'ai eu une longue conversation avec un scientifique juif, d'origine soviétique, et arrivé en Israël depuis deux ans seulement. Toute la conversation a roulé sur la culture et la littérature russe, et j'ai constaté que cet homme-là était encore, lui, entièrement tourné du côté de l'Europe orientale. Alors, la difficulté fondamentale est que, somme toute, mon arabe et mon juif se tournent pratiquement le dos. Dans cette position, c'est difficile de s'entendre, et, d'un côté comme de l'autre, il faut arriver à changer d'attitude.

H.B. — Est-ce que, à votre avis, les jeunes, les « sabras », pourront plus facilement coopérer avec le monde arabe que les hommes et les femmes de la Diaspora marqués par une histoire et des épreuves douloureuses ?

J.N. — Jeunes ou vieux, les juifs en Israël veulent un Etat juif, petit ou grand — possiblement avec une minorité arabe — mais qui conserve son caractère d'Etat juif. Cela dit, pour ce qui est de la compréhension de l'autre, l'âge compte peu, des deux côtés.

H.B. — On a l'impression que beaucoup de chré-

tiens sont compréhensifs à l'égard de l'action des Palestiniens, que le Pape n'approuve pas la thèse officielle de l'Etat d'Israël sur le destin et le statut de Jérusalem. Nous avons vu récemment des chefs religieux chrétiens être accusés par Israël de complicité avec les organisations de résistance palestiniennes.

J.N. — Il est naturel que des prêtres qui, en territoire administré et en Israël, ont comme fidèles des arabes, s'occupant d'eux, se préoccupent de leur avenir. Cela ne veut pas dire que ces prêtres approuvent le terrorisme ou soient même anti-israéliens. Je peux avancer que pratiquement tous acceptent l'existence de l'Etat d'Israël. Quant aux hautes personnalités religieuses catholiques, le délégué apostolique ou le patriarche latin, par exemple, je leur ai trouvé des positions très ouvertes. Mais ils se soucient, et c'est normal, de la condition de la population arabe, et, bien sûr, du libre accès et de la bonne conservation des Lieux Saints chrétiens. Ce qui est parfaitement assuré. Au Saint Sépulcre, où les disputes entre les communautés chrétiennes se sont apaisées, la situation s'est nettement améliorée ; et des réparations très efficaces ont pu être effectuées. Même sentiment du côté des musulmans. Certes, sur l'esplanade de la mosquée El Aksa et du dôme du Temple, des policiers israéliens règlent la circulation. Mais ces policiers sont tous arabes et musulmans, et j'ai constaté que cela fonctionne très bien comme cela.

H.B. — Est-ce que vous croyez que le problème du statut de Jérusalem soit résolu pour autant ?

J.N. — Oui et non. Si les hautes personnalités chrétiennes dont je parle reconnaissent en effet que le libre accès et la bonne conservation des Lieux Saints chrétiens sont parfaitement assurés, elles s'inquiètent du fait que la prolongation de ces dispositions dépendent d'un vote à l'Assemblée nationale israélienne, la Knesseth. On ne croit pas à un retournement, mais on veut s'en préserver. En conséquence, on souhaite une sorte de contrôle international, qui pourrait être confié au concert des quatre pays traditionnellement catholiques : l'Espagne, la Belgique, l'Italie et la France. Cela ne veut pas du tout dire internationaliser Jérusalem, ni procéder à un nouveau partage de la ville. Et dans ces termes là, j'ai l'impression que les autorités israéliennes seraient d'accord pour négocier des garanties, à la condition, bien entendu, que des dispositions parallèles soient désirées et acceptées en ce qui concerne les Lieux Saints musulmans.

H.B. — Le Roi Fayçal et les musulmans se refusent à admettre une solution de ce genre. Les Arabes religieux ne renoncent pas à Jérusalem, ils la revendiquent.

J.N. — Je ne sais pas s'ils se refuseront toujours à la solution que j'ai esquissée ; mais je suis certain que les Israéliens, eux, n'accepteront jamais une nouvelle division de la ville. Ils voudront maintenir l'unité de Jérusalem.

H.B. — Revenons à la position de la Papauté. Le Vatican n'a toujours pas reconnu l'Etat d'Israël. Quelle signification attacher à cette « non-reconnaissance » ?

J.N. — Le Vatican a sur ce point une position traditionnelle. Elle n'a pas été inventée pour le cas israélien. Le Vatican n'entretient pas de relations diplomatiques avec un Etat dont les frontières n'ont pas été stabilisées par des accords avec les pays alentour. Vous vous souvenez que cette attitude a posé pendant des années des problèmes au sujet des diocèses de la Prusse orientale. Mais cette absence de relations diplomatiques ne veut pas dire que le Vatican ignore qu'il existe un Etat d'Israël. Vous savez que les Etats-Unis et le Vatican n'entretiennent pas de relations diplomatiques. Est-ce que cela veut dire que le Vatican nie l'existence du plus puissant Etat du monde ?

H.B. — Avez-vous une opinion, et laquelle, sur le rôle du sionisme ? Le sionisme n'apporte-t-il pas, en fait, des complications supplémentaires au règlement de la question israélienne ?

J.N. — A travers le monde, il y a des juifs qui, pour des raisons religieuses, historiques et culturelles s'intéressent particulièrement à l'Etat d'Israël et à sa survie. Mais réfléchissez à une chose : de nombreux Libanais, particulièrement de la communauté maronite, ont émigré en Amérique et en Afrique, et ils y constituent, eux aussi, une sorte de diaspora, qui se tourne toujours avec nostalgie vers Beyrouth et la Montagne, qui envoie des fonds pour l'entretien des familles et des lieux de culte. Souvent, l'âge venu, ils reviennent au Liban se retirer dans la Montagne. Cela pour dire que ces relations de diaspora sont beaucoup plus typiquement proche-orientales qu'un Européen ne l'imagine. Après tout, la dispersion des juifs s'est produite à partir de l'Orient, et il n'est pas absurde d'imaginer que cette idée de sionisme tienne sa première origine de l'Orient.

H.B. — En concluant cette interview, Jacques Nantet, pourriez-vous avancer une prévision ou des hypothèses sur l'évolution de la situation au Proche-Orient, en espérant, bien sûr, que la paix dans la justice sera au bout du chemin...

Vous vous souvenez que l'U.R.S.S. et la France semblent d'accord, depuis l'entrevue Giscard d'Estaing-Brejnev à Paris, sur trois propositions qu'ils estiment susceptibles d'amener une solution convenable : évacuation par Israël de tous les territoires occupés en 1967 ; droit des Palestiniens à constituer leur propre Etat ; reconnaissance, par les Arabes, de l'Etat d'Israël.

Le Gouvernement s'Israël pose en fait comme préalable à toute négociation globale sur l'ensemble des problèmes avec les pays arabes du Proche-Orient, la reconnaissance de l'existence de l'Etat hébreu. Il ne paraît pas en outre disposé à évacuer tous les territoires occupés depuis 1967. Sortirons-nous de l'impasse ?

Les milieux israéliens eux-mêmes sont partagés sur la manière la plus efficace d'aboutir à un règlement pacifique : les uns favorables à la diplomatie des « petits pas » d'Henry Kissinger, les autres lui préférant une procédure plus internationale et plus globale du type Conférence de Genève.

Vous avez signé, voici quelques semaines, avec Jean-Marie Domenach, Jean Rous, Pierre Vidal-Naquet, Jac-

ques Madaule, Alain Touraine, Laurent Schwartz, Jean Lacouture, le Père Riquet et beaucoup d'autres, l'appel à la Paix lancé par le Cercle Bernard Lazare et la Revue « Esprit ». J'en rappelle les termes essentiels : « La cinquième guerre israélo-arabe dont on annonce l'imminence, entraînerait de nouveaux sacrifices humains et comporterait le risque d'une guerre mondiale. Nous ne nous résignons pas à cette prétendue fatalité. La négociation est possible. La condition, c'est la reconnaissance réciproque et simultanée de l'existence nationale des deux peuples, palestinien et israélien, qui doit être consacrée par la reconnaissance du droit à la souveraineté de deux Etats que leur destin commun obligera à coopérer ».

Peut-on croire que cette paix, cette négociation soient proches ?

Au moment où nous parlons, la situation semble susceptible d'évolutions. Lors de son récent passage à Paris, le Président égyptien Anouar el Sadate, venu négocier des achats de matériel militaire, a multiplié les propos apaisants et modérés : « Je crois, a-t-il dit, que maintenant, pour la première fois depuis 26 ans, la paix est possible au Proche-Orient. Nous sommes à un tournant... »

A l'heure où M. Kissinger part pour une nouvelle tournée au Proche-Orient, en vue de faire progresser les chances de négociation, le Président du Conseil israélien, M. Rabin, s'est déclaré prêt à d'importantes concessions territoriales en échange d'une déclaration de non-belligérance de l'Egypte. Peut-être une amélioration des rapports entre Israël et l'Egypte hâtera-t-elle le processus de règlement de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient dans un sens équitable pour les parties en présence ? Il faut évidemment le souhaiter. Je répète donc ma question, les négociations de paix vous paraissent-elles proches ?

J.N. — La vérité est que je ne vois aujourd'hui pratiquement aucune solution immédiate. Parce que, en apparence tout au moins, la position d'une partie des Arabes, d'une partie des Palestiniens, et singulièrement celle d'Arafat et de l'O.L.P. est irréaliste. Elle se ramène en effet à nier l'existence d'un Etat d'Israël, qui dispose d'un statut international normal, garanti, et dont les citoyens sont, de surcroît, déterminés à en défendre la survie les armes à la main. Et ces prétentions arabes s'affirment sans aucun moyen d'accès à la Palestine intérieure, et sans véritable mobilisation de celle-ci pour une telle cause. Par ailleurs, la position du gouvernement israélien serait irréaliste si elle revenait à nier l'existence d'un sentiment national palestinien. Le tout est alors de savoir quelle forme il prendra et, éventuellement, dans quelle sorte d'Etat. A mon avis, s'il doit y avoir un Etat palestinien, il devra, au sein même de sa souveraineté, vivre avec des frontières ouvertes. Après tout, c'est ce qui se passe entre la France, la Belgique et la Suisse, à l'avantage de tous. Il faut imaginer là-bas une solution de cet ordre. Les Israéliens pourraient l'accepter, et elle ouvrirait la voie qui mène, par étapes, à la détente à la paix, par la reconnaissance, réciproque, de l'autre. C'est en tout cas, cher Henri Bourbon, ce que je souhaite de tout mon cœur.

Abondance et pénurie

par Michel Cépède

LA F.A.O. est née du scandale de la Faim du plus grand nombre dans un monde riche, inexploité et qui déjà au cours des années 30 se plaignait de surproduction alimentaire.

La Conférence Economique de Londres accusait même la surproduction agricole d'être à l'origine de la crise.

Aujourd'hui, alors que sur 14 milliards d'Ha de terres émergées la moitié environ est reconnue cultivable ; nous n'en cultivons qu'1,3 milliard et par quelle agriculture ! et en faisons pâturer 2,3 milliards et par quel élevage !

Mais, même ce milliard et quelques hectares cultivés pourraient si le facteur limitant absolument l'énergie solaire était utilisé par les méthodes de l'agronomie moderne, nourrir plus d'humains que les populations dont les démographes nous menacent dans un avenir prévisible (100 milliards selon R.M. Malin — 37 à 49 selon des calculs volontairement pessimistes). Si nous ajoutons que la photosynthèse est intense dans les océans qui couvrent 33 milliards d'hectares, puisque dans les mers tempérées la fixation de carbone atteint 12 quintaux par hectare et par an... le scandale de la faim n'est que plus frappant.

Que 31 ans après la Conférence d'Hotspring et 29 ans après la Fondation de la F.A.O. à Québec, la faim frappe et menace de s'étendre est dramatique.

Seulement un peu plus d'un milliard d'hectares cultivés.

Mais le scandale des scandales n'est-il pas que la grande majorité des sous-alimentés, des mal nourris, autrement dit des victimes de la faim tout court ou de

« faims spécifiques » (José de Castro) soient des membres des familles des producteurs agricoles.

Dans une société de pénurie le problème est de forcer les ruraux à produire au delà de leurs besoins pour assurer la nourriture des non ruraux. Pour y parvenir, le paysan doit être privé de ses outils de travail, et d'abord de la terre, afin de devoir en acheter l'usage et pour payer loyers, fermages, rentes, tributs, impôts, taxes... commercialiser une partie de sa récolte. On dit souvent produire pour vendre, mais comme le remarquait Mme Colson lors d'un colloque CENECA, vendre non pour faire un profit, mais vendre pour acheter, vendre pour survivre.

La société moderne, plus « efficace » que la féodale, est parvenue à forcer l'ensemble des producteurs pauvres à vendre non pas des « surplus » mais ce qu'eux-mêmes et les membres de leurs familles auraient dû consommer pour se maintenir en santé et vivre humainement.

La société moderne a oublié la prescription de la Loi de Moïse Deuteronome XXV.4 ? « Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule l'aire ». Bien plus, pour *maintenir la valeur des produits* sur les marchés, elle s'est efforcée, avec succès, de maintenir la pénurie, limitant la production et évitant les stocks de report faussement appelés « surplus ».

Ce n'est pas seulement vis-à-vis du Tiers Monde, mais rappelons que lorsqu'en 1936 fut créé l'ONIB, la Banque de France et les organisations professionnelles, d'un commun accord, exigèrent qu'il n'y ait pas de reports en fin de campagne par peur d'avoir à financer des « surplus » et de voir ces « surplus » peser sur les cours.

C'est ce qui, sur le plan mondial, a conduit à la crise de 1973... grâce en particulier aux ventes à l'URSS, on a fait tomber les stocks au dessous du minimum raisonnable et la spéculation a entraîné les marchés aux excès que nous connaissons depuis. Les consommateurs en sont protégés par l'existence de l'agriculture européenne.

Les organisations agricoles, la F.P.A. singulièrement, sont inquiètes devant les hauts cours qui risquent fort d'être suivis d'une récession. Or nous savons qu'en cas de baisse des prix, ce sont les « agricultures intensives » qui sont le plus vulnérables. Comme le disait déjà à peu près F. Quesnay : pénurie et cherté est famine, abondance et bas prix est misère, seul le « bon prix » assure la pérennité de l'abondance.

Avant 1940, la concurrence des « pays neufs » avait été celle d'une agriculture minière surexploitant les sols et les hommes. Agriculture extensive qui devait conduire à la politique du New Deal de Roosevelt et à la révolution agricole qui, aux Etats-Unis, au cours de la seconde guerre mondiale, devait permettre le passage à une agriculture plus intensive.

Il en est résulté la nécessité du *soutien des prix* et la politique d'utilisation des surplus, celle-là même qui a été remise en cause depuis 1972, avec le « succès »,

aux conséquences catastrophiques, que nous connaissons.

La « Révolution Verte » qui a permis une très grande augmentation des productions de céréales dans le sud-est asiatique depuis 1966 n'a été possible également que par le « soutien des prix ».

Cependant pour diminuer les coûts de production la consommation d'énergie non renouvelable grâce aux prix maintenus très bas du pétrole, s'est substituée au travail humain voire animal... les « nitrants » (engrais et pesticides) obtenus également à partir de sources non renouvelables d'énergie sont consommés de préférence aux produits du recyclage des déchets par les cycles biologiques.

Les « énergies d'appoint », c'est-à-dire autre que l'énergie solaire catalysée par les plantes, sont ainsi devenues de plus en plus importantes au point d'annuler le « produit net » au sens physiocratique, de l'agriculture elle-même.

On a pu calculer, en 1964, que pour produire 10.000 K calories de riz en Inde et Indonésie on n'utilisait que 70 K calories d'énergie d'appoint. Aux U.S.A. pour 10.000 K. calories de viande de bœuf 73.000 K. calories d'énergie d'appoint, c'est-à-dire que même en estimant la valeur alimentaire de cette viande en calories végétales (70.000) il ne s'agissait plus d'un « produit net » mais d'une consommation nette.

L'agriculture s'est si bien industrialisée que les physiocrates seraient forcés actuellement de l'inclure dans la « classe stérile »...

En Inde, la Révolution Verte exige des engrais azotés qui, aujourd'hui, sont tirés du gaz naturel et non de l'énergie hydraulique (nitrates de Norvège) alors qu'on y brûle les bouses de vaches faute de combustible...

C'est qu'il coûte moins cher d'*extraire* que de *produire*. Ce qui est en cause, ce n'est pas la capacité de production, c'est la structure des marchés.

Le commerce est certes facteur de développement mais, comme le disait déjà Boisguilbert, à condition que la vraie production en vue de satisfaire les besoins des générations futures passe avant les profits de la spéculation immédiate. « Le libre renard dans le libre poulailler » n'assure pas la survie de la population de la volaille et par conséquent de son propre approvisionnement. C'est là une image de la crise que nous subissons. Au niveau mondial, il ne peut être question que d'une agriculture de subsistance.

« Le laboureur doit être le premier au partage des fruits » écrivait St-Paul dans sa seconde épître à Thimotée (V/6) (cf aussi 1 Cor. IX.9.10) paraphrasant le Deutéronome.

Cela me paraît la condition de la solution des problèmes de la Faim.

Michel CEPEDA ■

Du changement et du contre-changement considérés dans leurs rapports avec l'urbanisme

par Yvan Christ

PARIS change. Et puisque Paris est la capitale de la France, la France, par mimétisme, change suivant le même rythme. « *Il y a dans tout changement, disait Baudelaire, quelque chose d'infâme et d'agréable à la fois, quelque chose qui tient de l'infidélité et du déménagement. Cela suffit à expliquer la Révolution française* » (1). Cela explique aussi la présente révolution, l'actuelle *mutation* en forme de maelström, la permanente et formidable offensive de vandalisme qui menace de tout emporter sur son passage. Nés vandales, experts en vandalisme à travers les siècles des siècles, fidèles à leur atavique infidélité, les Français semblent avoir à jamais pour agréable de céder à l'infamie joyeuse du déménagement perpétuel, à la délectation morose du changement, élevé à l'état de dogme national...

« *Le changement absorbe toutes les formes de curiosité et de création de notre époque* ». Voilà qui n'est plus de Charles Baudelaire, mais de M. Valéry Giscard

d'Estaing, alors ministre des Finances (2). Mon intention n'est pas du tout de placer le président de la République en contradiction avec lui-même. Je me borne à constater que celui qui se veut désormais le maître du changement, a, ce faisant, décidé, dans le domaine de l'urbanisme, de mettre un terme au « grand chambardement » que nous étions contraints de subir et en quoi se limitaient notre soif de « curiosité » et notre désir de « création ». Car enfin tenter de changer ce qui changeait, n'est-ce point s'appliquer à maîtriser une machine devenue folle, à ralentir son mécanisme après en avoir démonté les rouages ? N'est-ce point poser pour principe que ce qui allait changer encore doit être conservé, préservé, maintenu et que le temps est enfin venu de lancer, sur tous les terrains du séculaire vandalisme, la contre-offensive de la sauvegarde ? Quel changement — ou, plutôt, quel contre-changement ! Ne serait-ce pas tenter l'impossible qui, en la matière, est proprement français ? Les « *incessantes révolutions du goût (...)* confèrent à la vie intellectuelle française sa fécondité et son mordant, mais entraînent aussi un incroyable gâchis des forces créatrices et des œuvres créées (...). D'autres pays créent

(1) *In Mon cœur mis à nu.*

(2) Adieu, postérité !, in le Figaro, 2-3 février 1974.

A Paris, l'hôtel de Savourny, avant sa restauration.

en invoquant la tradition ; le Français en rejetant l'héritage de l'enracinement » (3). L'antique vapeur nationale pourra-t-elle être renversée en un tournemain ?

★ ★

Je crois bien n'avoir jamais eu rien de commun avec ce que Stendhal appelait dédaigneusement un « *journaliste ministériel* ». Blâmer m'est plus courant que louer. Ainsi m'y a toujours incité l'actualité du vandalisme. Aurait-il donc, hier, été sage, pour ce qui est du sort de Paris, d'applaudir à certains projets très insensés dont on nous chantait, très officiellement, merveille ? N'allaient-ils pas contribuer encore un peu plus à dénaturer, à déshumaniser une ville que l'on s'acharnait à vouer aux poisons et aux délices des pires métamorphoses ?

Nonobstant toute considération politique, j'ai dû régulièrement dénoncer ces aberrations qu'eussent constitué l'établissement d'une voie express le long des berges de la rive gauche de la Seine, la construction, aux abords de Saint-Eustache, d'un bloc de béton où l'on envisageait, contre tout bon sens, de loger un

Centre français de commerce international, la création, au cœur de la rive droite, de je ne sais quelle monstrueuse Cité financière, qui eût fini par briser l'homogénéité de la ville du XIX^e siècle. La guerre au gigantisme et à la *bureautecture*, j'y ai, tout naturellement participé au cours de combats de plume que je croyais, sans oser l'avouer, perdus d'avance.

Tous ces changements-là, on nous affirmait alors, non sans faconde, qu'ils étaient inéluctables, eu égard à l'évolution des êtres et à l'irréversibilité des choses. Paris capitale devait tourner à la métropole — je veux dire : à la mégapole. Se refuser à un tel impératif eût été, selon l'hôte précédent de l'Elysée, qui assurait, entre autres, que Paris devait « *s'habituer à l'automobile* », sacrifier à un « *esthétisme dépassé* ». Aux méchants et tenaces passésistes, race que l'on prétendait en voie de disparition rapide, n'étaient concédées, du côté du vieux et gentil Marais, que quelques réserves pour peaux-rouges, où il leur serait loisible, en costumes d'époque, de cultiver joliment leur puérile nostalgie. Du même coup, on leur enjoignait, les sourcils froncés, de laisser vivre le reste de Paris — jusqu'à ce que mort s'ensuivit...

★ ★

Après avoir peint tout en noir, vais-je devoir peindre tout en rose ?

(3) Jacques Thuillier, Les Œuvres démembrées dans la peinture française, in Inventaire illustré d'œuvres démembrées célèbres dans la peinture européenne, Unesco, Paris 1974.

Le fait est-là : nous savons maintenant que l'hôte actuel de l'Elysée a rejeté le projet de voie express des berges de la rive gauche et qu'un jardin sera établi à l'emplacement des pavillons des Halles. Voilà une double victoire de la raison. Il en est d'autres, qui ne sont encore qu'à l'état de promesses, mais qui sont l'exact reflet de ce contre-changement que se flatte de mener à bien le nouveau règne. En septembre dernier, le chef de l'Etat n'a-t-il pas annoncé qu'« une pause devrait être observée concernant la construction de bureaux dans Paris » ? N'a-t-il pas stipulé que « les opérations d'aménagement qui seront entreprises devront respecter, dans toute la mesure du possible le caractère actuel des quartiers de Paris et maintenir ou rétablir la possibilité d'y résider pour les diverses catégories sociales » ? N'a-t-il pas posé pour principe que « la part des actions de restauration (devra être) accrue par rapport aux actions dites de « rénovation » ? Hostile « à de nouvelles voies de circulation à caractère autoroutier, qui favorisent l'accroissement de la circulation automobile » n'a-t-il pas accordé sa préférence « à des avenues urbaines améliorant les commodités de la circulation et l'agrément des quartiers » ? N'a-t-il pas spécifié qu'il importait d'aménager des « espaces verts » et des « espaces de loisirs », le long de la Seine et des canaux parisiens ? (4). Ce sont là de solennelles consignes. Elles ressemblent à des ordres. Elles ont valeur d'engagement. Si, dans les proches années à venir, un tel programme est appliqué, dans son esprit comme dans sa lettre, Paris peut encore être sauvé.

Ce n'est pas tout. En octobre suivant, le secrétaire d'Etat à la Culture, précisant les intentions générales du chef de l'Etat, a fait savoir que les huitième et neuvième arrondissements de Paris seraient inscrits et sous peu au titre des sites. C'est là que l'on brûlait d'implanter une Cité financière — qui, si je ne m'abuse, est ainsi rangée au magasin des métamorphoses avortées. Qui plus est, après avoir indiqué que les dixième, seizième et dix-septième arrondissements feraient l'objet d'une même protection légale, il a souligné que, sur près de trente mille monuments français, inscrits ou classés, moins de deux cents seulement sont postérieurs à 1800. C'est reconnaître que dans l'ordre de l'architecture, le XIX^e siècle est taillable et corvéable à merci, à Paris comme dans la France entière — ce sur quoi je ne cesse, depuis près de quinze ans, d'insister à grands cris qui demeuraient presque sans écho. Or d'imposantes listes départementales ont été dressées par le Secrétariat d'Etat à la Culture : elles portent sur le meilleur de ce siècle ci-devant maudit, que les historiens d'art et les sociologues commencent à interroger avec bienveillance et que les pouvoirs publics se décident enfin à épargner avec objectivité.

Résolu à dépasser la notion trop restrictive de secteur sauvegardé, établie par la loi excellente et décevante du 4 août 1962, le ministre envisage également de créer, au bénéfice de cent villes qui comprennent plus de vingt mille habitants, un site protégé qui recouvrirait

l'ensemble de leur centre historique : à l'aveugle rénovation que l'on sait, y serait substitué le principe d'une sauvegarde globale, seul garant d'une véritable réhabilitation esthétique et sociale. « *La revitalisation de certains centres et la mise en valeur de certains ensembles architecturaux*, a-t-il rappelé dans sa circulaire du 25 septembre 1974, *peuvent certes justifier des transformations ; mais elles ne doivent pas être l'occasion de destructions inconsidérées du tissu urbain, notamment dans le cas de percées ou pénétrantes routières* ».

Ainsi, de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Michel Guy, une politique urbaine de contre-changement est peu à peu définie. Elle répond à l'essentiel de mes vœux. Si je ne la saluais pas avec autant de satisfaction que de gratitude, je serais inconséquent avec moi-même...

★ ★

Des déclarations d'intention. Les Français les ont accueillies, en 1974, avec soulagement ou avec scepticisme. A partir de 1975, ils ne seront plus hommes à s'en laisser conter. De superbes promesses ont été formulées. Il s'agit maintenant de les tenir.

Le contre-changement sera moins aisé à appliquer que le changement. C'est qu'il est plus naturel à la France de tailler que de recoudre. C'est qu'il lui est plus accoutumé de n'être constante que dans l'inconstance.

On proclame, au plus haut lieu de l'Etat, que le mal qui frappait Paris et la France sera fermement jugulé. La proclamation est d'importance, parce qu'elle est aussi belle que bonne. Mais ce mal, qui est en nous, a plus profondément altéré, en un quart de siècle, le corps et le visage de Paris et de la France qu'il ne l'a fait en trois siècles. Sera-t-on en mesure d'en effacer les récentes traces ? Relèvera-t-on, à Metz, ce qui a été renversé avec une fureur de détruire qui est presque sans égale ? Comblera-t-on, à Dijon, la brèche qui a été ouverte au cœur d'un secteur légalement sauvegardé, qui a été administrativement ravagé ? Biffera-t-on, à Amiens, la boîte de verre et d'acier qui a été posée sur le parvis de la cathédrale ? Fera-t-on subir ce sort tout idéal aux gratte-ciel tout frais de Paris — à celui du Montparnasse, qui insulte, avec une espèce de sadisme, à toutes les proportions de la ville, à ceux du rond-point de la Défense, que l'on a eu l'imprudence de tolérer en un tel lieu, à titre d'abcès de fixation, et qui, depuis qu'ils ont pullulé comme autant de chancres, outragent la perspective majeure de la capitale ?

Voilà des questions innocentes ou impertinentes. Il n'y sera certainement répondu que par une sèche négative. Aussi bien le chef de l'Etat n'est-il pas allé jusqu'à condamner la grosse machine à introspection culturelle — le « musée Pompidou » — qui, demain, fonctionnera bruyamment entre Saint-Eustache et le Marais, corps étranger s'il en est, en pareil lieu, et dont le patient ne se délivrera, un jour ou l'autre, que par le biais du phénomène de rejet...

(4) Lettre à M. Jacques Chirac, premier ministre.

La belle façade de l'Hôtel de Saurigny, après sa restauration.

Cela étant, on avoue que l'on a péché et avec de grands serments, on jure que l'on ne recommencera plus. Contrition parfaite, formulée avec lucidité, que l'on doit enregistrer avec confiance. Reste non seulement à savoir si le malade est guérissable, mais si les médecins — petits généralistes et éminents spécialistes — seront capables d'user dans tous les cas de la subtile thérapeutique du contre-changement que vient de définir souverainement le grand patron dans son laboratoire élyséen.

Cette thérapeutique est une politique. Une politique très ambitieuse parce qu'elle se propose d'aller contre le courant national, voire universel, qui, dès longtemps, nous emportait et face duquel il faudra multiplier, jusqu'à l'infini, les barrages. Tiendront-ils à tous les coups ? Et ce qui est vrai pour Paris ne l'est pas moins pour la province. Cent villes françaises à sauver de l'emprise de la spéculation immobilière, cent problèmes insidieux à résoudre. La culture française est la cousine pauvre de la famille. Si, sur tous les terrains où les mauvais

garçons du vandalisme exercent leurs ravages, cette excellente personne veut réussir à imposer ses vues, il lui faudra, sans tarder, avoir recours à son bon oncle à héritage, qui habite rue de Rivoli et dont la générosité n'est pas le fait...

★ ★

Le contre-changement commence. Une « *politique urbaine nouvelle* », a déclaré le chef de l'Etat, sera engagée en faveur de Paris. Le secrétaire d'Etat à la Culture nous a assuré qu'elle sera étendue à toute la France. Je n'hésite pas à pavoiser puisqu'au grand balcon de la sauvegarde, ce sont quelques-unes de mes couleurs qui flottent au vent nouveau. J'espère bien que ce fier drapeau-là ne sera plus jamais amené.

Yvan CHRIST ■

Vice-président de l'Association nationale pour la protection des villes d'art.

La leçon de Soljénitsyne

par Pierre de Boisdeffre

L'ARCHIPEL DU GOULAG (1) présent dans chaque vitrine de librairie, rappelle à notre civilisation gorgée de richesses (où l'on déverse les melons sur les routes, où l'on brûle les porcs faute de pouvoir les vendre...) que ce siècle où chaque Français (ou peu s'en faut) roule en bagnole, prend des vacances et critique le gouvernement, a commencé par être le temps des grands massacres. Nous geignons sur le prix du pétrole, nos impôts et la hausse du coût de la vie, mais, tout près de nous, des millions d'innocents se sont vu arracher à leur famille, à leur métier, à leur vie quotidienne, entraînés de l'autre côté du décor, là où il n'est plus question de jouir de l'existence, mais seulement, si cela se peut, de survivre.

Soljénitsyne est le témoin de ces temps amers. Derrière toute œuvre, il y a une vie. Un livre n'est rien sans un homme. Cet homme, Alexandre Soljénitsyne, ses rares familiers (2) vous le diront, ce qui le caractérise, mieux encore que ses souffrances ou que sa solitude, c'est une irrésistible vitalité, cette immense réserve d'énergie qui, parce qu'elle s'accompagnait aussi d'une foi indéradicible, lui a permis de survivre à douze années de prison, de bagne, d'exil... et au cancer.

Rien ne prédisposait ce jeune mathématicien dont la guerre avait fait un officier d'artillerie à devenir un écrivain. Il a fallu que le malheur frappe à sa porte pour qu'il se sente contraint de parler. De parler non seulement pour lui, mais pour ces innocents qu'il allait rencontrer tout au long de son calvaire et qui, eux, n'auraient jamais la parole. Moins qu'un écrivain, qui écrit ses livres pour plaire et pour se plaire, pour déguiser une réalité ennuyeuse ou monotone en fiction, Soljénitsyne est un témoin, le greffier d'une réalité

monstrueuse, mais que nous n'avons pas le droit d'oublier. Il n'invente rien, il n'arrange rien, il ne vise même pas à émouvoir, il décrit.

En 1962, Staline est mort depuis près de dix ans, mais Alexandre Soljénitsyne est encore un inconnu. Mathématicien dans sa jeunesse, il a fini la guerre comme capitaine d'artillerie, il a même été décoré, et puis, aux avant-postes de Königsberg, il s'est vu jeter en prison pour une lettre où il s'exprimait sans fard sur les talents militaires du « caïd » — autrement dit Staline. Il a fait alors huit ans de bagne. Ayant « purgé sa peine », il a, ensuite, été exilé — selon une vieille tradition russe — au fin fond du Kazakhstan (1953-1956), où il a failli périr d'un cancer. Pendant sa convalescence, il écrit une pièce sur les camps — *Le Cerf et la Putain* — et un roman — *le Premier Cercle* — restés tous deux inédits et alors impubliables.

En 1962, il prend le risque de sortir de la clandestinité et de soumettre le manuscrit d'*Une Journée d'Ivan Denissovitch* (3) à l'appréciation de quelques critiques, afin d'en obtenir la publication. Décision périlleuse ! Elle aurait pu entraîner sa perte et la destruction de tous ses manuscrits. Mais ce coup de poker réussit — grâce à Khrouchtchev dont ce témoignage servait la politique. Les lecteurs de *Novy Mir*, puis le monde découvrirent un écrivain dont les idées ne venaient pas des livres, mais d'une expérience qui n'appartenait qu'à lui : celle de la solitude, de la prison, de l'humiliation. Cet inconnu parlait au nom de millions de détenus, vivants ou morts, qui n'avaient jamais eu la parole. Les déportés du temps de Staline étaient revenus depuis *neuf ans*. Mais nul ne parlait d'eux ; eux-mêmes n'osaient pas parler : les camps restaient un sujet tabou. « Et tout à coup, sans crier gare, quelques dizaines de pages bouleversaient l'opinion. La revue, aussitôt épuisée, devenait introuvable. Miracle d'un beau livre ! *Ivan Denissovitch, la voix de là-bas, une journée de là-bas, comme si vous y étiez... Comment mesurer ce choc ? Khrouchtchev l'avait-il calculé ? Pressenti ? voulu ? Tout laisse à penser,*

(1) *L'Archipel du Goulag, deux volumes, Editions du Seuil.*

(2) Voir notamment David Burg - George Feifer : *Soljénitsyne, sa vie (R. Laffont).*

(3) *Une journée d'Ivan Denissovitch, traduction de Pierre Daix, Maurice Decaillet, Léon Robel et Mikhaïl Anissenko, Julliard, 1963.*

dira Pierre Daix (4), que *Khrouchtchev croyait de bonne foi qu'il pourrait extirper le cancer du stalinisme par une série d'opérations chirurgicales...* »

Mais cette « chirurgie » morale faisait scandale. Pour les cadres, restés plus ou moins staliniens, du Parti, l'auteur d'une *Journée* ne pouvait être qu'un « aigri », un révolté, un calomniateur de la société soviétique, et ses « romans » devaient trahir sa rancune à l'égard d'un pouvoir qui l'avait frappé, trop rudement peut-être... (mais après tout, il n'y a pas de fumée sans feu...). Pour eux, Soljénitsyne était un suspect. Suspect d'avoir été prisonnier de guerre dans un régime qui n'accordait à ses soldats que le droit de vaincre ou de mourir (comme eux, les *déportés* soviétiques dans les camps nazis ont été, à leur retour en U.R.S.S. presque aussitôt réembaillés !). Suspect d'avoir été condamné et envoyé au bagne. Quelques courageux le soutenaient, mais ils allaient devenir suspects à leur tour.

La revue *Novy Mir*, grâce à Tvardovski, publiera encore un récit de Soljénitsyne — *Zacharie l'Escarcelle* — mais le *Pavillon des Cancéreux* rencontrera, dès 1966, une irréductible hostilité. Le naïf auteur tenta de se défendre ; il écrivit à l'*Union des Écrivains*. En réponse, on saisit ses archives et le manuscrit du *Premier Cercle*. La publication des romans de Soljénitsyne à l'étranger, l'audience du suspect, le prix Nobel enfin, ne feront qu'exaspérer les censeurs.

En dépit de ces attaques, l'écrivain ne s'est jamais découragé. Il n'a cessé de s'expliquer : dans sa *Lettre à l'Union des Écrivains*, dans le discours (non prononcé) pour le Prix Nobel, dans des interviews — avec le souci de dépasser son cas particulier pour s'élever au niveau d'une mission universelle.

Malgré le régime qui l'a exilé et qui le renie, Soljénitsyne témoigne pour la plus haute tradition du roman russe et, finalement, pour le peuple soviétique lui-même.

« *Staline a pu engloutir des littératures multiples, pour ce qui est de la littérature russe, les écrivains qui témoignent de son régime se nomment : Akhmatova et Pasternak qu'il ne cessa de persécuter, Mandelstam, Piliak et Babel qu'il fit liquider, Boulgakov, Zamiatine, Zostchenko, qu'il fit entre autres littérairement assassiner* » (5). Staline lui-même a appelé Maïakovski (suicidé sous son règne) le plus grand poète de notre époque soviétique.

Il y a plus de vingt-cinq ans, M. Jean-Paul Sartre expliquait gravement qu'un romancier digne de ce nom ne pouvait écrire qu'au présent ; user de nos jours du *mélancolique imparfait* de Flaubert, c'était trahir la réalité vivante. Le langage — les revues à la mode nous le disent — est à réinventer. Mais Soljénitsyne, loin de suivre le vent, de répudier le style, ne demande qu'à égaler Tolstoï et Dostoïevsky. Les marxis-

tes au pouvoir s'étaient vantés d'inventer un nouvel art, mais les deux grands écrivains soviétiques de ce siècle — Pasternak et Soljénitsyne — ont écrit sans se soucier du « réalisme socialiste ». La leçon du *Docteur Jivago* c'est que, pour l'essentiel, tout se passe, même en période de révolution, comme si la politique ne pouvait rien changer au destin des hommes — sinon aggraver leur malheur : ce qui a valu au plus grand poète de son pays de se voir traité de « porc » par un Semichastny. De même, l'œuvre de Soljénitsyne se situe-t-elle fondamentalement *en marge* du système, et peut-être même en marge de ce *monde moderne* que Péguy dénonçait déjà. Est-ce la raison pour laquelle une œuvre, apparemment aussi inactuelle, a pris, presque immédiatement, cette signification universelle ? Parlant des camps, d'une maladie incurable, d'une guerre absurde, de l'« archipel » des camps, le romancier parle en fait *pour tous les hommes*, il s'adresse à chacun d'eux au nom d'une expérience singulière qu'il partage avec tous : celle de la souffrance, de l'humiliation, de la misère.

Dostoïevsky, naguère, avait écrit : *la beauté sauvera le monde*. Au milieu d'une histoire assoiffée de sang, Soljénitsyne continue à croire — comme hier, Camus — que *l'art, la littérature peuvent vraiment contribuer à sauver notre monde... De l'homme à l'homme qui accomplit son bref temps sur la terre, l'art transfère tout le poids de l'expérience inconnue, de la vie entière avec tous ses fardeaux, ses couleurs, sa saveur vécue. — Du Festin des Vainqueurs au Premier Cercle ; du Pavillon des Cancéreux à Août 14, tous les livres de Soljénitsyne —, même Août 14, malgré le suicide du général Samsonov, même Une Journée... même l'Archipel du Goulag — témoignent de cette certitude. Sans doute le peuple soviétique ne le lit-il pas, obligé qu'il est d'écouter la propagande, de lire des écrivains officiels, répercutés par tous les haut-parleurs du Parti et des *mass média*. Mais les mots d'ordre venus d'en haut, les slogans de la propagande et les livres officiels « coulent comme l'eau, sans couleur, sans odeur, sans laisser de trace » comme s'effacent les traits stéréotypés de « ces héros positifs » qui abondent dans le roman soviétique comme dans les tableaux de M. Guerassimov. En revanche, nous n'oublions jamais certains personnages de Soljénitsyne : Gleb et Nadia Nerjine, dans le *Premier Cercle*, ce couple que la guerre, puis l'oppression stalinienne ont irrémédiablement détruit (« Nerjine n'aurait jamais été séparé de sa femme et il aurait tranquillement passé sa vie à intégrer des équations différentielles si seulement il n'était pas en Russie, ou bien s'il était né à une autre époque, ou s'il avait été quelqu'un d'autre... ». Pas davantage dans *Août 14*, cette trinité que forment l'enseigne Lenartovitch — qu'une dialectique artificielle a déshumanisé —, le personnage historique du général Samsonov — qui prend conscience trop tard du désastre — et ce colonel Vorotyntsev, officier aux yeux vifs, à l'intelligence allègre — seul à comprendre le sens d'une guerre que ses chefs et ses soldats ignorent, ce pourquoi ils finiront par la perdre en aveugles.*

Les héros de Soljénitsyne peuvent bien être broyés par la machine de l'histoire, ils résistent à tout, parce

(4) Pierre Daix : Ce que je sais de Soljénitsyne. Un volume, 229 pages (« coll. Combats ») éd. du Seuil, 2^e trimestre 1973. Voir aussi : Jaurès Medvedev : Dix ans dans la vie de Soljénitsyne (Grasset).

(5) Pierre Daix.

que leur courage, leur foi, leur amour de la justice, ou simplement leur humanité sont plus forts que tous les slogans, que toutes les propagandes et que toutes les polices. Aux discours pompeux sur le socialisme qui mérite tous les sacrifices, Soljénitsyne répond en montrant des hommes pour qui le sens de la justice est un absolu qui, seul, mérite qu'on se sacrifie pour lui. Et, dans *le Pavillon des Cancéreux*, Ephrem malade, se demande : *Qu'est-ce qui fait vivre les hommes ?*

Depuis, Soljénitsyne a dû quitter l'U.R.S.S. où il vivait en « proscrit moderne », dans l'asile que lui offrait généreusement Rostropovitch. « Il a fait durer six années les droits d'auteur du seul de ses livres existant en Union soviétique, *Une journée* ; il a fait durer trois autres années le legs que lui avait réservé K.I. Tohoukovski, doyen respecté des lettres russes. Il n'a, au vrai, pas d'existence légale... Son œuvre n'existe pas. *On ne peut publier ni une ligne de lui, ni une ligne où son nom comme ses livres ne seraient pas traités en mauvaise part* » (Pierre Daix). Mais il n'a jamais cessé de parler, convaincu que, même en U.R.S.S., malgré plus d'un demi-siècle d'athéisme et de déchristianisation accélérée, le Dieu des Ténèbres n'aurait pas raison du Dieu des chrétiens...

Sanguis martyrum, semem christianorum... Quelques sanglantes qu'elles puissent être, les persécutions laissent toujours des témoins derrière elles. Malgré *Une journée d'Ivan Denissovitch*, malgré *Le Premier Cercle* et *le Pavillon des Cancéreux* Alexandre Soljénitsyne n'avait pas encore dit son dernier mot. Et de quoi pourrait-il parler, sinon de cet univers qui l'obsède, au sein duquel il a vécu onze années et dont, revenant par miracle sur une terre plus humaine, il reste le témoin stupéfié ? De quoi pouvait parler Dostoïewski, au retour de la maison des morts, de quoi parlait Lazare, après trois jours passés sous la terre, de l'autre côté du décor ? De même Soljénitsyne, échappé par mégarde à l'enfer, n'aura-t-il rempli sa tâche humaine qu'après en avoir exploré tous les recoins. Cette exploration minutieuse — et, du point de vue de l'art littéraire, un peu décevante — nous a valu *l'Archipel du Goulag*. Qu'on ne s'y trompe pas : *l'Archipel du Goulag* n'est pas une œuvre d'art. Qui dit œuvre d'art dit fiction, mise en ordre des faits, arrangement d'ombres et de lumières, de manière à rendre la réalité plus vraie, moins invraisemblable que la vie. Ici, rien de tel. Seule parle une vérité nue, sans arrangements d'aucune sorte, sans commentaires ni fioritures. Les faits, rien que les faits. Ils sont assez écrasants pour se suffire à eux-mêmes.

Inutile de relater ici toutes les étapes de l'instruction, de l'arrestation à la « mesure de protection suprême » — autrement dit la peine de mort : il faut lire *l'Archipel du Goulag*. Mais l'auteur fait une comparaison instructive — entre la période des Tsars et la nôtre.

Jusqu'en 1905, la peine de mort était une mesure exceptionnelle. « En trente ans, de 1876 à 1905 (c'était l'époque des narodovoltsy, des actes terroristes, et des troubles paysans ; l'époque qui vit naître et s'affirmer tous les partis de la future révolution), 486 personnes furent exécutées, c'est-à-dire environ 17 exécutions par

an dans tout le pays (y compris les criminels de droit commun). Au cours de la première révolution et de sa répression, le nombre des exécutions s'éleva brusquement, frappant l'imagination des Russes, faisant pleurer Tolstoï, suscitant l'indignation de Korolenko et de beaucoup d'autres : de 1905 à 1908, environ 2.200 personnes furent exécutées (45 par mois !). Une véritable épidémie d'exécutions, comme l'a écrit Tagantsev, qui s'arrêta presque aussitôt. »

Mais sous Staline, la « mesure suprême » devenait désormais la mesure suprême du châtement.

Quel juriste, quel historien du droit criminel nous fournira un jour des statistiques précises sur ces exécutions ? Où se trouvent les archives secrètes qui pourraient nous livrer ces chiffres ? Elles n'existent pas, jamais elle n'existeront. Osons donc reprendre les chiffres colportés sous les voûtes des Boutyrki par les sbires plus ou moins importants de Yégov, tombés en disgrâce (ils étaient bien placés pour savoir, eux !). Ils affirmaient qu'en l'espace de ces deux années, on avait fusillé un demi-million de politiques et 480.000 droit-commun. Et d'autres sources affirment qu'au 1^{er} janvier 1939, 1.700.000 personnes avaient été passées par les armes. »

C'est cette comparaison que fait sans cesse Soljénitsyne entre la surprenante humanité des tsars « obscurantistes » et la férocité du régime socialiste « libérateur » qui a choqué des lecteurs « bien-pensants ».

Si encore, l'historien n'en avait qu'au méchant Staline ! Mais — et il ne cesse de nous le rappeler — ce n'est pas Staline qui a inventé la Terreur. La Terreur était déjà chez Lénine. C'est Trotzky et non Staline qui a dit : « Le Parti a toujours raison ». Dès les premières années de son pouvoir, la Révolution se révélait une terrible « mangeuse d'hommes ». Et les compagnons de Staline que le tout-puissant Secrétaire Général obligera à leur tour à se « mettre à genoux » avaient commencé par combattre et par tuer sauvagement leurs adversaires.

Soljénitsyne insiste — lourdement — sur la responsabilité du régime tout entier dans l'invention de fautes imaginaires et l'application de tortures. « Quelles qu'aient été les années et les décennies, une instruction ouverte en vertu de l'article 48 n'a presque jamais eu pour objet la découverte de la vérité, mais s'est toujours réduite à une opération inévitable et nauséabonde : prendre un homme à peine arraché à la liberté, parfois fier, toujours impréparé, le courber, le trainer à travers un étroit tuyau dont l'armature crochue lui déchire les flancs et où il ne puisse pas respirer, de façon qu'il demande comme une grâce de voir enfin l'autre bout ; et, à l'autre bout, le tuyau le recrachait sous la forme d'un parfait indigène de l'Archipel. »

Dès 1919, affirme-t-il, le principal procédé en usage au cours de l'instruction était « le pistolet sur la table ».

C'était le cas non seulement pour l'instruction des délits politiques, mais aussi pour celle des délits de droit commun.

Soljénitsyne résume le destin tragique de la Révolution sous la forme d'un apologue délirant.

« Si, aux intellectuels de Tchékhouv qui passaient leur temps à essayer de deviner ce qu'il adviendrait dans vingt, trente ou quarante ans, on avait répondu que, quarante ans plus tard, dans la Sainte Russie, on torturerait les inculpés pendant l'instruction, on leur comprimerait le crâne à l'aide d'un cercle de fer, on les plongerait dans des baignoires d'acide, on les attacherait nus pour les livrer en pâture aux fourmis ou aux punaises, on leur enfoncerait dans l'anus une baguette à fusil chauffée à blanc sur un réchaud (opération du « marquage secret »), on leur écraserait lentement les organes génitaux sous la semelle des bottes, et, en guise de traitement le plus bénin, on leur infligerait pendant une semaine d'affilée le supplice de l'insomnie et de la soif tout en les battant jusqu'à ce que leur chair ne soit plus qu'une bouillie sanglante, aucune des pièces de Tchékhouv ne serait arrivée jusqu'à son dénouement et tous leurs héros auraient pris le chemin de l'asile.

« Et pas seulement les héros de Tchékhouv ! Mais quel homme russe normal, au début du siècle, et, entre autres, quel membre du parti social-démocrate aurait pu croire, aurait pu supporter pareille calomnie lancée contre notre avenir radieux ? »

Puis, douloureusement, l'auteur se demande comment il a pu se trouver tant d'hommes pour se livrer à de telles abominations. « Cette horde de loups, écrit-il, comment est-elle apparue à notre peuple ? N'a-t-elle pas les mêmes racines que nous ? N'est-elle pas du même sang ? »

« Question terrible si l'on veut bien y répondre honnêtement ».

Et Soljénitsyne y répond en rappelant un épisode de sa propre arrestation. Il figure dans une colonne de huit prisonniers. Parmi eux, un Allemand. Ils vont partir à pied. Les gardes demandent à Soljénitsyne de porter sa valise. A lui, un officier ! Il désigne l'Allemand, déjà chargé, et il en est ainsi décidé. Au bout de quelques kilomètres, le pauvre donne des signes d'épuisement. Un de ses camarades d'infortune le décharge. Puis un autre. Tous se relayent désormais. Mais Soljénitsyne ne bronche pas... Plus tard, il pourra se demander ce qu'il aurait fait si, au lieu d'être un officier ordinaire, il avait eu les épauettes bleues des officiers de la NKVD...

Et Soljénitsyne de conclure, avec humilité : « Si sept d'entre nous avaient dû mourir sur la route et que le soldat d'escorte avait pu sauver le huitième, qu'est-ce qui m'aurait alors empêché de m'écrier : « Sergent ! C'est moi que vous devez sauver : ne suis-je pas officier !... »

Ce livre affreux et magnifique, si peu « littéraire », fait à tout moment réfléchir. Il abonde en épisodes poignants.

Mais il n'est pas d'une lecture aisée ; la construction du livre est épuisante avec son perpétuel enchevêtrement, ses incessants retours en arrière, son évident refus de toute rationalisation. On aurait aimé voir rebrasser, ordonner, décanter par un esprit clair, cette énorme et

fétide matière ! Comme nous sommes loin, ici, de la littérature de l'Occident, de son goût pour l'ordre des idées claires ! Je le répète : avec *l'Archipel du Goulag*, il n'est plus question d'art, ni même de littérature.

L'Archipel du Goulag est un inventaire — le plus précis, le plus complet, le plus rigoureux qui soit.

Le premier tome décrit comment on pénètre dans *l'Archipel*. Il évoquait d'abord l'arrestation, coup de tonnerre dans une vie tranquille. « Saisi au saut du lit, le plus souvent la nuit, le malheureux fait ses préparatifs d'une main tremblante... » L'homme est encore libre, il pourrait « CRIER !... que des malfaiteurs déguisés font la chasse à l'homme ! qu'on s'empare des gens sur des dénonciations mensongères... » ... mais... « ses lèvres desséchées ne laissent pas échapper le moindre son ».

Seconde étape : la prison. (« Première cellule — premier amour »). Troisième étape : l'instruction. Une instruction qui doit briser la personnalité du détenu. (« Pourquoi est-ce la nuit que s'effectue l'essentiel du broyage des âmes ? Parce que la nuit, arraché au sommeil... le prisonnier est plus malléable ».) Pour venir à bout de sa résistance les bourreaux emploient tous les moyens, de la persuasion aux insultes, de l'humiliation à la terreur. Soljénitsyne n'énumère pas moins de vingt-et-un procédés destinés à terroriser l'inculpé. Généralement, la privation de sommeil et l'isolement ont raison de sa résistance. Mais si cela ne suffit pas, il y a d'autres méthodes. Au N.K.V.D. de Novorossiïsk, il existait « de petits appareils pour écraser les ongles » ; ailleurs, on usait de la camisole de force ; on fracturait les colonnes vertébrales...

Enfin, pour les irréductibles ou simplement pour les irrécupérables, il y a la mort, « mesure suprême de protection sociale » (comme disait Staline) : nous en avons déjà parlé.

★ ★

La mort avait au moins un avantage : elle permettait de quitter *l'Archipel*... ! Mais tous n'ont pas eu cette chance : la plupart des déportés étaient destinés à la mort lente. C'est à décrire la vie de ces milliers d'épaves, sur les innombrables îles de *l'Archipel du Goulag* —... si l'on peut appeler « vivre » cette souffrance au jour le jour — que Soljénitsyne a consacré le deuxième tome de *l'Archipel du Goulag* (6), inventaire méticuleux de « l'extermination par le travail ». « Car les camps, dit Soljénitsyne, ont été inventés pour exterminer », et cette mise en pratique d'un socialisme pharaonique fut — et demeure — l'essence même du stalinisme. Certes, les morts ne parleront plus. Soljénitsyne le sait ; il n'a vu *l'Archipel* « que par une fente de visée ». Mais cette fente lui a suffi pour le reconstituer tout entier, comme Cuvier, à partir d'un os fossile, reconstituait une espèce disparue. Ainsi « la mer, pour savoir quel en est le goût, il n'est besoin que d'une gorgée ».

(6) *Soljénitsyne, l'Archipel du Goulag, tome II, 497 pages, avec illustrations, Index et Cartes. Traduction de Geneviève et José Johannet et de Nikita Struve. (Editions du Seuil).*

L'auteur date la naissance de l'Archipel d'une instruction du 23 juillet 1918 (soit neuf mois après la révolution d'Octobre). Mais Lénine avait prêché la nécessité de la répression dès les premiers jours et la « nécessité » du travail forcé des détenus (« qui n'avait point besoin de cela, dit ironiquement l'auteur, pour être évidente aux yeux de tous ») fut abondamment expliquée lors du VII^e Congrès des Soviets de l'Union. « Le travail est le meilleur moyen de paralyser l'influence pervertissante (...) des conversations entre détenus, au cours desquelles les plus chevronnés font l'éducation des novices ».

De là à penser qu'on « protégerait mieux la République des Soviets » contre ses ennemis de classe en isolant ces derniers dans des camps de concentration, il n'y avait qu'un pas, qui fut franchi !

Soljénitsyne raconte la naissance d'un de ces camps, dans la lointaine île des Solovki, au bord de la mer Blanche où voici cinq cents ans les moines Sabbace et Germain fondèrent une illustre abbaye dont les tours existent encore (des photos, dans le livre en montrent le « Kremlin » délabré). « Ces lieux servirent de prison aux hérétiques ecclésiastiques, et aussi aux hérétiques politiques. Ici séjourna Abraham Palitsyne (et il y mourut), ainsi que l'oncle de Pouchkine, P. Hannibal, pour sympathie à l'égard des décembristes. Ici fut emprisonné, alors qu'il était déjà entré dans l'extrême vieillesse, le dernier ataman militaire des cosaques Zaporogues, Kolnichevski (prédécesseur lointain de Petlioura ?), qui ne fut libéré, à l'âge de plus de cent ans, qu'après un long temps de détention. »

En somme, les nouveaux tsars suivirent la tradition ! En 1923, aux Solovki, le chiffre des détenus se montait déjà à plus de trois mille ; en 1930 il tournait autour de 50.000. A partir de 1928, « le cancer des Solovki » s'est mis à proliférer, pour commencer en Carélie, puis à Medvéjigorsk.

« Ainsi toute la partie nord de l'Archipel a été engendrée par les Solovki... Camps et colonies de redressement par le travail enflaient sur toute l'immense surface de notre pays ».

« Et les cellules malignes progressaient toujours. D'un côté, elles étaient bloquées par la mer, de l'autre par la frontière finlandaise, mais rien ne les empêchait d'implanter un camp près de Krasnaïa Vichéra, et surtout, aucun obstacle ne s'opposait à leur poussée vers l'est dans le Grand-Nord Russe.

Ainsi, du fond des abîmes de la toundra et de la taïga, surgirent des centaines d'îles nouvelles, moyennes et petites.

On vit les barbelés se dévider, des millions de kilomètres de barbelés, qui s'entrecroisaient, s'entrelaçaient, projetaient l'éclat joyeux de leurs pointes le long des voies ferrées, le long des grand-routes, à la lisière des villes. Et les capuchons hideux des miradors des camps devinrent le trait le plus sûrement caractéristique de notre paysage, et ce n'est que par un étonnant concours de circonstances qu'ils n'ont jamais figuré ni sur les toiles des peintres ni dans les images des films ».

Nephtali Frenkel, un juif de Turquie venu faire fortune au pays des Soviets, fut l'agent le plus actif de ce que Soljénitsyne compare à une « métastase » cancéreuse, — ce cancer dont Staline devait faire un système de gouvernement. Frenkel avait été lui-même détenu aux îles Solovki après avoir fait son beurre dans la N.E.P. Autour de 1929, un avion alla le chercher dans son camp et le ramena à Moscou pour une entrevue décisive avec Staline. Frenkel déploya devant le Père des Peuples les perspectives mirobolantes de la construction du socialisme grâce au labeur des détenus. « Maints éléments de la géographie de l'Archipel que nous décrivons aujourd'hui d'une plume obéissante, il les esquisse à touches hardies sur une carte de l'Union au rythme des bouffées que son interlocuteur tire de sa pipe. » C'est Frenkel et non un autre qui imagina d'enregistrer les détenus par groupes A-B-C-D. (« toute personne qui n'appartient pas au personnel de service du camp (B), qui n'est pas reconnue malade (C) et qui n'est pas punie de cachot (D), doit faire la bête de trait chaque jour que dure son temps de peine (A). L'histoire mondiale des bagnes n'avait pas encore connu pareille universalité ! ») C'est Frenkel qui proposa de renoncer au système qui consistait à nourrir les détenus sur une base égale pour redistribuer leur maigre pitance en fonction des résultats à obtenir — « système emprunté aux Esquimaux : faire galoper les chiens après du poisson que l'on maintient devant eux au bout d'une perche ». C'est encore lui qui proposa la libération anticipée comme récompense du bon travail. C'est sans doute lui qui choisit les premiers lieux d'expérimentation.

En vue de ces nouvelles tâches Frenkel a été libéré ; le canal de la Baltique lui vaudra l'ordre de Lénine ; il est alors nommé chef du chantier du *Bam Lag* (Voie ferrée Baïkal-Amour). Puis — récompense suprême ! — il obtient de Staline un champ de manœuvres à sa mesure : le grandiose *Bélomorstroï*, le chantier de construction du canal Baltique - mer Blanche.

Et Soljénitsyne d'évoquer la scène : Staline, « examinant avec amour la carte du Grand-Nord de la Russie d'Europe, région où étaient concentrés le plus grand nombre de camps », traçant d'une main souveraine, avec le tuyau de sa pipe, une ligne allant d'une mer à l'autre.

« Le canal doit être construit dans un court laps de temps et revenir bon marché ! » — telles étaient les directives du « camarade Staline ».

Vingt mois ! Voilà ce qu'avait alloué le Guide à ses « criminels » : de septembre 1931 à avril 1933. Cent mille, puis 250.000 détenus — travaillant simultanément sous le contrôle du Guépéou — devaient en vingt mois réunir la Baltique à la mer Blanche. Hélas ! Ce travail gigantesque ne devait servir à rien : construit trop vite, avec d'insuffisantes écluses, le canal était trop peu profond !

Ce qui ne l'empêchera pas d'être célébré par un groupe d'écrivains soviétiques, Gorki en tête, comme une grande victoire du socialisme ! Seul le Parti était capable de réhabiliter par le travail les criminels les plus endurcis !

« produit des ignobles conditions antérieures ». A en croire les thuriféraires du régime, le travail servile serait une des formes les plus hautes de la création et « tous ces gens amenés de force au canal n'auraient jamais trouvé leur voie dans la vie si leurs employeurs ne leur avaient pas ordonné de réunir la mer Blanche à la Baltique » !

Staline, Pharaon moderne, raisonnait comme les bâtisseurs des Pyramides. Il avait besoin d'avoir quelque part un grand chantier de constructions susceptible d'engloutir une grande quantité de main-d'œuvre, « avec la sûreté d'une chambre, à gaz, mais en plus économique, tout en laissant un monument grandiose, du genre des Pyramides, pour témoigner de son règne. »

Ce n'était qu'un premier exemple. Il y eut pire. Au fur et à mesure que Soljénitsyne approfondit son exploration, les détails atroces se multiplient, tandis que la signification du système se précise : il s'agit d'organiser la société tout entière en vue d'utiliser le labeur gratuit de millions d'esclaves ; ce système rappelle à s'y méprendre — mais en pire — le vieux servage tsariste. Mais, « toutes les différences sont en faveur du servage » !

Le recrutement était aisé : les motifs qui suffisaient à vous exclure de la société socialiste étant pratiquement illimité, il existait un « assortiment standard » de chefs d'inculpation, et le commissaire-instructeur n'avait qu'à en extraire un ou deux et à les coller « comme des timbres sur une enveloppe ». Soljénitsyne cite en vrac :

- le discrédit jeté sur le Guide ;
- une position négative à l'égard des kolkhozes ;
- une « position négative » à l'égard des emprunts d'Etat ; à l'égard de la Constitution stalinienne ;
- à l'égard de n'importe quelle mesure prise par le parti (la dernière en date) ;
- la manifestation d'une sympathie quelconque pour Trotsky ;
- ou pour les Etats-Unis ;
- etc., etc...

Ces exemples font froid dans le dos ; leur dénombrement est proprement fantastique. A plus d'une page, on se dit : cela n'est pas possible, la haine a tout déformé. Soljénitsyne se fait la même réflexion : toute cette énumération paraîtra monstrueuse, incongrue, incroyable ! « L'Europe n'en croira rien ! — L'Europe, bien sûr, n'en croira rien. Tant qu'elle n'y aura pas elle-même été, elle n'y croira pas ».

Mais les références sont là, les témoignages sont irrécusables, d'autant plus atroces que les soi-disant coupables sont presque toujours des innocents, souvent des femmes, voire des enfants de douze ans. L'auteur cite une mère à qui sa fille écrit : « Maman ! Dis-moi si tu es coupable. Je préfère que tu sois non coupable, je n'entrerai pas au Komsomol et je ne pardonnerai à personne ce qui t'est arrivé. Mais si tu es coupable, je ne t'écrirai plus et je te haïrai. »

La mère, bien sûr, dira à sa fille espérant préserver son avenir : « Oui, je suis coupable... Entre au Komsomol... »

★★

Ce deuxième tome n'est pas mieux construit, il n'est guère plus clair que ne l'était le premier. Il vaut par la foule des observations, par le nombre, presque illimité, des témoignages — non par le style, grossier et souvent incorrect. Langue de moujik ! Il est vrai que la traduction, sans doute difficile, paraît souvent relâchée, parfois même exécrable (les traducteurs ont travaillé trop vite). Mais nous le disions plus haut : *l'Archipel du Goulag* n'est pas une œuvre d'art. Son propos n'est pas d'ordre artistique. Ni même littéraire. L'unique souci de l'auteur a été de ne rien oublier, de recueillir chaque fragment de ces vies humiliées, de ressusciter chacune de ces âmes mortes.

Peut-être fallait-il, en effet, pour réveiller les millions de morts écrasés par l'affreux rouleau-compresseur du stalinisme, pour enfoncer le mur de béton de notre indifférence occidentale, ce terrible bulldozer, sans élégance, sans nuances, sans pardon (mais non sans humour).

Grâce à Soljénitsyne, la brèche est faite ; les témoignages de Sakharov, des revenants des camps, les écrits du *Samizdat* ne pourront désormais que l'élargir. Soljénitsyne annonce un troisième tome de *l'Archipel*. Pour lui, comme tant d'autres, l'Exploration de la Terre ne fait peut-être que commencer...

Décidément, l'œuvre de Soljénitsyne se situe fondamentalement *en marge* de notre système de pensée et peut-être même en marge de ce *monde moderne* que Péguy dénonçait déjà. Est-ce la raison pour laquelle cette œuvre a pris, immédiatement, cette signification universelle ? Parlant des camps, de la maladie infantile, et qui paraît incurable, du communisme russe, des horreurs de la guerre et d'une répression à la fois abominable et absurde, le romancier parle en fait *pour tous les hommes*, il s'adresse à chacun de nous au nom d'une expérience singulière qu'il veut nous faire partager : celle de la souffrance, de l'humiliation, de la torture.

Dans le désert du socialisme existant, triomphant, la voix de Soljénitsyne bâillonné s'élève comme un cri. Ce n'est pas un hasard si ce cri émane d'un chrétien qui proteste aussi — et avec quel courage ! — contre l'abandon des églises de son pays, contre la servitude dans laquelle est tombée l'Eglise orthodoxe. Dieu ne s'est jamais si bien porté que dans les églises dites du silence. Pierre Daix, « athée tranquille » a trouvé à ce fait surprenant une explication : dans tout le monde socialiste, chacun « sait bien que Dieu n'est pour rien dans l'iniquité présente ». Mots terribles et vrais sous la signature d'un communiste ! Mots terribles et vrais pour nous aussi qui vivons dans un pays gavé où les chrétiens, trop souvent, donnent l'impression de suivre le vent au lieu de souffler l'Esprit...

Pierre de BOISDEFFRE ■

Sur Darius Milhaud

par Antoine Erena-Dereyne

« Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle ».

Ainsi paraît s'excuser Musset, en quelque sorte, dans le début de ses stances à la Malibran..

Mais avec les notions du temps actuellement en cours et en constante évolution, sont-ce des minutes ou des semaines qui pourraient marquer sur les cadrans solaires que l'on rencontre parfois encore en Provence dans quelque vieux mas, le partage de midi ou de minuit... en cette Provence, pays natal de Darius Milhaud qui nous a quittés l'année dernière.

D'ailleurs, les êtres doués exceptionnellement, emplis de lumière, de joie, d'amour et possédant le don créateur, ne sont-ils pas toujours présents parmi nous, surtout dans le monde d'aujourd'hui où le sortilège du disque permet l'audition sans faille, fidèle et fraîche des œuvres musicales de nos compositeurs.

Avec, il est vrai, un certain retard, mon propos est d'évoquer brièvement ici l'œuvre fertile autant que personnelle de l'un des compositeurs qui auront le plus compté dans la musique française contemporaine.

Certes, Darius Milhaud a fait partie du fameux groupe des Six, mais n'en était-il pas le seul « fauve » ?

Par la puissance de son tempérament, de son écriture souvent agressive qui faisait usage de la polytonalité, il a recherché les tons crus, brutalement juxtaposés, apparaissant dans tous les genres qu'il a abordés (œuvres vocales, musique de chambre, oratorios, symphonies, opéras, etc...) comme un authentique créateur.

Mais surtout, qu'il s'agisse de simples phrases illustrant par la voix humaine ses poèmes Juifs ou ses Chants Hébraïques, ou d'œuvres lyriques comme les Euménides, l'Abandon d'Ariane, David, Christophe Colomb ou Bolivar, Milhaud a su trouver la déclamation ferme et juste (parente de celle de Pélleas...) et les mélodies les plus pures.

Lors de la dernière reprise de « Bolivar » à l'opéra de Paris, j'avais été frappé de saisissement lors du passage de la Cordillère des Andes par le héros de la pièce, et par contraste, ému aux larmes au dernier tableau par l'apparition de l'épouse fidèle, Manuella, telle Desdémone ou Eurydice, exhalant une plainte poignante, bien qu'écrite dans une tessiture fort élevée, sans pourtant jamais dénaturer la voix. Il est vrai que ce rôle touchant était alors l'apanage d'une cantatrice telle que Janine Micheau.

Mais pour en revenir aux mirages du disque, il en est un qui semble, à mes yeux, refléter et résumer en quelque sorte le prestige de la musique de chambre proprement dite de Milhaud ou celle qu'il destinait aux petites formations orchestrales (flûte, clarinette, piccolo, hautbois, harpe, deux violons alto et violoncelle, ou encore, avec un basson ou une contrebasse, voire un cor).

Il s'agit d'une gravure éditée à l'occasion du Festival d'Aix-les-Bains, qui comprend les trois symphonies pour petit orchestre (1917-1918-1921), la Suite pour violon clarinette et piano (1936), ainsi que celle pour flûte, hautbois clarinette, cor et basson, intitulée « La Cheminée du Roi René » (1939) et, pour terminer le disque, la sonatine pour flûte et piano (1922).

Dans la période difficile que nous traversons, est-il encore permis de s'évader quelques instants dans le domaine de la fraîcheur, de la pureté ou d'un rêve ancien, comme en cette évocation toute provençale du Comte René d'Anjou cheminant dans la campagne aixoise ?...

Comme cette halte serait bienfaisante à certains vacanciers qui, loin de caracolier à cheval... en possèdent plusieurs en un seul véhicule, leur permettant de filer entre les champs d'oliviers ou de lavandes et les montagnes des pré-alpes que le pinceau de Cézanne a rendus célèbres, sans prendre le temps de les regarder avec les yeux... ceux de l'âme, laquelle a besoin justement de

« cheminer » avec calme, pour pouvoir contempler les beautés naturelles.

Quelle provision de rêve après la « cavalcade » que la halte rêveuse procurée par le « Madrigal nocturne » qui termine cette œuvre de Milhaud, justement célèbre !

Quant à la première des symphonies, « le Printemps », elle évoque déjà dans son deuxième mouvement dit « Chantant », la douce cantilène de Manuela dans « Bolivar ».

Et c'est encore une impression personnelle que m'a livré l'écoute de la deuxième symphonie (composée par l'auteur sur le bateau qui le ramenait en France). Il m'a semblé percevoir dans le premier mouvement un frémissement de vagues, et une certaine « douceur de midi » dans le second, pouvant s'apparenter à des passages de « la Mer » de Debussy.

Et qu'il me soit permis, enfin, de remercier l'auteur des lignes qui figurent sur la pochette du disque auquel je faisais allusion, le distingué critique Jean Roy, pour m'avoir révélé que la Suite (violon, clarinette et piano) jouée pour la première fois au Concert en 1937, avait pour origine la musique de scène que Milhaud avait composée un an auparavant en vue d'accompagner, lors de sa création, le « Voyageur sans bagages » d'Anouilh.

Le mouvement intitulé « Divertissement » évoque en effet les volutes des décors de style 1900 chers à Anouilh — et ne contient-il pas un dialogue musical préfigurant celui du héros de la pièce avec sa mémoire qui, dans « le trou » du bagage perdu, nous livre, en écho, toute la mélancolie des choses oubliées ?...

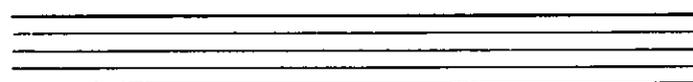
Mais curieusement, dans le Finale on sent se profiler un autre personnage de théâtre (hors de la distribution de la Comédie d'Anouilh) car on y découvre les rythmes de la fameuse pièce, pour deux pianos « Scaramouche », qui se trouve être l'une des œuvres de Milhaud le plus fréquemment interprétée dans les Concerts.

Déjà, le public a fait des choix parmi les partitions de l'auteur de la « Création du Monde », mais sa disparition ne va-t-elle pas orienter de façon différente la prédilection des auditeurs, car le choix est immense dans son œuvre.

Quand on songe que « Christophe Colomb » n'a jamais été donné scéniquement à Paris, à l'Opéra, ni même « l'Enlèvement d'Europe », « l'Abandon d'Ariane » ou la « Délivrance de Thésée »... il y a donc encore du matériel sonore à explorer et à écouter dans la profusion de la Musique de Darius Milhaud, profusion qui n'est d'ailleurs que le corollaire de « l'exubérance grandiose avec laquelle il enlace ses mélodies », comme l'a écrit mieux que je ne saurais le faire, l'éminent critique Roland Manuel.

Antoine ERENA-DEREYNE ■

*“Il était
une fois
à
Hollywood”*



Clark Gable dans « Idiot's Delight ».

A nos yeux éblouis, « *Il était une fois à Hollywood* » vient rappeler que l'un des rôles essentiels du spectacle, c'est de distraire, de divertir, de plaire, de délasser, de charmer. « *That's Entertainment* »... « Ça, c'est du spectacle »... oui vraiment et quel spectacle ! Une fabuleuse anthologie des comédies musicales américaines des années 1930 à 1960. Jamais film n'a mieux montré qu'Hollywood méritait le qualificatif d'usine à rêves. Pas de message. Des images, des mirages, des chansons, des ballets. Une féérique aventure musicale et chorégraphique qui rassemble en deux heures de montage quelques unes des plus talentueuses séquences de « musicals » tournées dans les immenses studios de la M.G.M. à Hollywood — studios qui employaient plusieurs milliers de personnes et qu'aujourd'hui l'herbe envahit.

Les voilà qui surgissent à nouveau pour notre enchantement, ces décors fantastiques et somptueux, ces mises en scène étourdissantes, ces numéros de danse frénéti-

ques, d'entrain et de dynamisme, ces rythmes endiablés. Les revoilà ces mélodies sentimentales qui ravirent de part et d'autre de l'Atlantique un public amateur de romances.

La fantaisie, la poésie, l'extravagance, la grâce et le merveilleux s'associent avec bonheur pour constituer une fête inoubliable. Beauté, élégance, jeunesse, gaîté, joie de vivre : tout le spectacle est organisé pour que s'accomplisse, souriante, l'évasion loin des grisailles et des servitudes de l'existence quotidienne. Qu'importe si la réussite est au prix d'un peu de puérité.

Miracle de la musique et de la danse : des scénarios parfois ténus, voire stupides, n'empêchent pas certaines « musicals » d'être des films plaisants et même séduisants.

Les réalisateurs : Busby Berkeley, Vincente Minnelli, Stanley Donen, Raoul Walsh, Victor Fleming, Georges Sidney. Les musiciens : Cole Porter, Jerome Kern, Gershwin, Leonard Bernstein, F. Løwe, N.-H. Brown.

« Le chant du Missouri » avec Judy Garland

Et une pléiade de vedettes, toutes les stars de l'époque (dans ses années de gloire la Metro-Goldwyn-Mayer possédait, en effet, deux cents vedettes sous contrat).

Les tableaux et les scènes se succèdent, évocateurs des fastes hollywoodiens et des virtuosités d'un cinéma imaginatif et productif qui vivait son âge d'or : Mickey Rooney, enfant prodige dans « Broadway to Hollywood » (1933) ; Jeanette McDonald roucoulant le duo de « Rose Marie » (1936) avec Nelson Eddy ; Judy Garland délicieuse et fragile dans « Broadway Melody of 1938 » et « Strike up the band » « En avant la musique » (1940), attendrissante en compagnie de l'adorable petite Margaret O'Brien dans « Le chant du Missouri » (1944), triomphante dans « Summer Stock » « La jolie fermière » (1950) ; Debbie Reynolds en débutante ; Elizabeth Taylor, adolescente dans « Cynthia » (1947) ; Joan Crawford figurante dans « Hollywood Review » (1929) ; Clark Gable,

le séducteur dans « Idiot's Delight » (1939) avec Norma Shearer ; la superbe Esther Williams et ses prouesses aquatiques dans « Le Bal des Sirènes » « Bathing Beauty » (1944) ; James Stewart et Eleanor Powell interprétant la chanson « Easy to love » (1936) de Cole Porter ; Ava Gardner, éclatante apparition en créole, dans « Show Boat » (1951) ; l'impétueux, l'acrobatique Gene Kelly bondissant et chantant dans « Match d'amour » (1949), « Singin' in the Rain » (1952), « Un Américain à Paris » (1951) dont le décor du fameux ballet fût conçu en s'inspirant des toiles de Toulouse-Lautrec, de Dufy, d'Utrillo ; enfin Fred Astaire, le souple, l'incomparable, l'inégalable Fred Astaire, peut-être le meilleur danseur de son temps : « Broadway Melody of 1940 », « The Barkleys of Broadway » « Entrons dans la danse » (1949), « The Bandwagon » « Tous en scène » (1953), « Royal Wedding » « Mariage royal » (1951), « Ziegfeld

Gene Kelly et Leslie Caron dans « Un Américain à Paris ».

Follies » (1946). Et les autres, toutes et tous les autres, prestigieux aussi : Ginger Rogers, Cyd Charisse, Cary Grant, Bing Crosby, Frank Sinatra, Jimmy Durante, Robert Montgomery, Leslie Caron, Lena Horne, June Allyson, Jean Harlow, Maurice Chevalier, Myrna Loy, Buster Keaton, Donald O'Connor, Jane Powell, Deanna Durbin, Virginia Bruce, Ann Miller.

Frank Sinatra ne se trompe pas lorsqu'il dit : « Vous ne verrez plus jamais cela ! ». Qu'il vous fasse retrouver vos années d'enfance et de jeunesse ou qu'il vous apparaisse comme un festival rétro, « *Il était une fois à Hollywood* » ne peut laisser indifférent. On regrette la brièveté de certaines séquences, l'arbitraire de certaines coupures. On se serait passé volontiers des interventions bavardes des présentateurs : Une seconde partie est heureusement en cours de préparation ; un montage plus rigoureux et plus judicieux lui éviterait quelques-uns

des défauts qui handicapent la première série de ces « morceaux choisis ». Mais ne gâchons pas notre plaisir en nous attardant complaisamment sur quelques réticences, si justifiées soient-elles. Pour ne pas perdre la faculté de s'émerveiller, il faut voir et revoir cette résurrection des plus célèbres « musicals » dont quelques-uns ont été des chefs d'œuvre comme « *Singin' in the rain* » ou « *Un Américain à Paris* ».

Lorsque sur la fête tombe le rideau, c'est bien d'entrer dans la danse et de chanter sous la pluie que l'envie nous prend furieusement, l'espace d'un instant. Mais les lumières de la salle se rallument... La comédie est finie... Demeure la nostalgie de l'univers scintillant et magique des « musicals », euphorisant paradis où toutes les filles sont jolies, tous les corps harmonieux, tous les amours heureux.

Henri BOURBON ■

POLÉMIQUES

DIALOGUES

LORSQUE L'HISTOIRE HESITE

Le Portugal, cet étroit finistère à l'extrême occident, ouvert à tous les vents du monde sur le rebord atlantique de la péninsule ibérique, a toujours été plus que le Portugal et durant les dernières décennies la nostalgie de sa grandeur passée l'a maintenu dans un rêve qu'entretenait, propice à ses desseins, un régime de dictature feutrée qui ne pouvait se perpétuer que par l'ensommeillement des esprits, et qui a pu survivre un peu de temps après la mort de Salazar grâce à la lente et longue inertie d'une politique conservatrice, colonialiste, inentamable à toute libéralisation. La révolution du 25 avril 1974 qui a sonné le réveil et fait surgir moins un autre Portugal que le Portugal dans sa vérité, n'est pas seulement un événement de politique intérieure portugaise. Se joue là-bas comme il l'a été également en Grèce, le drame de la liberté perdue, retrouvée et qui peut être d'aventure menacée par les libérateurs eux-mêmes, surtout dans un pays qui, parce qu'il a vécu presque un demi-siècle de semi-totalitarisme, a bien du mal à entrer dans l'esprit et dans les mœurs de la démocratie. Et ce drame questionne, dans le reste du monde, tous ceux qui croient encore à la liberté et qui, en dépit d'amères expériences, ne sauront jamais assez à quel point, tant comme idée que comme système politique, la démocratie est fragile et vulnérable.

Chute d'une dictature ou d'un totalitarisme ou d'un mélange hybride de l'un et de l'autre. Un espace politique qui s'ouvre à la liberté. Une promesse dont il n'est pas sûr qu'elle sera tenue. Car la libération n'est pas la liberté et elle pourrait n'apparaître, dans une histoire aux saisons mensongères, que comme le printemps équivoque et brouillé qui n'interrompt un hiver que pour précipiter la venue d'un autre hiver et, non moins glacière, d'une autre dictature ou d'un autre totalitarisme.

Au Portugal quelles que soient les apparences sauvées sur le devant de la scène par une coalition gouvernementale pluraliste, les forces réelles qui dominent l'Etat sont d'une part le mouvement des forces armées dont la majorité des animateurs ne cache pas ses sympathies pour le parti communiste et le parti communiste lui-même qui, déjà organisé dans la clandestinité, moins comme un contre-pouvoir que comme un pouvoir de substitution, avait su, bien avant le 25 avril, profiter des structures corporatistes de l'Etat sala-

zarien pour placer ses hommes à des postes d'influence et de décision. Tout se passe comme si le processus de la conquête de l'Etat portugais par le parti communiste était déjà engagé. Mais la situation du Portugal est bien différente de celle des pays de l'Europe centrale et orientale que la présence ou la proximité d'une armée venue du froid a efficacement convertis à la vérité du communisme, bien que, comme au Portugal aujourd'hui, les communistes n'y fussent qu'une minorité qui, sans l'intervention extérieure, aurait été contestée et contenue. Chacun sait maintenant, en ce qui concerne le Portugal, que si des élections y ont lieu en mars ou en avril, le suffrage universel, comme il est arrivé en Grèce, sauvera la démocratie. Mais y aura-t-il des élections et ces élections seront-elles libres ? Les choses sont en suspens et l'histoire hésite.

Que d'un signe elle rompe l'incertitude et les acteurs qui attendent tout costumés et savent leur rôle par cœur joueront la pièce d'avance composée et dont les péripéties comme le dénouement sont sans surprises. En tête de la distribution deux personnages. Alvaro Cunhal et Mario Soarès. Le communisme au pouvoir ou en marche vers le pouvoir n'a jamais existé que fortement personnalisé — et le communisme portugais, c'est Alvaro Cunhal dont la figure figée en masque exprime ce que le premier rôle exigera de rigide fermeté. Le passé du leader communiste est au surplus garant de l'avenir puisqu'Alvaro Cunhal a jugé conforme aux principes la mise à la raison par le bras séculier soviétique de la Tchéco-Slovaquie que tentait le mirage d'une hérétique liberté. Le principal partenaire d'Alvaro Cunhal est déjà là, saluant le public à côté et donc en face de son vainqueur désigné. Il ne peut être, comme jadis et ailleurs, que chef socialiste et Ministre des affaires étrangères. Et Mario Soarès, répétant son rôle, sait très bien où le mènera la défense de la liberté, si les destins mettent la mécanique en marche : « **Jusqu'au bout, jusqu'à la prison s'il le faut, jusqu'à l'exil, comme il l'a fait sous et contre le régime salazarien** », ainsi qu'il l'a déclaré récemment dans une interview à la télévision française. Un beau témoignage. Une résistance qui sauvera l'honneur. Car ce serait perdre son âme que servir de couverture démocratique à un pouvoir totalitaire. Bref un vrai social-démocrate. Ou si l'on préfère un Curiaçe qui s'est juré de rester humain à travers le combat cependant que l'adversaire est cet Horace qui,

quelque prix qu'il la faille payer, ne vit que pour la victoire. Et dès lors qu'elle a commencé, la tragédie veut la mort de Curiaçe, et Curiaçe qui est dans la tragédie sait l'inévitable et veut sa propre mort.

Les démocrates portugais sont donc avertis. Rien de ce qui peut ou doit arriver ne saurait les surprendre. Les signes avant-coureurs du destin sont clairs et disent bien ce qu'ils veulent dire : le général Spínola, héros de la révolte contre l'ancien régime, et d'abord à la tête de l'Etat, contraint à la démission dès qu'il se prépare à sortir de la fonction d'apparat qui lui a été assignée — et qui ne peut qu'entrer dans le jeu tragique en se faisant la Cassandra des malheurs que son départ présage. Le syndicat unique, préface, lorsque les temps seront mûrs, à l'institution du parti unique. La rue de Porto insurgée pour interdire la tenue du congrès d'un parti pourtant légal, mais dit de « centre-droit », préfiguration de cette légalité révolutionnaire qui privera de liberté les ennemis du peuple et donc de la liberté. Dissidence très attendue d'un groupe socialiste et qui assume le rôle, inscrit au répertoire, du compagnon de route qui accepte tout et d'abord l'inacceptable. Argumentation policière enfin qui convaincra tout contestataire de la politique ou de l'idéologie communistes de complicité objective avec un ancien régime qui n'est jamais bien mort ou avec un capitalisme international aux aguets, qui l'un et l'autre, sont toujours à même de frustrer le peuple d'une victoire toujours menacée, tant que le communisme ne se confondra pas avec l'Etat. Dramatisation déjà vécue ailleurs dans sa littérature, le même répétant inlassablement le même. Et contrairement au mot de Marx, la fois suivante ce n'est pas la comédie, mais encore la tragédie ; car le propre de la tragédie est de n'inventer jamais, elle qui partout et toujours utilise d'identiques et infaillibles ressorts.

Non pas l'approche d'un péril vague et innommé, mais au contraire le face à face avec ce qui est ou ce qu'on croit être, dressée dans une figure hostile exactement déchiffrée, une proche et claire fatalité, voilà ce qui suscite les anxiétés génératrices des plus dangereux vertiges. Tel est, à les entendre parler — du général Spínola à Mario Soarès — l'état d'âme des meilleurs démocrates portugais qui paraissent saisis d'une angoisse suicidaire, dès lors qu'ils sauraient tout d'avance et les méandres du chemin et l'inéluctable terme.

Il ne faut pas cependant faire le jeu du diable et rien n'est perdu pourvu qu'on sache résister à la fascination du tragique. Le Portugal n'est pas seul au monde. Mettre Lisbonne à l'heure de Prague risquerait de nuire gravement aux partis communistes d'Europe occidentale en quête d'honorabilité démocratique. Alvaro Cunhal, homme d'appareil et d'orthodoxie, n'est certainement pas insensible aux monitions venues d'ailleurs et de plus haut. Les partis socialistes d'un bout à l'autre de l'Europe libre ne sont pas incapables de s'apercevoir que ce qui menace de se passer à Lisbonne les concerne très directement, et de trouver le moyen de peser d'une manière ou d'une autre sur les affaires portugaises — quand ce ne serait que par le moyen de quelque solennelle parole publique. Les relations entre le mouvement des forces armées et le parti communiste pourraient, en dépit d'évidentes connivences, n'être pas sans malentendus propices aux failles et aux fissures ; et la liberté garderait des chances si tout est fait pour que le suffrage universel rapidement consulté, comme en Grèce, impose la loi démocratique aux centurions comme aux commissaires. Le destin, aussi longtemps que l'histoire hésite, n'est pas encore le destin.

LA QUERELLE DES IMPERTINENCES

Un titre médiocre, mais que le succès a consacré : « **Les intellectuels en chaise longue** ». Un pamphlet écrit avec cette animation et cette verve qui sentent son journaliste rompu aux finesses comme aux recettes du métier. Un auteur qui ne saurait être, le semblable pouvant seul bien parler du semblable, qu'un intellectuel et de ceux qui ont un commerce assidu avec ces hauts lieux de l'intellectualité parisienne que sont les hebdomadaires dans le vent. Avec cet essai polémique, Georges Sufferf inaugure aux éditions Plon une collection plutôt légère, et qui, tranchant sur le sérieux ambiant, s'appelle « les Impertinents ». Et l'éditeur juge utile de préciser, au cas où le lecteur aurait été un peu lent à comprendre que « **Georges Sufferf est un impertinent** », rien de plus, rien de moins.

Le climat est ainsi créé, d'un coup, et nous ne pouvons plus ignorer en quelle compagnie nous sommes entraînés et la sorte de confraternité que dissimule et révèle cette bagarre. Georges Sufferf, l'impertinent, dénonce, et non sans de bonnes et fortes raisons, l'impertinence d'une certaine intellectualité gauchisante qui se constitue abusivement en cléricature et qui, tel le « parti intellectuel » des batailles péguystes, aspire à la domination des esprits et à la direction des consciences. L'impertinence est le contraire de la pertinence et en effet il arrive que le bagage intellectuel de cette intelligenzia à laquelle Georges Sufferf entend régler

son compte soit fait de thèmes assez creux, mais qui donnent une illusion de profondeur par la préciosité et la sophistication du langage. D'où il est prouvé, à la satisfaction de l'auteur, que ces sortes de « cuistreries », bien habillées et déguisées souvent en contre-culture, bien qu'elles rencontrent parfois le succès, ne sont pas vraiment ajustées aux vastes desseins du parti intellectuel, et peuvent être aisément convaincues de non-pertinence ou d'impertinence. Mais Georges Sufferf, très plaisamment, ne fait rien d'autre que d'opposer impertinence à impertinence. Nous voici donc pris dans une querelle d'impertinents, mais qui ne cessera pas, frivole et frôleuse, de toucher à de hauts et graves sujets, non point traités mais effleurés avec esprit, et un esprit, tout compte fait, de part et d'autre très mondain.

Dérouler la litanie des impertinences parallèles et affrontées de Georges Sufferf et des intellectuels stigmatisés par lui serait une longue tâche et, faute de temps à perdre, impossible à mener à bien. On se contentera d'un sommaire échantillonnage.

Le raccourci parodique est une pratique courante de toutes les intelligenzias amies du péremptoire « cocasse et lapidaire » comme il est dit dans la recension modèle offerte au dos du livre de Georges Sufferf. Exemple de cette sorte d'impertinence, la manière dont les avant-gardes et les pages culturelles ou anticulturelles des hebdomadaires traitent les humanités classiques, les morales de la fidélité ou les religions du sacré, toutes survivances qui ne relèvent plus que d'une mentalité demeurée. Mais, à l'impertinence Georges Sufferf répond par une autre impertinence lorsque sous prétexte de ramener au bon sens les prophètes et les dogmatiques égarés par la philosophie, cette éternelle responsable de tous nos maux, il vient, faisant un grand bruit de sabots, à prétendre sur un ton décisif qu'aujourd'hui la science « patauge », la « physique s'enfoncé dans la nuit », « la chimie balbutie », l'histoire entre « dans le noir absolu », sans s'apercevoir que ce parti-pris de ne voir que bégaïement et ténèbres dans l'honnête relativité du savoir, afin de proclamer précipitamment une fois de plus la faillite de la science, est une autre sorte de dogmatique et de prophétisme, exclusive pareillement du bon sens.

Il arrive que les impertinences opposées se mêlent au point de faire une seule et même impertinence, qui grâce à cette collusion cumulative gagnera en énormité. Ayant sans doute trop lu sans excès d'esprit critique les pages universitaires du « Monde », Georges Sufferf s'accorde avec l'intelligenzia adverse pour sonner l'hallali de l'Université dont on a le plaisir d'apprendre qu'elle « s'est effondrée » à force de « **sottises spectaculaires** » et que « **ce n'est plus chez elle que se créent les idées**... Le malheur est que ceux que, parfois à leur corps défendant, l'intel-

ligenza avancée considère comme ses maîtres à penser, sont, de Lévi-Strauss à Michel-Foucault et à Leroy-Ladurie pour ne pas nommer de moindres seigneurs, bel et bien des universitaires. Même si Georges Sufferf, et quelques autres n'y prennent pas garde, la vieille machine à fabriquer des idées continue à fonctionner. Et des idées de toutes les couleurs — dont les sous-traitants dissimulent soigneusement l'origine. Que ces idées soient bonnes ou mauvaises, c'est une autre affaire. L'impertinence est de rester insensible à l'ironie d'un fait qui, nié, demeure.

Georges Sufferf s'en prend au « Monde », considéré comme la principale place de sûreté du « parti intellectuel ». On entend dire qu'il faut du courage pour ne pas se laisser intimider par la réputation d'autorité intellectuelle et morale qui ajoute à la puissance du célèbre journal. Encore que tel qui, comme Jean Cau, fut le précurseur de Georges Sufferf en agressivité anti-Monde, paraisse assez florissant. Encore que « le Point » et la maison Plon réunis fassent aussi une puissance. L'impertinence en l'occurrence est de ne faire que le gros — tout comme l'ordinaire des « chaise-longuiers » — sans s'inquiéter des détails, car il y a beaucoup d'univers et de sous-ensembles parfois curieusement autonomes dans un même « Monde », et l'analyse de certaines contrariétés internes, poserait mieux le difficile problème du « Monde » que cette charge ferrailleuse qui, sans pertinence, ne veut voir qu'un bloc de conformisme dans une institution qui vaut et inquiète par la subtile multiplicité de ses visages.

On arrête sans l'avoir épuisé le chapitre des impertinences — en n'ayant rien dit du plus beau triomphe de la cocasserie lapidaire l'émoustillante galerie de quatre portraits à clefs et qui sont aussi énigmatiquement impertinents qu'une phrase de Lacan, au moins pour un rédacteur moyen de « France-Forum » ou pour un provincial, non initiés aux pratiques allusives de l'intelligenzia ou aux bavardages entendus et informés des salons politiques ou des salles de rédaction parisiennes ; en passant aussi sur quelque désinvolture de langage, « **le père Péguy** », « **le bon Michelet** », manière impertinente de copiner avec les illustres (en oubliant qu'à l'âge où est parvenu Georges Sufferf, l'immortellement jeune Péguy était mort depuis sept ou huit ans).

La guerre des chaises-longues a donc eu lieu. Sans résultat. Le sérieux est ailleurs, au-delà. Et s'il fallait arbitrer la querelle des impertinents, un trait y suffirait. De Molière à qui il est instructif, en cette matière, de laisser le dernier mot : « **Il est de certains impertinents au monde qui viennent prendre les gens pour ce qu'ils ne sont pas** ».

Et. B.

(1) Edit. Plon.

notes de Lecture

● Mémoires d'avenir par Michel Jobert

Pourquoi ce livre ? La cause en est claire. Un diagnostic sur la France, écrit voilà plus de quarante ans l'explique : « Celui qui veut (en France) jouer un rôle politique doit faire ses preuves littéraires » (E.R. Curtius - Essai sur la France, Ed. Grasset 1932). A bon entendeur, salut !

Pourquoi « Mémoires d'avenir » ? A franchement parler, je me le suis demandé de la première à la dernière page. A moins que ce titre s'explique par un certain goût de surprendre. Michel Jobert aurait-il donc un point commun avec Valéry Giscard d'Estaing ? O pensée sacrilège ! En tout état de cause, la part faite à la prospective et, tout simplement, à des objectifs politiques à court ou à moyen terme est trop faible pour justifier qu'« avenir » ici se greffe sur « mémoire ».

Bien sûr, in fine, surgissent quelques propositions intéressantes — l'indexation de l'épargne, l'inclusion du temps de trajet dans le temps de travail dont on peut regretter, au demeurant, que le secrétaire général de l'Élysée ne l'ait pas fait prévaloir au moment de la préparation du VI^e Plan. A quoi s'ajoute la proposition surprenante de la suppression de l'impôt sur le revenu — et que je suis incompetent pour apprécier — sans parler, enfin, de quelques remarques générales sur la nécessité d'« un regard neuf ou (d')un jugement simple sur le temps de travail, les trajets, les transports urbains... l'organisation des loisirs, l'animation de la vie collective, etc.. ». Bref, les rêves de tous les technocrates généreux — et ils sont légion — depuis plusieurs années. Encore une fois cf. le VI^e Plan et les rapports des commissions préparatoires ! Quant à l'avenir, on en reste à « l'esquisse de l'esquisse ».

Reste le pan des *mémoires mémorisantes*. c'est-à-dire l'essentiel du contenu de ces trois cent dix pages. A les lire on éprouve de l'agrément. Michel Jobert manie en effet la plume avec davantage que de l'aisance, avec art. On l'a observé fortement dans la presse et c'est vrai. Après le retour de Jules Michelet, voire de Bossuet,

qu'avait marqué l'écriture gaullienne, voici le retour du St-Simon du siècle de Louis XIV. Les points d'exclamation en plus qui pullulent et sont, ce me semble, d'inspiration gaullienne, précisément. A cela près, le style a des accents du célèbre mémorialiste et surtout Michel Jobert adopte la même stratégie polémique ; il n'attaque jamais ses adversaires au canon, il les déchire — et croit pouvoir parvenir à les détruire — par coups d'épingles répétés. D'où cette manie de la phrase au détour « vachard » et venimeux, amusante un moment mais lassante quand elle devient trop fréquente.

C'est pourquoi, au long de la lecture on passe par des mouvements divers. Tantôt on ressent de la sympathie pour l'auteur ; en particulier quand Michel Jobert évoque son enfance au Maroc ou, lorsqu'il laisse deviner les fortes humiliations qu'il a dû endurer au fil de sa carrière de haut fonctionnaire. Tantôt, aussi, on éprouve quelque agacement. Il y a tant de réglemens de compte de sérail que l'on finit par enrager de se sentir dans l'impossibilité de décoder toutes ces allusions et que l'on finit par se demander si c'est à ça que l'on joue dans les anti-chambres ministérielles. Evidemment, si cette dernière hypothèse est vraie, on se met à comprendre beaucoup de choses !

Toutefois, abandonnons le plan des sentiments. Au fond, que nous apprend Michel Jobert ? Sur la vie politique, en elle-même, il confirme ce dont le citoyen se doute. La politique quelle comédie ! « Que de détours, que de ruses, que d'habiletés maladroites, dans ce monde politique qui vise pourtant à l'essentiel — le service d'autrui — et y parvient si rarement ». « J'appris là, mieux qu'ailleurs, que la politique est mobilité constante et alerte perpétuelle, que les délégations sont précaires, les démarches toujours observées, les marges de manœuvres étroites ». « Je commençais à m'habituer à la conférence internationale, aux entretiens diplomatiques. Généralement, il ne s'y passe rien... Cet homme d'une grande pondération me répondait : « Une négociation, c'est une

exploration immobile. Mais l'agitation de la moindre poussière devient passionnante ». Cette lucidité froide, cette quasi-nausée de la politique est intéressante mais pose problème : l'homme qui se lance dans la carrière politique, qui cherche à entraîner le citoyen peut-il cultiver ce dégoût ? S'il le fait, ne risque-t-il pas d'être toujours, peu ou prou, Pierre Poujade ?

Et sur les « monstres sacrés » que nous apprend ce livre ? Curieusement, quand on le ferme on a l'impression que l'auteur nous a fait danser la ronde autour de deux hommes tout en nous les dissimulant l'un volontairement, l'autre involontairement.

On ne « voit » pas de près le Général de Gaulle. Michel Jobert qui est, ce me semble, intrinsèquement gaullien sous certains biais — sa passion de l'indépendance, surtout — doit être a-gaulliste. Cette hypothèse me paraît seule rendre compte de sa réticence à nous livrer le moindre jugement sur le Général. Plus étonnante est la brume dans laquelle se meut Valéry Giscard d'Estaing. Il est l'un des démons qui hante le livre — l'autre Mauvais étant Henry Kissinger —. L'ombre de Valéry Giscard d'Estaing pèse sur chaque page. Presque à chacune il est griffé. Michel Jobert ne le traite pas à la plume mais au cactus. Pourtant, étrangement, Valéry Giscard d'Estaing est insaisissable et cette évanescence est très gênante. On ne « saisit » pas l'opinion comme les cabinets. En ceux-ci la lutte peut procéder par insinuations. Les citoyens ont besoin d'y voir clair. Que Michel Jobert nous dise donc, une bonne fois les raisons de son opposition. Qu'il élève du bon mot au débat politique son affrontement avec le Président de la République ! Le passage du rôle « d'éminence grise » à celui d'homme public ne peut aller sans re-conversion d'attitude !

Cela étant — et réserve faite d'Henry Kissinger dont Michel Jobert nous donne un portrait fort brillamment enlevé — les deux personnages les plus intéressants de ces mémoires sont Georges Pompidou et le Haut-Fonctionnaire.

Georges Pompidou c'est l'ancien « patron ». Davantage, car à travers « tous ces » demi-silences entre le Président et son collaborateur immédiat, évoqué au fil des lignes, on devine l'échange des regards. On finit par croire entendre le silence du bureau présidentiel ; on a l'impression d'entrer dans la confiance. De ce Georges Pompidou par Michel Jobert que retenir ?

D'abord, ce me semble, Michel Jobert nous découvre un certain sourire du Président sur les hommes. « Georges Pompidou... disait souvent : « Ah ! la vie, quelle aventure ! » ou quand la politique était présente par ses acteurs : « Ah ! la nature humaine ». Un sourire quasi voluptueux, au demeurant : « Ces petites comédies, que Georges Pompidou percevait bien provoquaient

en lui une grande jubilation... Il n'était pas homme à s'ennuyer au spectacle des minces intrigues de la vie politique. Outre la distraction, il y voyait une information indispensable pour l'homme d'Etat ». Ensuite — et sachons gré à Michel Jobert de cette sincérité — Georges Pompidou nous est montré sur le vif. Tantôt matois : « Il m'écoutait, passant sa main sur le sourcil gauche ». L'œil pétillait... « Ah tiens ! » me répondait-on. « Tantôt blessé : « il ne parvenait à se défaire de la rumination de l'échec (du référendum) », « le président... s'irritait du concert d'éloges dont les presses étrangères et françaises entouraient la personne de Brandt », le voyage aux Etats-Unis « ne laissa que des amertumes », etc... Ces évocations constituent, sans conteste, le meilleur du livre et, probablement, l'aspect le plus original. Encore que tout soit dosé, on va au-delà du conventionnel.

Selon toute vraisemblance, les historiens de Georges Pompidou ne pourront faire fi des Mémoires d'avenir. Quant aux sociologues de l'Administration, ils ne manqueront pas — on le gagerait — de le tenir pour un document passionnant. Bien sûr, en tant que personne, Michel Jobert a des traits singuliers qui empêchent de le considérer comme un exemplaire typique de la race des Hauts-Fonctionnaires. En revanche, son cursus honorum est assez représentatif de la trajectoire de ces Grands Messieurs produits par l'E.N.A. et qui vont de cabinet en cabinet. Car, il en a « fait » des cabinets Michel Jobert ! De celui de Paul Bacon « homme charmant, discret, avisé, plein de tact et, avec cela — profond, intelligent en diable » à celui de Georges Pompidou en passant par celui de Pierre Abelin — « bienveillant, amical » — par celui de Mendès-France — où Georges Boris lui demandait : « Mais Jobert, vous êtes M.R.P. n'est-ce pas ? » — à celui de Robert Lecourt — « son exemple m'est toujours présent à l'esprit » — etc. Cependant, plus encore que la carrière de Michel Jobert c'est son attitude qui retiendra les sociologues, car elle est typique : Michel Jobert illustre cet écart que creuse le Haut Fonctionnaire entre lui et la politique ; le Haut Fonctionnaire peut ainsi participer à toutes les politiques et ne se sentir d'aucune. En permanence, il « prend ses distances ». Etre présent à toutes, tout en existant *ailleurs*. Distanciation qui ne va pas sans une pointe de condescendance, au demeurant. Evidemment, pareille attitude n'a rien de nouveau. Elle a un grand passé. Et, peut-être, un grand avenir. Mais peut-être seulement. Ce n'est pas assuré.

Restons-en là. Ces mémoires sont-elles d'avenir ? Nul ne le sait. Mais qu'importe puisqu'elles sont utiles à la compréhension du temps présent.

René PUCHEU ■

Editions Grasset.

● Sociologie politique par Roger-Gérard Schwartzberg

La première édition de la *Sociologie politique* de Roger-Gérard Schwartzberg avait marqué la percée des tendances modernes de l'analyse politique, car elle se situait au niveau décisif : celui des manuels universitaires. Grâce à elle, un certain nombre de termes et

d'auteurs avaient quitté, en 1971, la quasi-clandestinité qui les réservait jusque-là aux initiés et devenaient accessibles à un public plus large. Les étudiants naturellement, mais aussi leurs professeurs qui ne peuvent toujours se reporter aux textes originaux..., comme les

utilisateurs extra-universitaires, qui éprouvent le besoin périodique de mettre à jour leurs connaissances, disposaient enfin d'une présentation pédagogique actualisée.

La comparaison avec la seconde édition qui vient de paraître se révèle fort instructive à cet égard. Elle comporte en effet une première partie entièrement nouvelle qui traite de la théorie politique et présente des développements substantiels sur l'analyse systématique avec Easton, sur l'analyse fonctionnelle (ou, plus exactement sur l'analyse structuro-fonctionnaliste) avec Almond et Powell, et enfin sur la théorie de la communication avec Karl Deutsch. Ces thèmes n'étaient pas absents de la précédente édition, mais une place plus réduite leur était réservée. Le déplacement de l'accent signifie qu'il est désormais impossible d'aborder l'analyse des phénomènes politiques en ignorant ces bases théoriques comme on était tenté jusque là de le faire. Quant aux deux autres parties de l'édition de 1971, (qui traitent respectivement du développement et des organisations politiques), elles font l'objet de mises à jour et d'enrichissements importants, concernant instamment la transformation des partis traditionnels (pages 506 à 530) et les systèmes de partis (pages 553 à 565).

Cette nouvelle lecture fournit l'occasion de deux remarques. Sur la terminologie d'abord ; l'édition de 1974 ajoute au titre *Sociologie politique* le sous-titre « Éléments de science politique » (1) l'auteur utilisant alternativement les deux termes comme des synonymes. Il s'en explique en indiquant que la désignation de sociologie politique lui paraît préférable parce qu'elle permet de mieux se démarquer de l'approche traditionnelle qui était conduite en France par les juristes : la qualification sociologique serait ainsi, pour le professeur de droit, comme le meurtre du père qui le libère en affirmant l'autonomie de sa démarche... L'assimilation de la science politique à la sociologie politique est d'ailleurs défendue par des auteurs qui font autorité et elle vient d'être justifiée, dans une perspective plus « idéologique » par Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier qui mettent ainsi l'accent sur l'unité de la société globale par référence à laquelle une analyse compréhensive des phénomènes politiques doit être menée (2).

Mais si fondés que soient ces arguments, ils n'emportent pas totalement l'adhésion. Considérer l'étude des phénomènes politiques exclusivement comme une branche de la sociologie implique que l'on néglige la réflexion sur le sujet individuel, illustrée, par exemple, par l'admirable *De la politique pure* de Bertrand de Jouvenel (3), mais aussi les recherches sur la décision, ins-

pirées par l'analyse économique et présentées en France par le livre de Jacques Attali (4). On écarte ainsi à la fois la plus ancienne démarche de la pensée politique et l'application la plus sophistiquée de l'instrument mathématique. On risque ainsi de méconnaître la dimension historique qui est si vivante et si féconde dans l'école française : ne doit-on pas à un historien (5) la meilleure étude de la droite en France ? Tout récemment, Alain Lancelot observait à propos de l'élection présidentielle des permanences à trente ans de distance qui lui paraissaient constituer « une belle revanche » pour l'historien (6). Saut à ressusciter une sociologie totalitaire, ces différents aspects de la recherche politique ne ressortissent pas à la définition aujourd'hui plus stricte, et donc plus scientifique, de cette discipline.

La seconde remarque pourrait être un chapitre supplémentaire du *Défi américain* : les auteurs qui dominent la théorie politique contemporaine enseignent tous dans des universités américaines, même si Easton est canadien et si Deutsch est d'origine germanique. On aurait tort de n'y voir qu'un phénomène de mode intellectuelle, d'autant que notre mode européenne aurait plutôt tendance à privilégier l'analyse marxiste. Mais précisément, c'est une autre constatation que suggère le livre de Schwartzberg (comme d'ailleurs celui de J.P. Cot) : l'inspiration marxiste s'est révélée d'une stérilité pratiquement absolue dans le domaine de la science politique. Schwartzberg consacre un premier chapitre à l'analyse marxiste de l'Etat et de la Société, mais il n'a plus guère ensuite l'occasion de citer des auteurs qui adoptent ce point de vue ; quant à J.P. Cot et à Mounier, les analyses marxistes qu'ils offrent en exemple ne concernent pas des sujets politiques. Ce n'est sans doute pas un hasard : la conception du phénomène politique comme reflet de l'infrastructure n'encourage probablement pas la réflexion ni la recherche, puisque l'objet en est donné au départ comme déjà déterminé... Et pour le reste, l'apport méthodologique de Marx s'est depuis longtemps diffusé dans le fonds commun des sciences sociales en y perdant sa spécificité.

Pierre AVRIL ■

(1) Edit. Montchrestien.

(2) Pour une sociologie politique, *Le Seuil* 1974.

(3) *Calman-Lévy*, 1963.

(4) Analyse économique de la vie politique, *PUF* 1972.

(5) René Rémond, *La droite en France* 3^e éd. *Aubier* 1968.

(6) *Projet*, septembre-octobre 1974, p. 957.

● La formation permanente numéro spécial d'Esprit

La formation permanente, dans son actualité brûlante, a déjà fait l'objet de nombreux livres et articles de revues ; depuis la signature de l'accord national interprofessionnel et surtout depuis la loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle. Cet accord marque le début d'un progrès considérable.

Jean-Marie Domenach a eu l'heureuse initiative de consacrer un numéro spécial de la revue « Esprit » à la « Formation Permanente » de manière à faire le point

critique de la situation à l'issue de trois années d'application de la loi. Le caractère réformiste en est le point saillant : la société veut adapter les travailleurs à la production. Est-ce là une idée neuve ou une illusion ? Nombre de sociologues et de syndicalistes ont essayé de répondre à cette question.

René Pucheu introduit le numéro d'une part en situant la « formation continue » par rapport à la « culture populaire » notamment, d'autre part en mettant en

lumière les caractéristiques et les lacunes du « système » actuel.

Après qu'H.C. Desroches ait offert au lecteur une fresque de tente permettant de situer ce qui est par rapport au « rêve », à l'utopie originelle, Paul Thibaud souligne que l'enseignement scolaire traditionnel semble non seulement dépassé, mais encore néfaste parce que générateur d'inégalités sociales. Telle est la thèse que soutiennent Bourdieu et Passeron, (thèse reprise par Boudon) lesquels dénoncent l'institution scolaire comme reproductrice des inégalités de naissance : à tout instant, l'écopier doit choisir, donc prendre une filière, accepter un fractionnement imposé par le système. Illich estime que l'école est une « inégalité juste » (le mérite), qu'elle légitime les inégalités sociales, développe l'inégalité des compétences et dévalue l'homme ordinaire : il faut donc donner à ce dernier libre accès aux objets de culture, aux moyens de son éducation, en un mot proposer un contrat permanent entre le maître et l'élève, offrir à tous la rencontre Socratique — la formation permanente va donc bien dans ce sens, puisqu'elle établit un contrat entre le maître et le disciple et puisque l'éducation est prise en charge par toute société — la formation continue souligne-t-elle l'échec de la pédagogie traditionnelle un bien entre elle par cette seconde chance le moyen d'acquérir le « savoir produire » (enseignement de masse) le « savoir gérer » (société bureaucratique) ou plutôt le « savoir vivre » (sociologie) ? En fait ce que doit recréer la formation permanente c'est le « chez soi », le savoir cultiver son jardin si cher à Voltaire.

Après la description du « système » actuel et sa mise en perspective de l'Idée initiatrice, le numéro d'Esprit nous offre une série d'articles qui vont plus loin dans le diagnostic et le pronostic.

Cette partie est ouverte par Guy Roustang bien connu pour ses études de prospective du travail. Selon lui, il n'est pas évident que l'évolution du travail industriel nécessite une élévation du niveau culturel. De son côté Daniel Mothé souligne pourquoi et comment les O.S. risquent d'être les « exclus » de ce nouveau système éducatif.

Ensuite R. Sainsaulieu donne une analyse très intéressante des « effets » de la formation sur l'entreprise et sur les individus. Ces questions importantes sont analysées, selon une approche différente par Th. Bunheim et G. Adam. Ceux-ci exposent les problèmes de la formation au sein de l'« Entreprise ». Le terrain de la formation y est considéré et ressenti comme neutre, dépassionné et permettant d'agir tout en excluant les couplets au niveau des cadres, des Agents de maîtrise, que de la direction. Il s'agit de permettre à la maîtrise de prendre conscience de sa place et de ses devoirs dans l'entreprise : au plan économique comme au plan humain, de le former — sensibiliser aux « objectifs » et aux « résultats » de l'économie libérale et concurrentielle — et de combler ainsi le « gap » qui sépare la maîtrise de la grande masse des travailleurs.

Il s'agit tant pour les chefs d'entreprises que pour les cadres, d'éliminer ce mécanisme que constituent l'ordinateur et la R.C.B., qui ignore la réalité humaine et les rapports de forces qui en découlent.

Le mythe Platonicien — (les sociétés plus instruites seraient plus apaisées et l'extension des connaissances techniques réduiraient la palette des choix politiques) — succède aujourd'hui au Taylorisme encore si solidement ancré dans le mode de production. Et c'est cette orientation pluralite du savoir née de l'expérience que la formation permanente doit enseigner aux stagiaires.

Mais la diversification de la connaissance par la formation — n'est rien si elle ne s'accompagne d'un changement psychologique radical. Ce qu'il faut, c'est parvenir à ce que tout travailleur se sente concerné et désireux de faire de la formation continue — les syndicats, au lieu de les stimuler et de détruire des blocages psychologiques d'« incapacités personnelles », épiloguent sur le caractère général et technique de la formation — et en fin de compte ces inerties et ces blocages empêchent une dynamique de se développer.

Après les *Experts*, Esprit donne en quelque sorte la parole aux *acteurs*. J.W. Lapière, à partir de son expérience niçoise, Léon Vinzier à partir de l'expérience Lip, enfin les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour les syndicats Joseph Rovin, Paul Harvois et Bernard Porte pour les « associations d'éducation populaire » nous font part de leur point de vue.

Pour Joseph Rovin non seulement la loi du 16 juillet 1971 permet à un nombre absolu considérable de « bénéficiaires » de niveau O.S. (200.000 en 1973 sur un total d'environ 800.000) d'obtenir une formation professionnelle techniquement meilleure, mais encore d'élargir leur horizon « culturel » ainsi que leur capacité de réflexion et d'expression. Cette politique bien comprise et développée devrait sortir du cadre professionnel et englober toutes les branches de l'activité spirituelle et culturelle voire créatrice, puisque permettant la maîtrise du monde. Il s'agit donc bien là d'un dépassement de la problématique à laquelle faisait allusion Gérard Adam — formation technique et formation générale — puisque pour lui c'était la formation elle-même qu'il faut envisager dans un « mouvement continu ». Cette conception pour utopique et ambitieuse qu'elle semble lui paraît néanmoins tout à « fait opérationnelle » — « tant qu'il est facile et nécessaire de travailler tous les jours à sa réalisation ». A tous les niveaux de la vie professionnelle et éducative, il est nécessaire de développer la circulation de l'information et de la formation, pour que la structure rigide de l'entreprise dans sa conception actuelle évolue et re-transforme en un module dynamique — susceptible d'épouser l'évolution de la société.

Considérant davantage l'existant que le possible, Bernard Porte se montre circonspect. Il semble même assez pessimiste sur les effets du « système » actuel sur les associations d'éducation populaire. Du coup, on en vient à se demander : la loi de 1971 accomplit-elle la tradition de l'éducation populaire ou la contredit-elle ?

Précisément cette question est débattue au fil de trois articles. L'un de Didier Piveteau qui exprime le désenchantement d'un « formateur », un autre d'Etienne Verne d'inspiration illitchienne et donc, très critique, le troisième de Jacques Delors.

Celui-ci expose les finalités de la formation permanente. A l'origine de la loi un but qui est de provoquer

une transformation profonde de la politique de l'éducation en répondant mieux aux besoins de la société.

L'économie, en pleine évolution, exigeait un programme de formation dont les bases furent jetées par la loi du 3 décembre 1966, complétée par les lois du 31 décembre 1968 — relative à la rémunération des stagiaires — et de 1971 donnant droit au congé éducation.

Cette formation permanente doit compléter l'enseignement des lycées et des I.U.T.

Il est maintenant clair que cette politique a porté ses fruits tant quantitativement que qualitativement. Cependant l'auteur note qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine : Il s'agit en effet de surmonter le mur d'indifférence à l'égard de la formation permanente qui, est perçue plus comme un moyen de trouver un emploi en perspective de promotion que comme moyen de lutte contre les inégalités sociales — un accroissement des chances de chacun dans la société. Cette politique vise aussi à l'amélioration des conditions de travail. Il s'agit pour l'auteur de « rendre l'homme capable d'affronter les mutations de toute nature ». J. Delors s'insurge contre tous ceux qui voudraient limiter la portée de cette formation à une sorte « d'infirmerie sociale pour travailleurs en mal d'adaptation ». L'essentiel n'est pas d'augmenter la quantité d'éducation

offerte mais de savoir quelle société doit s'instituer pour répondre à la crise spirituelle et politique qui bouleverse les données de nos sociétés développées. Il faut élargir les chances de culture, donner l'appétit d'apprendre, de connaître et de penser, d'échanger et de compenser le savoir.

A la suite de ce débat entre D. Piveteau, E. Verne et J. Delors, Jean-Marie Domenach et René Pucheu concluent. Ils soulignent que si la formation continue est un acquis, elle n'est pas un sésame magique. Surtout, tentant de dégager le sens de cette institution ils évoquent quelques questions fondamentales : la formation des adultes doit-elle jouer du « désir » ? la formation des adultes n'est-elle pas la « mort de l'adulte » ?

Ainsi la formation continue est un acquis. Cependant il ne faut pas perdre de vue qu'elle ne demeurera que s'il lui est appliqué une dynamique volontariste, laquelle ne saurait être « utopie opérationnelle » que si sa permanence même s'opère sans contrainte par ailleurs. Formation continue ne doit pas signifier « l'école tout le temps ». Dans son souci d'ajouter au travail la réflexion, le législateur innove en retrouvant les meilleurs traditions de la Grèce qui sont socratiques.

Guy PLUSQUELLEC ■

« Esprit » n° 10 - Octobre 1974.

● Quatre fois vingt ans, Souvenirs par Jacques Chastenet

Le genre littéraire des Mémoires se subdivise au moins en deux grandes catégories. Les uns — tels St Augustin, J.J. Rousseau, Chateaubriand sur sa jeunesse, Benjamin Constant ou Amiel, cultivent essentiellement l'introspection, rédigent le journal intime d'une âme, sont les chroniqueurs de leur vie privée et de leur itinéraire spirituel. Les autres — et la lignée compte déjà Xénophon dans certaines œuvres et Hannibal dans ses souvenirs écrits en grec et hélas perdus s'attachent surtout à retracer leur vie publique et, parfois acteurs et toujours témoins de leur temps, en mêlent le récit et l'interprétation aux étapes de leur propre biographie.

Winston Churchill (dont Jacques Chastenet est précisément, le meilleur historien francophone) a illustré cette seconde méthode et a explicité que, dans ses grands livres sur la première et la seconde guerres mondiales, qui lui valurent le prix Nobel de littérature, imprévu pour un homme politique, il s'était inspiré du procédé de Daniel Defoe dans ses *Memoirs of a Cavalier* de 1720, qui sont une fiction mais présentée comme une autobiographie authentique.

De la sorte, *Quatre fois vingt ans* de Jacques Chastenet survolent notre époque autant qu'ils narrent l'existence de l'auteur. Ce gros volume ne pouvait qu'être exceptionnel, car il est insolite qu'un membre de l'Académie des Sciences morales et politiques puis de l'Académie française ait exercé, et chaque fois fort activement, les métiers de militaire, diplomate, banquier, journaliste, homme de lettres, administrateur de sociétés et même viticulteur.

D'autre part, sa connaissance du XX^e siècle et de ses protagonistes a été intime et directe. Petit-fils et

fil de parlementaires — dans la période où le pouvoir se concentrait surtout dans les Chambres, — passé par le quai d'Orsay, co-directeur du *Temps* à l'apogée de ce quotidien, conseiller de l'Union française (et même président d'une commission de cette assemblée), expert au Conseil économique et social, membre du comité des programmes de la Télévision (ce qui le conduisit à proposer que celle-ci fasse relâche un jour par semaine, idée sage et non conformiste qui, bien entendu, fut écartée...), président du comité France-Amérique, nommé à la section d'histoire moderne du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), chargé — quelquefois officiellement — de nombreuses missions à l'étranger (il dirige en 1965 la délégation de l'Institut de France reçue à Moscou par l'Académie des Sciences de l'URSS), il s'entretint, dès sa jeunesse par sa famille puis par sa vie de société et surtout par ses activités professionnelles, avec les dirigeants les plus marquants et les plus variés : des Français aux Britanniques, du Portugais Salazar, à I. Gandhi, premier ministre de l'Inde, de Molotov, à Hitler, à Mussolini, à F. Roosevelt, etc.

Observateur pénétrant, J. Chastenet met volontiers une touche de pittoresque. Ainsi décrit-il le Pierre Laval de 1931 — à ne pas confondre politiquement avec celui de Vichy : « Son teint de romanichel, sa mèche noire rebelle, son large sourire découvrant des dents gâtées, son regard à la fois tendre et rusé, le mégot qui ne quitte guère ses lèvres lui ont valu dans le pays une sorte de popularité ».

Le spécialiste de la III^e République apparaît souvent. Résumé excellemment concis du traité de Versailles :

« Transaction bâtarde entre l'idéologie fumeuse de Wilson et le réalisme à courte vue de Clemenceau ». Tout en admirant Poincaré (à qui il a consacré un livre), il le juge sec et trop nationaliste et précise, à un autre passage, considérer J. Caillaux comme le plus grand homme d'Etat du régime.

La franchise de l'auteur est moins fréquente encore chez les mémorialistes que chez les autres écrivains. De la sorte, il signale n'avoir pas l'oreille musicale ; relève que son *Histoire de l'Espagne*, « peut-être à cause de son prix assez élevé » (dû en partie aux illustrations), « n'obtient pas un grand succès en librairie », contrairement, ajouterions-nous, à la plupart de ses autres œuvres. Peu suspect d'antimilitarisme, il critique ainsi certains états-majors de 1914, ayant été à celui de Castelnau, qu'il qualifie de « milieu déprimant » : « J'y suis assez déçu par le spectacle qu'offre ces officiers d'état-major consciencieux, en général instruits, mais confits dans des doctrines surannées, sans imagination et envoyant, selon les règles apprises à l'École de guerre, à des boucheries inutiles des divisions entières sans paraître se douter qu'elles sont composées d'hommes vivants. A cela s'ajoutait un optimisme béat qui faisait toujours prévoir la percée prochaine et que les échecs successifs ne décourageaient pas ».

Autre exemple : siégeant dans chacune de ces deux Compagnies, Jacques Chastenet estime que « les élections aux Sciences morales, préparées au sein des sections, donnent en général lieu à moins d'intrigues que celles à l'Académie française ». La mention de telles « intrigues » est rare sous la signature d'un Immortel.

En 1928, il se rendit à Tel Aviv, alors : « un chantier, aux constructions de style très moderne et mal adapté à la chaleur. A l'escale de Caiffa, le chancelier du consulat de France m'affirme que la colonisation sioniste peut déjà être considérée comme ayant échoué et que Tel Aviv ne se développera jamais... ». Bel exemple, chez son interlocuteur, de pronostic erroné.

La genèse, la méthode, le contenu et le retentissement de ses nombreux ouvrages (commencés vraiment en 1940, peu avant la cinquantaine) sont précisés grâce à ces « Souvenirs ». A notre avis, ils sont centrés principalement sur deux vastes domaines : la Grande-Bretagne depuis le second Pitt (quoique *Le Parlement d'Angleterre et Elisabeth I^{re} traitent* de phases antérieures) et la République française de 1870 à 1970. A ces ouvrages essentiels et considérables, s'ajoutent d'autres volumes, notamment trois sur l'Espagne (l'auteur estime que le Prado est le plus beau musée du monde), un sur les Etats-Unis, des monographies sur Beauvais, la Guyenne et, depuis 50 ans, de très nombreux articles : beaucoup mériteraient, à mon avis, d'être groupés en livres comme l'ont fait, entre autres académiciens, François Mauriac pour son *Bloc-notes* et André François Poncet dans ses *Propos d'un libéral*. Les historiens futurs y trouveraient utile aliment à l'explication de notre temps.

Lecteur de choix, le général de Gaulle, sur la politique de qui Jacques Chastenet avait, dans la presse, exprimé souvent des réserves, lui écrivit, par exemple, sur le 7^e tome de sa *III^e République* : « J'ai lu *Le drame*

final avec un extrême intérêt. Votre exposé et vos jugements m'ont paru être à la hauteur de cet immense et terrible sujet. (...) Laissez-moi ajouter que votre style sobre et clair et votre grand talent d'exposition donnent à votre livre un saisissant relief ». Qui dit mieux ?

Vingt-cinq chapitres répartis selon l'ordre chronologique trouvent, au 26^e, une sorte de conclusion. L'auteur y réfléchit sur l'évolution de ces 80 ans. Parmi maintes remarques dignes d'attention, relevons que, depuis 1945, « l'événement international de plus grande portée a sans doute été la constitution de la République communiste chinoise bientôt suivie de sa rupture avec l'URSS » ; que le conflit arabo-israélien « a permis à l'URSS de prendre fortement position en Méditerranée comme au Proche-Orient » ; que « trop comblés, les contestataires aspirent à briser leurs jouets, tout n'étant d'ailleurs pas absurde dans leurs diatribes ». Enfin et peut-être surtout, l'ancien diplomate constate la disparité entre l'opulence de l'Occident industrialisé et « une misère que ne cesse d'aggraver une démographie galopante » d'une large part du Tiers Monde. Et d'en inférer : « Les miettes d'un festin qu'on affecte chez nous de mépriser seraient banquet pour ces populations. Il y a là une situation explosive dont la Chine (avec) 850 millions d'habitants industriels et fanatisés, pourrait un jour profiter ».

De fait, l'évocation de ses fréquents voyages d'études ou de conférences, partout, de l'Afrique du Sud aux Etats-Unis, de l'Amérique latine à l'Inde, et les réflexions qu'elles inspirent à l'auteur, tiennent une large place au long du livre, où apparaît aussi, tant sont diverses ses expériences, le maire de Saint-Médard de Guizières qu'il fut (et ne cessa d'être que sur sa propre initiative) en Gironde. Probablement n'eût-il tenu qu'à lui de devenir sénateur de ce département (comme son père le fut presque jusqu'à sa mort) si le régime ne s'était effondré en 1940.

La richesse documentaire du volume nous fait suggérer, en vue des tirages ultérieurs, que, comme souvent du reste dans d'autres livres de Jacques Chastenet, les sommaires toujours très précis de ses chapitres soient reproduits à la table des matières, et complétés d'un index. A l'agrément de la lecture s'ajouterait une commodité accrue de consultation pour les chercheurs présents et futurs.

Dans cette mine presque inépuisable, où trouver le mot de la fin ? Quand Pie XI reçut Jacques Chastenet en 1935, le co-directeur du *Temps* lui demanda si la guerre redoutée dès cette époque « entraînerait la fin de l'Europe et de sa civilisation », le pontife lui répliqua : « Monsieur, l'éternité a été promise à l'Eglise, elle ne l'a pas été aux sociétés civiles ». Plus que tout autre, notre siècle, où surabondent révolutions, coups d'Etat, bouleversements, illustre à toute occasion, si le moindre doute subsistait, la précarité des institutions humaines...

Charles MELCHIOR DE MOLENES ■

● La vie quotidienne du clergé français au XVIII^e siècle par Bernard Plongeron (1)

Une « vie quotidienne » du clergé ! Dans cette estimable collection on s'attendrait peut-être à trouver un livre d'anecdotes et d'histoire purement concrète. De fait le lecteur sera intéressé par tout ce qui est dit du comportement matériel des prêtres français au XVIII^e siècle : le costume — soutane, rabat et perruque — fait l'objet d'un chapitre instructif et amusant, de même qu'on a des détails piquants sur les cérémonies et les processions qui marquent la remise de la barrette à un nouveau cardinal ou le défilé du « premier Ordre » à l'ouverture des Etats généraux. Mais l'auteur de ce volume ne s'attarde pas plus qu'il ne faut à ces minuties d'étiquette de cour et il nous donne un tableau complet et judicieux du clergé de l'Ancien Régime : organisation et structures de l'Eglise gallicane ; sociologie et psychologie des évêques, des chanoines, des curés, des religieux et religieuses ; rôle du clergé dans l'enseignement, l'assistance, la prédication, le culte. Tous les aspects de la vie cléricale sont abordés et traités en profondeur.

L'abbé Plongeron, qui a montré dans ses précédents travaux (plusieurs thèses de doctorat) sa connaissance de l'époque révolutionnaire, a prolongé son XVIII^e siècle jusqu'à la paix religieuse du Concordat : c'est le clergé formé et en fonction au temps de la Monarchie qui s'est trouvé confronté aux drames de la Révolution et c'est avec raison que l'on ne s'arrête pas à la coupure de 1789.

On a souvent opposé les temps heureux de la « douceur de vivre » aux tragédies de la Terreur ou bien l'on incrimine la conduite du clergé d'Ancien Régime — « galanterie des abbés de cour, aristocratique incrédulité de prélats engoncés dans leurs richesses, turpitudes des vocations forcées » — pour voir dans les malheurs de 93 la juste punition d'une décadence. L'abbé Plongeron, sans tomber dans une apologétique hors de saison, rétablit des vérités historiques parfois oubliées : à côté d'une minorité trop peu exemplaire (encore faut-il constater que ce sont les nécessités de

l'époque qui firent de certains évêques de bons administrateurs profanes dans leur province), la majorité des clercs, même des prélats, voire des réguliers se distinguent alors par leurs vertus et leur piété au service non seulement de la parole et des sacrements, mais aussi de l'éducation et de la charité, selon les principes excellents que leur a inculqué la formation des séminaires, généralisés seulement depuis la fin du XVII^e siècle.

Cette « réhabilitation » du clergé d'Ancien Régime doit se prolonger par un jugement plus favorable sur le clergé constitutionnel sous la Révolution. Une admiration, assurément justifiée, pour les « réfractaires », apôtres au péril de leur vie, parfois victimes de la Terreur, ou simplement réfugiés dans une prudente émigration, a souvent conduit à stigmatiser les prêtres et évêques « jureurs », schismatiques après la condamnation pontificale de la Constitution civile du clergé. Sans traiter ici ce problème qu'il a abordé dans son premier ouvrage sur « les Réguliers de Paris devant le serment constitutionnel », l'abbé Plongeron suggère à l'occasion qu'il y a là aussi des jugements à réviser : le bas-clergé, qui s'est séparé des anciens évêques au temps de la Constituante et de la Législative et sera réconcilié lors du Concordat, n'était pas dépourvu de qualités et de mérites ; il a œuvré de son mieux dans des circonstances difficiles pour maintenir une vie religieuse menacée et n'a pas toujours échappé aux persécutions de la Convention déchristianisatrice.

Ce livre mérite donc mieux qu'une lecture récréative. Au-delà des détails de la vie quotidienne, il fait mieux connaître la société et les institutions de l'Ancien Régime dans lesquelles le clergé catholique était profondément inséré. Il fait mieux comprendre aussi les transformations et les bouleversements qui résultèrent de la Révolution.

Jean-Rémy PALANQUE ■

(1) Librairie Hachette, 1974.

TROUBLES EN ETHIOPIE

Notre dernier numéro contenait un article intitulé « Quelques données du problème éthiopien. » Depuis sa rédaction puis sa parution et sa diffusion, retardée par les grèves postales, le problème a continué d'évoluer rapidement, et dans le sens des analyses et pronostics formulés par notre collaborateur C. Melchior de Molènes.

La révolte s'est accrue dramatiquement en Erythrée où de sanglants combats se déroulent entre nationalistes érythréens et armée éthiopienne, le conflit avec la Somalie à propos de l'Ogaden se poursuit. A Addis-Abebba, la chute de l'empereur, en septembre, a conduit en peu de semaines à la chute — au moins provisoire — de l'Empire en tant que régime. Le comité de coordination militaire s'est durci ; en novembre 1974 ont été

exécutées plusieurs dizaines de personnalités dont les deux derniers premiers ministres du Négus, le général Aman Adom (qui semble être mort en se défendant contre ceux qui venaient l'arrêter), un petit-fils d'Hailé Sélassié qui aurait peut-être été son successeur, etc. Manifestement, la révolution abyssine n'est pas terminée, et même est loin de l'être...

Notre article précité contenait quelques coquilles. Le juriste cité à la note 1, p. 60 est nommé Debroux ; la note 2, page 62, se rattache à la ligne 2 de la 2^e colonne. En outre deux lignes ont été omises signalant que le général Aman Adom avait succédé à M. Michaël Imru et qu'il occupait à la fois les fonctions de Président du Conseil Militaire et Président du Conseil des Ministres.

● La musique retrouvée, par Louis Laloy

Dans la masse des livres qui se publient actuellement, il en est quelques uns, de plus en plus rares, qui se distinguent par la puissance de leur style, la finesse de leurs interprétations, l'élévation de leur pensée. Ainsi *la Musique retrouvée* de Louis Laloy (1) que la société de ses amis (2), que préside Georges Auric, de l'Institut, vient de faire republier à l'occasion du centenaire de sa naissance et du trentenaire de sa mort en Franche-Comté.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la diversité des dons de l'auteur. La simple énumération des titres, des ouvrages, des fonctions qu'occupait Louis Laloy déconcerte, surtout en un temps comme le nôtre où la spécialisation est de rigueur : normalien, agrégé des lettres, auteur d'une thèse de doctorat sur un disciple d'Aristote (3), violoncelliste à la Schola cantorum, éditeur de Théocrite, sinologue et fervent zélateur du taoïsme, fondateur avec Jean Marnold du *Mercur musical*, chroniqueur militaire à *Excelsior* pendant la grande guerre, secrétaire général de l'Opéra pendant trente ans, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire... Faut-il ajouter qu'il a traduit les poètes chinois, qu'il écrivit des livrets d'opéra dont *Padmâvati* mis en musique par Albert Roussel, qu'il collabora à on ne sait combien de journaux et de revues, que dans ses loisirs il étudiait le calcul intégral et les théories d'Einstein, qu'enfin il a publié une édition critique, aussi élégante que savante, des mimes d'Hérodas ? « J'ai toujours aimé à apprendre, dit-il. J'aurais produit bien davantage si chaque progrès de ma connaissance ne m'avait ouvert d'autres domaines à explorer. »

Cependant, son goût essentiel et prépondérant, sa demeure préférée dans le vaste domaine de son activité, c'est la musique. De là le titre un peu énigmatique et proustien de cet ouvrage : *la Musique retrouvée* où, tout en racontant sa vie, il trace à grands traits saisissants, non sans malice dans la bonne grâce, l'activité intellectuelle, littéraire, artistique et surtout musicale des trente premières années de ce siècle. La grande date de l'art musical depuis cinquante ans, l'hégire de Louis Laloy, c'est le 30 avril 1902 : la première représentation de *Pelléas et Mélisande*. Debussy, dont Laloy fut l'ami le plus fidèle, occupe dans ce livre une place privilégiée : son art, son œuvre, sa vie même sont étudiées ici avec une délicatesse, une piété, une ferveur dont les meilleurs musicographes ont rarement donné l'exemple.

« C'était bien un miracle, dit Louis Laloy de *Pelléas*. Je ne savais pas, je ne croyais pas jusque-là qu'il fût possible d'écrire une musique sans aucune note superflue, où tout allait au cœur. »

Laloy composa pour Debussy le poème *Ode à la France* et reçut, en hommage et en souvenir de la Chine, la troisième *Image* : *Et la lune descend sur le temple qui fut*. Et le petit village de Rahon, dans le Jura, dont Louis Laloy était le maire, inspira à Debussy *Cloches à travers les feuilles* après qu'il lui eut décrit « le touchant usage du glas qui sonne depuis les vêpres de la

Toussaint jusqu'à la messe des Morts, traversant, de village en village, les forêts jaunissantes dans le silence du soir » (4). Cette prédilection pour Debussy ne l'empêcha pas de comprendre et d'apprécier les musiciens de tous les temps, depuis Aristoxène de Tarente jusqu'à Georges Auric.

Intime de Debussy (5), mais aussi lié d'amitié avec Rodin, Cocteau, Stravinski, Sun Yat-sen, Bergson (6), Manuel de Falla, André Breton, Gabriele d'Annunzio (7), Jacques Maritain. Ce dernier, son voisin de Meudon, écrivait le 3 août 1932 à Emmanuel Mounier : [Laloy] est certainement le plus érudit et le plus judicieux de nos critiques musicaux et il s'intéresse beaucoup à votre mouvement (...) C'est un esprit remarquablement jeune, ouvert et pénétrant » (8).

Puisqu'on célèbre son centenaire, nous citerons pour terminer Romain Rolland, à qui Louis Laloy avait succédé à la chaire d'histoire de la musique de la Sorbonne : « Il avait lui-même l'art — refusé à tant d'intellectuels, et des plus savants, — de savoir non seulement comprendre la beauté de l'art et de la vie, mais d'en jouir, avec fraîcheur et profondeur, dans le silence et le recueillement. Il eût pu se faire un nom retentissant et s'acquérir tous les honneurs, il ne le chercha point, il s'appliqua à réaliser l'harmonie complexe et raffinée de sa nature d'exception » (9).

La Musique retrouvée est aussi un livre d'exception, sans rien de pédant, de savant, de trop technique. L'auteur avait compris que la technique ennuie affreusement même un bon nombre de techniciens. Il était trop artiste pour nous donner un ouvrage qui ne soit pas à la portée de tous.

Nicolas MACHARD ■

(1) *Louis Laloy* : la *Musique retrouvée*, 1902-1927, préface de Georges Auric. Desclée de Brouwer, 1974. 294 pages.

(2) *Société des amis de Louis Laloy*, Rahon par Chaussin

(3) Aristoxène de Tarente et la musique de l'Antiquité, 2^e éd., Minkoff, Genève, 1973.

(4) *Louis Laloy* : Debussy, p. 95. 2^e éd., *Aux Armes de France*, 1944.

(5) *Debussy disait de Laloy* : « C'est l'homme le plus intelligent que j'aie jamais vu ». Nous tenons ce témoignage de Mme de Tinan, belle-fille de l'auteur de la Mer.

(6) « La *Musique retrouvée* est une admirable et profonde contribution à la philosophie de la musique » écrivait Henri Bergson à Louis Laloy le 30 juin 1928. Il ajoutait : « Je n'ai pas oublié les dissertations — courtes, mais substantielles — que me remettait l'élève Laloy ». Cité in Catalogue de l'exposition Louis Laloy, Bibliothèque municipale de Dole.

(7) « Je n'ai pas oublié notre entretien, où la force et la finesse de votre esprit — déjà par moi connues dans vos proses — semblaient multipliées par une chaleur nouvelle, que je voudrais dire fraternelle » écrivait d'Annunzio à Laloy en 1914. Cité dans le même Catalogue.

(8) Jacques Maritain-Emmanuel Mounier, *correspondance* 1929-1939, p. 51. Desclée de Brouwer, 1973.

(9) *L'information musicale*, n° 151, 31 mars 1944. Romain Rolland écrivait le 5 mai 1907 à Richard Strauss : « Ne voudriez-vous pas que nous nous réunissions une fois, vous, Debussy, Louis Laloy (qui est un des plus intelligents critiques musicaux de Paris, et directeur d'une grande revue musicale), et moi. Il n'y aurait personne d'autre ». In Richard Strauss et Romain Rolland, *correspondance*, pp. 90-91. *Cahier Romain Rolland* n° 3, Albin Michel, 1955.

● L'anticapitalisme par Paul Fabra

L'auteur, responsable de la rubrique économique et monétaire internationale du journal « *Le Monde* » a donné à son gros et ambitieux ouvrage un titre choc : « L'Anticapitalisme » (1). Pour lui le capitalisme contemporain en proie à l'exaspération et à la subjectivité croissante de la consommation, à l'inflation, au dérèglement qui découle de l'abandon de ce régulateur qu'était l'indexation des monnaies sur l'or, court à sa perte. Il a renié ses principes et trahi les lois objectives de l'économie politique établies par les grands économistes du passé et en particulier le plus important d'entre eux, Ricardo.

Le mérite de ce dernier est d'avoir établi en effet comme fondement de la valeur de tout produit la quantité de travail humain qu'il contient. Cependant à la suite de Marx, de Walras, de Keynes, le système capitaliste a cru pouvoir s'en libérer et il en meurt. Marx a affirmé que l'accumulation de capital engendrait la baisse du pouvoir d'achat et la paupérisation des travailleurs alors que, tout au contraire, l'introduction des machines profite à toutes les classes de la société y compris aux ouvriers. Walras, père du marginalisme substitue au travail l'utilité et la rareté des biens comme source de leur valeur ; il a, ce faisant, introduit l'appréciation subjective et l'indétermination c'est-à-dire « l'imagination et l'arbitraire » dans l'économie. Keynes enfin a lié le plein emploi à la demande globale et ouvert ainsi la porte à l'inflation. Pour lui comme pour Walras, « le fait principal est la demande et le fait accessoire l'offre ». Bref, le système économique moderne, privilégiant la consommation par rapport à la production, s'est engagé sur la voie de la dissipation du capital, de la dégradation de l'épargne et contribue ainsi à la ruine de son propre fondement.

Ce retour à l'économie classique préconisé par Paul Fabra a le mérite de mettre l'accent sur un fait que

les économistes contemporains connaissent bien à savoir que l'inflation n'a pas seulement pour origine l'excès de la demande due à une hausse des salaires supérieure à celle de la productivité mais aussi celle des prix de revient dans lesquels le coût de la main d'œuvre est loin d'être le seul facteur déterminant : elle peut tenir au renchérissement des matières premières, à l'excès et au gaspillage des investissements, etc. Le prix d'un produit dépend au moins autant des conditions de sa production que de la demande du marché. Cette vérité que le capitalisme avait tendance à oublier, les événements récents viennent de le lui rappeler. Elle est désormais inscrite dans les faits. Il n'est pas indifférent de savoir qu'elle avait d'abord été formulée par Ricardo.

Cela dit, le primat du marché ne saurait être aboli en un jour. Depuis un quart de siècle, la consommation de masse, la provocation du désir par la publicité, la protection des travailleurs contre le risque économique sont devenus des habitudes et la règle des Etats. Qu'il faille rompre avec elles, sans doute. Mais sera-ce possible ? Paul Fabra préconise à la lumière de l'enseignement de Ricardo une « frugalité au moins relative de la consommation » et l'acceptation « par la population active tout entière et pour le bénéfice de toutes les nations, de la fonction d'épargne ». Programme actuel s'il en fut et qui justifierait à lui seul l'effort d'analyse de l'auteur. Celui-ci apparaît ainsi comme un retour au bon sens et rappelle une évidence qui avait été perdue de vue : avant de consommer il faut produire et il n'y a pas de production sans capital c'est-à-dire sans épargne. En bref, tout système économique repose d'abord sur l'économie. Faudra-t-il compter désormais Monsieur de La Palice parmi les dangereux révolutionnaires !

Maurice BLIN ■

(1) *Arthaud*, 431 p.

LA MYSTIQUE RÉPUBLICAINE

par Etienne BORNE

LA République, en France, est centenaire. Car elle daterait, à en croire une opinion commune du fameux amendement Wallon voté à une unique voix de majorité par l'Assemblée Nationale le 30 janvier 1875. Et sauf l'épisode vichyssois, et encore dans cette équivoque période un illustre général, disciple de Corneille (« Rome, n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis ») avait-il emportée, intacte, la République avec lui, la continuité républicaine, en dépit de maints changements dans les institutions, n'a pas été interrompue en France depuis un siècle. Et nul aujourd'hui en dehors des minces écoles de pensée issues de « l'Action Française » et dont les divisions attestent la faiblesse, ne met en cause la forme républicaine du gouvernement ; tout le monde est d'accord avec tout le monde pour considérer qu'un monarchiste, fût-il jeune et effervescent, est un attardé plus pittoresque que dangereux. La République n'a plus d'ennemis déclarés. Mais un triomphe total est toujours illusion et même mensonge. En même temps que la République devenait une habitude, la mystique républicaine des temps héroïques, la discipline républicaine des temps difficiles perdait, par l'absence de périls, signification et portée. Il arrive, et le thème a un certain succès sur nos écrans que la longue et lente routine du mariage tue le mariage et l'amour par la même occasion. A être mariés depuis cent ans à la République comme le sont les Français, il y a vraiment là de quoi mettre en question l'amour de la République. Et qu'est-ce qu'un mariage sans amour ?

LA mystique républicaine a eu ses grandes heures. Les victoires de la première République sur l'Europe coalisée, et malgré le tiers des provinces en insurrection ou en dissidence, n'ont été possibles que grâce à la vitalité, féroce et exaltée, d'une jeune mystique républicaine. Longtemps souterraine, refoulée sous un empire et deux monarchies, la mystique républicaine, un demi-siècle après l'étranglement de la première République par un général qui avait été passionnément républicain, éclata au grand jour, humanitaire, sociale, naïvement prophète de l'impossible, durant le fuyitif printemps populaire de 1848. Victime d'un Césarisme qui, à nouveau, profita des erreurs sanglantes et des retombées bourgeoises d'un régime mal établi dans l'opinion pour s'approprier l'Etat, la mystique républicaine n'était pas morte puisqu'elle inspira la plus déterminée des oppositions à l'Empire et que le Victor Hugo des « Châtiments » lui doit le meilleur de son inspiration. La Commune de Paris dont on fait une révolte sociale parce que la majorité de ses chefs se réclamait de diverses idéologies socialistes déjà contradictoires (l'expression de commune qui a un sens fédéraliste n'a rien à voir avec le communisme), était dans ses origines et ses motivations populaires une explosion patriotique et républicaine contre une Assemblée et un gouvernement qui, de Bordeaux à Versailles, ne voyaient d'autre chemin vers la paix que l'armistice aux conditions de l'étranger et préparaient benoîtement la revanche d'un royalisme clérical sur l'ennemi intérieur. Cela qui s'appelle le patriotisme et ceci qui se nomme République faisaient une seule et même mystique : les communards révoltés avaient été ces apprentis qui dans les ateliers des faubourgs parisiens se passaient clandestinement « les Châtiments » et avaient assez lu « les soldats de l'An II » pour être persuadés que si la République proclamée au 4 septembre ne faisait pas la guerre, jusqu'à la victoire. c'est qu'elle n'était déjà plus la République.

CERTES une mystique politique ne saurait être ni pure ni limpide. Et la mystique républicaine à ses débuts par la complicité conjuguée d'une situation de détresse et des passions exacerbées a été compromise avec tout ce que le jacobinisme — 93 contredisant 89 — signifiait de terrorisme, d'intolérance idéologique, de raison d'état en fin de compte romaine et absolutiste. Pendant des décennies, et jusqu'à la Commune incluse, le républicain a fait figure

sur l'éventail politique d'excessif et d'exagéré, et la République n'a pu devenir majoritaire avant de faire une unanimité en apparence sans problèmes qu'en se libéralisant, s'humanisant, mais aussi, car ces sortes de progrès ne vont pas sans risques, en s'affaissant et en s'embourgeoisant. Non pas que la République ait cessé d'être une mystique ; à de certains moments dramatiques, à l'origine de la Résistance et dans la contestation du régime de Vichy ou, mais cette fois sur un mode hésitant et moins convaincant, à la fin de la IV^e République dans les semaines ambiguës qui ont précédé le 13 mai 1958, le réveil de la mystique républicaine s'est inscrit pour un temps plus ou moins long dans la réalité de l'histoire. L'ordre républicain est maintenant la légalité, que les uns et les autres mis à part d'étroits extrémistes, font profession de respecter. Mais une légalité ne serait qu'une convention raisonnable, une sorte de règle de jeu acceptée par des partenaires de bonne compagnie si elle ne s'enracinait dans une légitimité, qui, qu'on le veuille ou non, doit revêtir un certain caractère sacré. Ce que voulait dire Péguy par la fameuse formule « la République notre royaume de France. »

○ R l'actuelle crise du sacré, si préoccupante pour l'avenir des religions, ne peut pas ne pas avoir de retentissement du côté des mystiques politiques, qui par elles mêmes sont toujours en déséquilibre entre le trop et le trop peu. Il arrive que l'absolu, chassé des cieux et des âmes, s'investisse dans quelque patrie du socialisme qu'il importe de servir inconditionnellement. Telle n'est pas l'authentique mystique républicaine. Inversement, dissocié d'une conception absolutiste et aliénante de la nation, le patriotisme, ainsi purifié et démocratisé, ne se maintient que difficilement à la hauteur modérée qui convient. Les exemples de dégradation sont sous nos yeux : mouvements nationalistes qui poussent jusqu'à un vertige de dissidence la juste critique d'un centralisme niveleur, comme si parce qu'elle a cessé de se vouloir une et indivisible la République n'était plus une République ; contestation de l'armée et du service national qui va bien au-delà d'une mise en question des autoritarismes désuets, et qui ne saurait se réclamer d'un idéalisme de la non-violence lorsqu'elle exalte comme seule valable une violence révolutionnaire incompatible avec l'alphabet d'un patriotisme républicain ; enfin il n'est pas jusqu'au souci égoïste du confort privé, la défense sauvage des intérêts catégoriels et la libéralisation des mœurs qui vont grand train et qui ne soient littéralement un grave danger pour la République, laquelle ne saurait aller, on devrait ne pas l'avoir oublié, sans un minimum de vertu.

○ N demande donc aux responsables de la République la preuve concrète que la mystique républicaine n'est pas pour eux un sentiment périmé. A croire ce que disent les principaux d'entre eux, on ne serait pas sans espérance. Dans la soirée où, non sans fanfares ni vedettes, fut inaugurée la nouvelle télévision, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand honorèrent la circonstance par une profession de foi républicaine dont on souhaiterait que tirassent bon profit giscardiens et mitterrandistes de la dernière élection présidentielle. Faire une République de moins en moins bourgeoise et de plus en plus populaire, c'est un lieu commun de la gauche, et nous l'entendions de la bouche du président de la République en exercice ; que la République contredisant les contradictions idéologiques, rassemble toutes les valeurs d'une histoire « Clemenceau et la victoire, de Gaulle et la résistance, Robert Schuman et l'Europe », il était bien consolant de l'entendre dire par François Mitterrand, adversaire pourtant par rigueur socialiste de toute union nationale. « Ajouter au total du civisme », « ne pas décapiter le civisme » (ces formules sont bien entendu de Péguy, qui a tout dit), tel pourrait être, dans l'entre-croisement des propos d'adversaires politiques le véritable programme commun : de défense républicaine, de mystique républicaine.